



Bruxelles, le 3.10.2024
SWD(2024) 227 final

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

Le rôle de la politique de cohésion dans la mise en oeuvre de la communication «Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'Union»

accompagnant le document:

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL,
AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES
RÉGIONS**

sur la mise en oeuvre de la communication «Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'Union»

{COM(2024) 435 final}

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Introduction | 2 |
| 2. Sélection de statistiques concernant les régions ultrapériphériques, comparées aux moyennes nationales et de l'Union..... | 3 |
| 3. Fiches d'information par région..... | 5 |
| 3.1. Guadeloupe | 7 |
| 3.2. Guyane française..... | 15 |
| 3.3. Martinique..... | 24 |
| 3.4. Mayotte | 33 |
| 3.5. La Réunion | 42 |
| 3.6. Saint-Martin | 50 |
| 3.7. Les Açores..... | 56 |
| 3.8. Les Açores..... | 56 |
| 3.8. Madère..... | 66 |
| 3.9. Les îles Canaries | 75 |
| 4. Notes complémentaires | 83 |

1. Introduction



L'Union européenne (UE) compte neuf régions ultrapériphériques géographiquement très éloignées du continent européen: la Guyane française, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte, La Réunion et Saint-Martin (France), les Açores et Madère (Portugal) et les îles Canaries (Espagne).

Le présent document de travail des services de la Commission complète le rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur la mise en œuvre de la communication intitulée «*Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'UE*».

Le document de travail souligne l'importance cruciale du soutien apporté par les fonds de la politique de cohésion dans chaque région ultrapériphérique au cours des périodes de programmation 2014-2027. Pour chaque région, une fiche d'information analyse un certain nombre de secteurs clés dans lesquels les besoins sont les plus importants et où les fonds de la politique de cohésion ont eu l'incidence la plus marquée.

2. Sélection de statistiques concernant les régions ultrapériphériques, comparées aux moyennes nationales et de l'Union

| Région | Population 2023 | PIB SPA par habitant, % de la moyenne de l'Union 2000 | PIB (*) SPA par habitant, % de la moyenne de l'Union 2022 | Taux de croissance 2000-2019 PIB réel par habitant (en Mio EUR) moyenne annuelle | Taux de chômage masculin % de la population âgée de 15 à 64 ans 2023 | Taux de chômage féminin % de la population âgée de 15 à 64 ans 2023 | Taux de chômage % de la population âgée de 15 à 74 ans 2023 | Taux de chômage des jeunes % de la population âgée de 15 à 24 ans 2023 | NEET (**) % de la population âgée de 15 à 24 ans 2023 | Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation % de la classe d'âge 18-24 ans 2023 | Âge médian de la population totale Projections 2023 vs 2100 |
|------------------|-----------------------|---|---|--|--|---|---|--|--|---|---|
| Guadeloupe | 410 013 | 69 | 66 | 2,2 | 52,8 | 50,8 | 18,6 | 40,1 | 16,2 | 13,0 | 2023: 46,5 2100: 46,2 |
| Guyane française | 292 092 | 57 | 40 | 0,3 | 50,4 | 38,4 | 14,0 | 31,9 | 25,5 | 21,7 | 2023: 26,5 2100: 35,1 |
| Martinique | 353 444 | 67 | 70 | 1,4 | 59,9 | 59,9 | 10,8 | 28,0 | 15,2 | 13,0 | 2023: 49,2 2100: 47,1 |
| Mayotte | 309 981 | 18 | 30 | 3,0 (2014-2019: moyenne annuelle) | 41,9 (2020) | 23,9 (2020) | 27,8 (2020) | 55,4 (2020) | — | — | 2023: 17,7 2100: 28,0 |
| La Réunion | 880 766 | 64 | 64 | 1,7 | 52,6 | 47,7 | 19,0 | 39,3 | 19,9 | 10,2 | 2023: 38,2 2100: 44,3 |
| Saint-Martin | 32 358 (2020) | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| France | 68,2 millions | 118 | 100 | 0,8 | 71,0 | 66,0 | 7,3 | 17,2 | 10,5 | 7,6 | 2023: 42,4 2100: 47,5 |
| Açores | 239 942 | 68 | 71 | 1,3 | 73,2 | 63,6 | 6,4 | — | 13,0 | 21,7 | 2023: 42,7 2100: 52,3 |
| Madère | 253 259 | 76 | 79 | 0,9 | 72,6 | 66,9 | 5,9 | — | — | — | 2023: 46,7 2100: 52,8 |
| Portugal | 10,5 millions | 85 | 79 | 0,8 | 74,8 | 70,3 | 6,5 | 20,3 | 7,9 | 8,0 | 2023: 47,0 2100: 49,5 |
| Îles Canaries | 2 213 016 | 95 | 68 | -0,2 | 66,2 | 55,5 | 16,1 | 32,8 | 11,1 | 14,7 | 2023 (Grande Canarie): 45,0 2100 (Grande Canarie): 54,4 |
| Espagne | 48,1 millions | 98 | 86 | 0,9 | 70,0 | 60,7 | 12,2 | 28,7 | 9,9 | 13,7 | 2023: 45,3 2100: 50,2 |
| EU-27 | 448,8 millions | 100 | 100 | 1,2 | 75,1 | 65,7 | 6,1 | 14,5 | 9,2 | 9,5 | 2020: 43,9 2100: 48,8 |

(*) PIB mesuré en SPA (standard de pouvoir d'achat) par habitant en % de la moyenne de l'Union. Il reste particulièrement faible dans les régions ultrapériphériques et variait de 30 % à Mayotte et 40 % en Guyane française à 71 % aux Açores et 79 % à Madère.

(**) NEET: jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation

Source: Eurostat, calculs de la DG REGIO (pour l'indicateur: taux de croissance 2000-2019 – PIB réel par habitant)

| Région | Zone économique exclusive (maritime) en km ² | Taux de fécondité 2022 | Taux de mortalité infantile Décès pour 1 000 naissances vivantes 2022 | Nombre de médecins pour 100 000 habitants 2021 | Ressources humaines en sciences et technologies % de la population active 2023 | % de ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet 2021 | % de femmes dans les assemblées nationales et régionales ¹ 2023 | % de participation des RUP au programme Erasmus ² (100 % des RUP) 2022 |
|------------------|---|------------------------|---|--|---|---|--|---|
| Guadeloupe | 95 978 | 2,11 | 4,9 | 272 | 27,3 | 75 | 48,8 | 1,8 |
| Guyane française | 130 000 | 3,55 | 9,8 | 223 | 30,8 | 79 | 41,8 | 1,6 |
| Martinique | 47,64 | 1,85 | 9,2 | 312 | 30,4 | 86 | 45,1 | 1,8 |
| Mayotte | 63 078 | 4,56 | 10,1 | 86 | — | — | 50 | 0,7 |
| La Réunion | 311 426 | 2,37 | 7,0 | 335 | 28,4 | 87 | 51,1 | 9,7 |
| Saint-Martin | 1 066 | — | — | — | — | — | — | — |
| <i>France</i> | 11 691 000 (plus grande au monde) | 1,79 | 4,0 | 318 | 39,0 | 88 | 48,5 | — |
| Açores | 938 000 | 1,35 | 2,9 | 383 | 26,4 | 88 | 35,1 | 5,6 |
| Madère | 442 248 | 1,26 | 1,7 | 501 | 25,9 | 87 | 40,4 | 11,2 |
| <i>Portugal</i> | 1 700 000 | 1,43 | 2,6 | 562 | 31,1 | 84 | 37,5 | — |
| Îles Canaries | 356 000 | 0,84 | 3,1 | 502 | 20,1 | 97 | 47,1 | 67,7 |
| <i>Espagne</i> | 1 039 233 | 1,16 | 2,6 | 449 | 27,7 | 96 | 47,0 | — |
| EU-27 | — | 1,53 (2019) | 3,3 | 391 (2019) | 35,9 | 90 | — | — |

¹ Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE).

² Rapport annuel 2022 sur Erasmus+ (RUP – régions ultrapériphériques).

3. Fiches d'information par région³

3.1. Guadeloupe

3.2. Guyane française

3.3. Martinique

3.4. Mayotte

3.5. La Réunion

3.6. Saint-Martin

3.7. Les Açores

3.8. Madère

3.9. Les îles Canaries

³ L'encadré «En bref» présent dans les fiches d'information par région utilise les données d'Eurostat en guise de source (hormis pour les données relatives à la zone économique maritime exclusive).

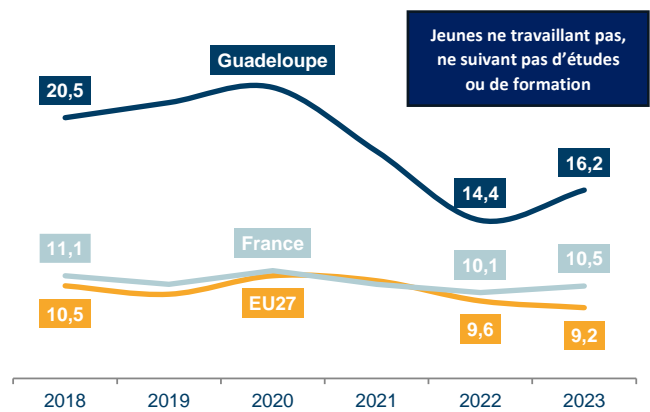
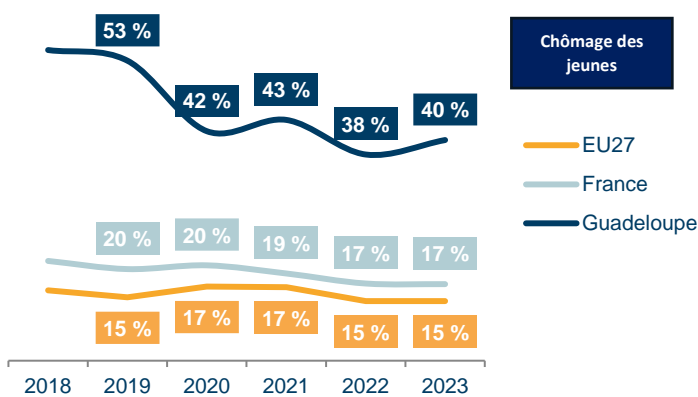
3.1. Guadeloupe

GUADELOUPE



En bref

- Le produit intérieur brut par habitant (standard de pouvoir d'achat) représente 66 % de la moyenne de l'Union.
- Le taux de chômage (de 18,6 % en 2023), y compris celui des jeunes, est plus de deux fois supérieur aux moyennes de la France et de l'Union; le chômage des jeunes est passé de 42 % en 2020 à 40 % en 2023.
- Le taux de jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) est largement supérieur aux moyennes de la France et de l'Union; il a chuté, passant de 22 % en 2020 à 16 % en 2023.
- Le pourcentage de ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet (75 % en 2021) est nettement inférieur à celui de la France.



INDICATEURS

| | Guadeloupe | France | UE |
|---|-----------------|------------------|------------------|
| PIB | 2022 | 2022 | 2022 |
| Produit intérieur brut/habitant (standard de pouvoir d'achat - % de l'EU-27) | 66 | 100 | 100 |
| PIB/habitant en prix courants du marché (EUR) | 25 300 | 38 500 | 35 400 |
| Population | 2023 | 2023 | 2023 |
| Âge médian en 2023 | 46,5 | 42,4 | 43,9 (2020) |
| Projections de l'âge médian en 2100 | 46,2 (- 0,3 an) | 47,5 (+ 5,1 ans) | 48,8 (+ 4,9 ans) |
| Population totale en 2023 | 410 013 | 68,2 millions | 448,8 millions |
| Projections de la population totale en 2100 | 277 231 | 69,6 millions | 416 millions |
| Projections de la population totale en 2100 en % de la population totale de 2023 | 68 % | 102 % | 93 % |
| Taux de chômage par tranche d'âge | 2023 | 2023 | 2023 |
| Taux de chômage des 15-74 ans (%) | 18,6 | 7,3 | 6,1 |
| Taux d'emploi des 15-64 ans (%) | 51,7 | 68,4 | 70,4 |
| Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (%) | 40,1 | 17,2 | 14,5 |
| Recherche | 2023 | 2023 | 2023 |
| Ressources humaines en sciences et technologies (% de la population active) | 27,3 | 39,0 | 35,9 |
| INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE | | | |
| Accès à l'éducation | 2023 | 2023 | 2023 |
| Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, 18-24 ans (%) | 13,0 | 7,6 | 9,5 |
| Jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation, 15-24 ans, NEET (%) | 16,2 | 10,5 | 9,2 |
| Diplômés de l'enseignement supérieur, 25-64 ans (%) | 27,5 | 42,4 | 35,1 |
| Niveau d'instruction inférieur à l'enseignement primaire/au premier cycle de l'enseignement secondaire, 25-64 ans (%) | 33,7 | 16,3 | 20,2 |
| Accès aux TIC | 2022 | 2022 | 2022 |
| Particuliers utilisant l'internet au moins une fois par semaine (%) | 82 | 90 | — |
| Ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet (%) | 75 (2021) | 88 (2021) | 90 (2021) |
| Accès aux soins de santé | 2021 | 2021 | 2021 |
| Nombre de médecins pour 100 000 habitants | 272 | 318 | — |
| Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants | 567 | 565 | 532 (2019) |

Fonds de la politique de cohésion en Guadeloupe

| | |
|--|---|
| FEDER 2014-2020 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 429 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 98 millions d'EUR</i> TOTAL 527 millions d'EUR | FSE 2014-2020 <i>Fonds social européen (FSE) «mainstream»: 234 millions d'EUR</i> <i>IEJ: 38 millions d'EUR</i> TOTAL 272 millions d'EUR |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020: 799 millions d'EUR | |
| <i>FEDER REACT-EU: 170 millions d'EUR</i> | <i>FSE REACT-EU: 40 millions d'EUR</i> |
| TOTAL REACT-EU (*) : 210 millions d'EUR (*) NextGenerationEU pour le FEDER et le FSE (2014-2020) | |
| FEDER 2021-2027 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 465 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 94 millions d'EUR</i> TOTAL 559 millions d'EUR | FSE+ 2021-2027 <i>Fonds social européen plus (FSE+) «mainstream»: 207 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FSE+ pour les régions ultrapériphériques: 11 millions d'EUR</i> TOTAL 218 millions d'EUR |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027: 777 millions d'EUR | |
| TOTAL 2014-2027 (fonds de la politique de cohésion et REACT-EU): 1 786 millions d'EUR | |

Domaines prioritaires

La Guadeloupe est confrontée à des défis majeurs dans les domaines suivants: i) **accès à l'eau et à l'assainissement**; ii) **économie circulaire et gestion des déchets**; iii) **éducation et formation, décrochage scolaire**; iv) **emploi**. Elle bénéficie d'une aide substantielle de l'UE dans ces domaines. Pour la période **2014-2027 (à savoir les deux périodes de programmation)**, le financement total qui lui a été alloué au titre du FEDER et du FSE(+) dans ces domaines prioritaires s'élève à **802,6 millions d'EUR**.

(i) Accès à l'eau et à l'assainissement

La Guadeloupe est confrontée à d'importants problèmes liés à la distribution et à la qualité de l'eau potable et des services de traitement des eaux usées. La perte d'eau potable et les inégalités d'accès entre les différentes zones de son territoire soulignent le besoin urgent de stratégies globales pour améliorer les infrastructures et les systèmes de gestion de l'eau.

Disparités dans les services liés à l'eau

La Guadeloupe fait face à des disparités dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et les taux de pertes d'eau atteignent 63 %. Elle est en outre confrontée aux difficultés suivantes:

- un accès non contrôlé dans différentes zones de son territoire, ce qui entraîne des inégalités dans la distribution d'eau;
- des perturbations continues des services affectant certains secteurs;
- des cas d'«eau rouge», indiquant une éventuelle contamination ou une corrosion de l'infrastructure;
- une méfiance croissante à l'égard des services publics liés à l'eau.

Lacunes en matière d'assainissement et d'infrastructure

L'insuffisance des investissements dans le traitement des eaux usées a nui au fonctionnement de systèmes essentiels de collecte des eaux usées. Malgré les efforts déployés, l'approvisionnement en eau potable se heurte à des obstacles majeurs et la qualité des milieux aquatiques continue de se détériorer en raison d'un entretien et d'un renouvellement insuffisants des réseaux d'approvisionnement en eau et d'un déclin généralisé de l'état et des performances des systèmes électriques qui assurent la distribution d'eau.

Cadres stratégiques et soutien

Pour relever ces défis, la Guadeloupe s'appuie sur plusieurs plans, notamment:

- des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau pour 2016-2021 et 2022-2027;
- le plan Eau DOM de 2016, pour un accès durable à une eau de qualité et l'amélioration de la gestion des eaux usées;
- le plan d'actions prioritaires pour l'eau potable pour la période 2018-2020;

- un plan de lutte contre les fuites et le programme pluriannuel d'intervention (PPI) 2019-2024;
- un plan de convergence et de transformation visant à rétablir les capacités des services d'eau et d'assainissement.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en renforçant l'accès à une eau de qualité et en améliorant le traitement des eaux usées. Les programmes 2014-2020 et 2021-2027 fixent des objectifs respectivement pour 2023 et 2029. Pour relever les défis en matière de gestion de l'eau, il est donc nécessaire d'investir dans les infrastructures.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le programme pour la Guadeloupe prévoyait d'investir 68 millions d'EUR du FEDER dans l'accès à l'eau et à l'assainissement. Il a défini des indicateurs de résultat tels que les performances du réseau de distribution et des indicateurs de réalisation tels que le nombre de personnes supplémentaires bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau. 43,8 millions d'EUR ont été investis et les objectifs suivants ont été atteints: 287 907 personnes bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau (2023); 9 748 personnes disposant d'un meilleur système d'assainissement (2023); 39,55 % d'efficacité du réseau de distribution (2022); 76 938 abonnés au réseau d'assainissement (2021).

Projet de renouvellement du réseau d'eau potable à Capesterre-Belle-Eau

Budget total: 6 millions d'EUR (*financement de l'UE: 4,2 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** 2021

Dans le cadre du plan d'actions prioritaires pour l'eau potable, la région apporte son aide aux autorités locales afin qu'elles puissent mener à bien les travaux nécessaires pour améliorer et garantir l'approvisionnement en eau potable dans l'ensemble de la Guadeloupe. Un diagnostic des infrastructures d'eau potable effectué à Capesterre-Belle-Eau en 2018 a mis en évidence que la municipalité souffrait de fuites importantes en raison de la vétusté de ses canalisations en fonte grise. Ces pertes d'eau entraînent une surexploitation des ressources en eau et une baisse significative de la pression dans les installations de distribution. Par conséquent, de nombreux secteurs de Capesterre-Belle-Eau et en aval de la municipalité ne peuvent pas être approvisionnés en eau potable. Des travaux ciblés ont été entrepris afin de remédier à ces défaillances, à savoir le renouvellement d'environ 15 km de canalisations d'eau potable (distribution), le renouvellement des raccordements à ce réseau, l'installation de stabilisateurs de pression et le renouvellement d'environ 6 km de canalisations d'approvisionnement en eau potable/d'évacuation des eaux usées.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 80 millions d'EUR dans l'accès à l'eau et à l'assainissement. D'ici à 2029, il a pour objectif de raccorder 119 000 personnes au réseau amélioré de distribution d'eau et de réduire les pertes dans la distribution d'eau publique de 2 millions de m³ par an (les pertes réelles étant de 7,5 millions de m³ par an). Il entend en outre augmenter la capacité de traitement des eaux usées pour desservir 18 758 personnes supplémentaires et porter la capacité de traitement de l'eau potable à un débit de 2 783 m³/h.

(ii) Économie circulaire et gestion des déchets

La Guadeloupe est confrontée à d'importants défis en matière de gestion des déchets compte tenu de la disponibilité limitée des terrains où installer des décharges, de la production importante de déchets et de la complexité logistique associée au transport et au traitement de ceux-ci. L'augmentation de la production de déchets, à la suite de catastrophes naturelles telles que des tempêtes tropicales et des ouragans, vient encore exacerber la situation. Ces facteurs compliquent l'élimination des déchets ménagers résiduels ainsi que le transport des déchets entre les îles. Pour parvenir à un statut «zéro déchet» d'ici à 2035, le gouvernement français et les autorités régionales ont mis en place des politiques et des plans visant à favoriser la réduction des déchets et à promouvoir une économie circulaire. Ceux-ci sont assortis d'objectifs visant à réduire les déchets mis en décharge, à augmenter les taux de recyclage et à soutenir l'innovation dans le domaine des matériaux et produits durables conformément aux plans existants, tels que:

- la trajectoire Outre-mer 5.0;

- le plan de convergence et de transformation;
- le schéma d'aménagement régional (SAR);
- le plan régional de prévention et de gestion des déchets.

Ces plans visent à réduire les déchets ménagers, à limiter considérablement la mise en décharge et à soutenir la transition vers le recyclage, la valorisation des matériaux et la valorisation énergétique. Ces efforts sont soutenus par des fonds de l'UE, ce qui contribue à augmenter les taux de recyclage et de valorisation. Le plan régional de prévention et de gestion des déchets fixe des objectifs tels que la diminution de la production de déchets ménagers et assimilés de 10 % par habitant entre 2012 et 2026 et la réduction de moitié de la production de déchets ménagers résiduels, de près de 146 000 tonnes en 2016 à moins de 70 000 tonnes en 2032. Ce plan vise à faire baisser la mise en décharge de 91 % en poids et à réorienter 68 % des déchets vers les secteurs du recyclage et de la valorisation, avec 21 % de valorisation énergétique.

Initiatives en matière de recyclage et de réduction

Des initiatives ont été menées pour améliorer les taux de recyclage et réduire la production de déchets, parmi lesquels des programmes de recyclage, l'amélioration des services de collecte des déchets et la sensibilisation du public à l'importance de la réduction et du recyclage des déchets. Toutefois, l'efficacité de ces initiatives s'est révélée variable, et augmenter les taux de recyclage reste un défi.

Initiatives en matière d'économie circulaire

La Guadeloupe montre un intérêt croissant pour le développement d'une économie circulaire, dans laquelle les ressources sont réutilisées, réparées et recyclées afin de prolonger leur durée de vie et de réduire le plus possible les déchets. Il s'agit notamment de promouvoir l'écoconception, de soutenir les industries locales de recyclage et d'encourager des modes de consommation durables.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en fixant des objectifs pour 2023 et 2029. Les efforts déployés par la Guadeloupe en faveur d'une gestion efficace des déchets et de l'économie circulaire montrent des progrès significatifs. Toutefois, il reste nécessaire d'investir massivement dans les infrastructures. L'utilisation stratégique des fonds de l'UE, ainsi qu'un engagement en faveur des plans décrits ci-dessus, sont essentiels pour surmonter les obstacles et atteindre l'objectif «zéro déchet» à l'horizon 2035.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER prévoyait d'investir environ 47 millions d'EUR dans la gestion des déchets et l'économie circulaire. 28,5 millions d'EUR ont été investis, et la production de déchets ménagers a été ramenée à 239 460 tonnes/an en 2022, contre 370 753 tonnes/an en 2013.

Déchèterie et centre de transfert des déchets à Baillif

Budget total: 5,7 millions d'EUR (*financement de l'UE: 4,7 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** 2023

Les habitants de la région de Grand Sud Caraïbe (une agglomération guadeloupéenne regroupant onze municipalités) bénéficient désormais d'un nouvel outil de traitement de leurs déchets situés sur le site de l'ancienne décharge à ciel ouvert de Baillif. Il s'agit de la quatrième déchèterie de la Guadeloupe, qui souhaite améliorer considérablement le tri et la valorisation des déchets dans cette partie du territoire. L'agglomération de Grand Sud Caraïbe a mis à disposition un terrain de 10 700 m², ce qui en fait le plus grand complexe de tri de l'archipel. Ce site constitue une réponse à l'enjeu environnemental et sanitaire du tri des déchets, encourage les comportements respectueux de l'environnement et prévient les risques pour la santé. L'équipement est aussi assorti d'un espace de «collecte de données». Outre la déchèterie, le site est équipé d'un quai de transfert destiné à regrouper les déchets collectés avant de les transporter vers des centres de traitement appropriés, ce qui réduit les coûts pour la collectivité et diminue l'empreinte carbone du transport.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir environ 61 millions d'EUR dans la gestion des déchets et l'économie circulaire. D'ici à 2029, le programme a pour objectif d'augmenter le volume total des déchets ménagers consacrés à la valorisation énergétique de 23 000 ménages supplémentaires et d'accroître le recyclage des déchets d'une capacité supplémentaire de 19 300 tonnes par an.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le projet Interreg SARGOOD (budget de 1,3 million d'EUR – financement de l'UE: 0,458 million d'EUR) vise à étudier l'algue brune Sargasse qui afflue dans la région des Caraïbes (Guadeloupe, Trinité-et-Tobago et Anguilla) afin de mieux gérer l'encrassement biologique par les algues et de développer des méthodes de valorisation de la biomasse. La Guadeloupe est l'autorité de gestion d'Interreg Caraïbes pour les deux périodes de programmation (2014-2020 et 2021-2027).

(iii) Éducation et formation, décrochage scolaire

L'éducation constitue un défi majeur pour la Guadeloupe. En 2014, 20,1 % des jeunes Guadeloupéens étaient analphabètes et 34 % avaient des difficultés de lecture (contre respectivement 7 et 11 % en France métropolitaine). La proportion de personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur était beaucoup plus faible qu'en France métropolitaine (27,3 % contre 43,4 %). L'apprentissage concernait 11,5 % des étudiants de l'enseignement secondaire professionnel, contre 29 % en France métropolitaine. Si certaines infrastructures éducatives sont bien équipées, dans certaines zones rurales, les conditions doivent être améliorées pour résoudre les problèmes d'entretien, d'équipement obsolète et de surpopulation. Les programmes de la politique de cohésion ont contribué à renforcer la sécurité des infrastructures contre les tremblements de terre. Ces travaux se poursuivront au cours de la période 2021-2027, en plus de la création d'un campus universitaire de santé, lié à la mise en place d'un institut de formation aux métiers de la mer.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent les initiatives en matière d'éducation et de formation en améliorant la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation, en facilitant l'accès à un enseignement et à des parcours de formation inclusifs de qualité et en faisant la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE et l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) prévoyaient d'investir 272 millions d'EUR en Guadeloupe. Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle en vue de l'acquisition de compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie était une priorité essentielle. L'objectif était d'améliorer les connaissances, les aptitudes et les compétences de la main-d'œuvre et de favoriser des parcours d'apprentissage flexibles, y compris par l'orientation professionnelle et la validation des compétences. Plus de 2 660 participants ont bénéficié de cette mesure. Autre priorité: renforcer l'intégration professionnelle des jeunes (644 participants) sans emploi et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET).

En ce qui concerne les infrastructures, le FEDER prévoyait d'investir 80 millions d'EUR dans le renforcement parasismique des infrastructures publiques. Le programme a contribué à la mise aux normes parasismiques de 4 % des écoles primaires et de 7 % des écoles secondaires, protégeant ainsi 5 687 élèves.

École maternelle de Saint-Claude et projet relatif à la vulnérabilité sismique

Budget total: 3 millions d'EUR (*financement de l'UE: 0,685 million d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** 2023

Un audit sismique des écoles publiques, mené par l'Association des maires de Guadeloupe en 2009, a montré que l'école maternelle Rose Nelson, située dans le centre-ville de la municipalité de Saint-Claude, devait être reconstruite. Des solutions techniques ont été proposées pour accueillir les 132 enfants des cinq classes et la communauté éducative en toute sécurité. Il était nécessaire de déplacer l'école sur un site répondant aux normes de sécurité, aux règles d'urbanisme et à celles de l'éducation nationale. L'objectif du projet de réhabilitation est de disposer d'une école aux normes parasismiques définies dans le plan urbain de Saint-Claude, de réduire la vulnérabilité de l'école aux tremblements de terre et aux catastrophes extrêmes, d'améliorer la sécurité et de mettre en place une structure plus résiliente face au changement climatique. La rénovation de l'école vise plus particulièrement à favoriser l'égalité des chances de réussite scolaire pour tous les enfants, ainsi qu'à préserver l'école et à la moderniser.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit de consacrer plus de 88 millions d'EUR aux priorités suivantes: professionnaliser et numériser l'enseignement et la formation professionnels et ouvrir de nouveaux domaines de formation tels que la santé, améliorer l'accès à la formation et favoriser le perfectionnement et la reconversion professionnels; aider les jeunes à prévenir le décrochage scolaire/universitaire.

S'agissant des infrastructures, le FEDER prévoit de continuer à soutenir les investissements à hauteur de 13 millions d'EUR pour le nouveau campus universitaire dans le domaine de la santé, et de 77,3 millions d'EUR pour rendre les infrastructures plus résilientes face aux risques de tremblements de terre.

Projet de campus universitaire de santé

Budget total: 45 millions d'EUR (*financement de l'UE: 15 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2023-2027

La Guadeloupe ambitionne de créer un campus universitaire de santé accueillant une faculté de médecine, des écoles paramédicales, une bibliothèque spécialisée dans la santé, un centre de simulation et un bâtiment pour la recherche; elle compte en outre y installer un restaurant et une résidence universitaires. Le projet de campus de santé prévoit l'utilisation conjointe de certains bâtiments: la bibliothèque, le centre de simulation et quelques espaces communs (installations extérieures, infrastructures sportives), qui accueilleront près de 2 800 personnes. La bibliothèque et le centre de simulation seront accessibles à la fois aux étudiants en médecine et aux élèves des écoles paramédicales. La région contribue au financement de ces deux bâtiments. L'autorité régionale est responsable de la construction de la faculté de médecine, des bâtiments des écoles paramédicales, de la bibliothèque, du centre de simulation et du bâtiment pour la recherche. Le campus sera organisé autour d'une copropriété entre l'État et la Guadeloupe.

(iv) Emploi

La Guadeloupe est confrontée à de multiples défis dans le domaine de l'emploi. En 2023, le taux de chômage s'élevait à 18,6 %. Il était en outre particulièrement élevé chez les jeunes (40,1 % pour la tranche d'âge des 15-24 ans).

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent les initiatives dans ce domaine, en encourageant l'activité d'indépendant et en favorisant une économie sociale et solidaire.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE a soutenu les bonnes pratiques à l'intention des jeunes en difficulté, sous la forme d'un service militaire adapté et d'écoles de la deuxième chance. Parmi les jeunes de moins de 25 ans NEET ou en situation précaire, 8 975 ont bénéficié d'une aide à l'emploi grâce au service militaire adapté. En 2023, l'autorité de gestion a poursuivi cette aide avec un montant de 13 millions d'EUR en vue de former et de soutenir 800 jeunes supplémentaires. En décembre 2023, 75 millions d'EUR avaient été investis.

Régiment du service militaire adapté (RSMA)

Budget total: 10 millions d'EUR (*financement de l'UE: 10 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** 2022

Le RSMA Guadeloupe est un centre de formation professionnelle proposant des formations de qualité dans divers domaines tels que l'informatique, la comptabilité, le secrétariat, la cuisine, la mécanique automobile, la plomberie, l'électricité et bien d'autres encore. Le RSMA propose à ses stagiaires des équipements de pointe et des formateurs qualifiés pour faciliter leur apprentissage. Grâce à des programmes adaptés aux besoins du marché local, les stagiaires bénéficient d'une formation de qualité qui les prépare à entrer dans le monde professionnel.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit d'investir plus de 62 millions d'EUR dans la préservation et la création d'emplois afin de relever le défi du développement et de la structuration de l'économie sociale et solidaire. Il soutient également des actions visant à promouvoir l'intégration des jeunes sur le marché du travail ou à renforcer les programmes d'apprentissage. En outre, 45 millions d'EUR sont alloués à l'inclusion active et à l'intégration sociale des personnes exposées à un risque de pauvreté et de privation matérielle.

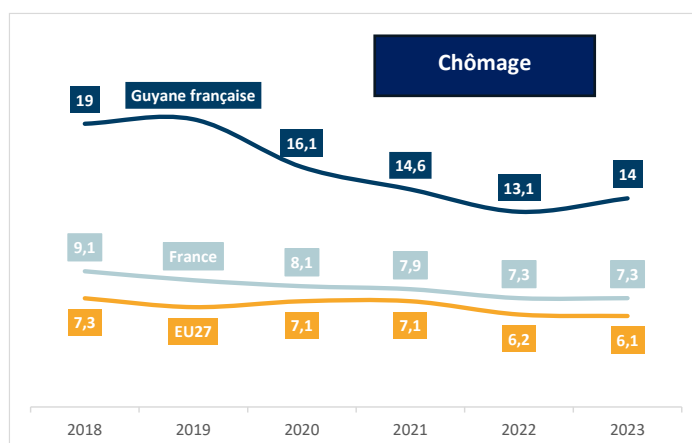
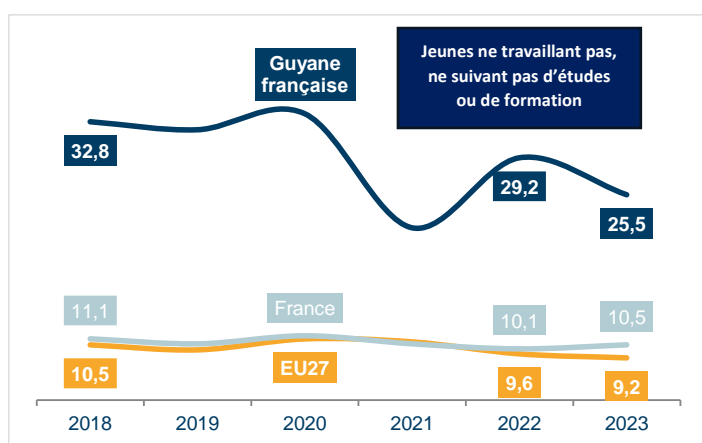
3.2. Guyane française

GUYANE FRANÇAISE



En bref

- Plus grande région ultrapériphérique en matière de superficie.
- Le produit intérieur brut par habitant (standard de pouvoir d'achat) représente 40 % de la moyenne de l'Union.
- Le taux de chômage est près de deux fois plus élevé que la moyenne de la France, mais il est passé de 16,1 % à 14 % entre 2020 et 2023. Le taux de chômage des jeunes s'élevait à 32 % en 2023.
- Le taux de jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) est plus de deux fois supérieur aux moyennes de la France et de l'Union, mais il est passé de 29,2 % à 25,5 % entre 2022 et 2023.
- Les ressources humaines en sciences, en pourcentage de la population active, sont supérieures à 30 %.



INDICATEURS

| | Guyane française | France | UE |
|---|------------------|------------------|------------------|
| PIB | 2022 | 2022 | 2022 |
| Produit intérieur brut/habitant (standard de pouvoir d'achat - % de l'EU-27) | 40 | 100 | 100 |
| PIB/habitant en prix courants du marché (EUR) | 15 600 | 38 500 | 35 400 |
| Population | 2023 | 2023 | 2023 |
| Âge médian en 2023 | 26,5 | 42,4 | 43,9 (2020) |
| Projections de l'âge médian en 2100 | 35,1 (+ 8,6 ans) | 47,5 (+ 5,1 ans) | 48,8 (+ 4,9 ans) |
| Population totale en 2023 | 292 092 | 68,2 millions | 448,8 millions |
| Projections de la population totale en 2100 | 591 746 | 69,6 millions | 416 millions |
| Projections de la population totale en 2100 en % de la population totale de 2023 | 203 % | 102 % | 93 % |
| Taux de chômage par tranche d'âge | 2023 | 2023 | 2023 |
| Taux de chômage des 15-74 ans (%) | 14,0 | 7,3 | 6,1 |
| Taux d'emploi des 15-64 ans (%) | 43,8 | 68,4 | 70,4 |
| Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (%) | 31,9 | 17,2 | 14,5 |
| Recherche | 2023 | 2023 | 2023 |
| Ressources humaines en sciences et technologies (% de la population active) | 30,8 | 39,0 | 35,9 |
| INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE | | | |
| Accès à l'éducation | 2023 | 2023 | 2023 |
| Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, 18-24 ans (%) | 21,7 | 7,6 | 9,5 |
| Jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation, 15-24 ans, NEET (%) | 25,5 | 10,5 | 9,2 |
| Diplômés de l'enseignement supérieur, 25-64 ans (%) | 23,7 | 42,4 | 35,1 |
| Niveau d'instruction inférieur à l'enseignement primaire/au premier cycle de l'enseignement secondaire, 25-64 ans (%) | 47,3 | 16,3 | 20,2 |
| Accès aux TIC | 2022 | 2022 | 2022 |
| Particuliers utilisant l'internet au moins une fois par semaine (%) | 85 | 90 | — |
| Ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet (%) | 79 (2021) | 88 (2021) | 90 (2021) |
| Accès aux soins de santé | 2021 | 2021 | 2021 |
| Nombre de médecins pour 100 000 habitants | 223 | 318 | — |
| Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants | 343 | 565 | 532 (2019) |

Fonds de la politique de cohésion en Guyane française

| | |
|---|--|
| FEDER 2014-2020 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»:</i> 294 millions d'EUR <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques:</i> 52 millions d'EUR TOTAL 346 millions d'EUR | FSE 2014-2020 <i>Fonds social européen (FSE) «mainstream»:</i> 124 millions d'EUR <i>IEJ:</i> 24 millions d'EUR TOTAL 148 millions d'EUR |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020: 494 millions d'EUR | |
| <i>FEDER REACT-EU:</i> 133,5 millions d'EUR | <i>FSE REACT-EU:</i> 31,5 millions d'EUR |
| TOTAL REACT-EU (*): 165 millions d'EUR (*) <i>NextGenerationEU</i> pour le FEDER et le FSE (2014-2020) | |
| FEDER 2021-2027 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»:</i> 346 millions d'EUR <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques:</i> 65 millions d'EUR TOTAL 411 millions d'EUR | FSE+ 2021-2027 <i>Fonds social européen plus (FSE+) «mainstream»:</i> 145 millions d'EUR <i>Allocation spécifique supplémentaire du FSE+ pour les régions ultrapériphériques:</i> 15 millions d'EUR TOTAL 160 millions d'EUR |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027: 571 millions d'EUR | |
| TOTAL 2014-2027 (fonds de la politique de cohésion et REACT-EU): 1 230 millions d'EUR | |

Domaines prioritaires

La Guyane française est confrontée à des défis majeurs dans les domaines suivants: i) **accès à l'eau et à l'assainissement;** ii) **accès à large bande et numérisation;** iii) **éducation et formation, décrochage scolaire;** iv) **inclusion sociale.** Elle bénéficie d'une aide substantielle de l'UE dans ces domaines. Pour **la période 2014-2027 (à savoir les deux périodes de programmation),** le financement total qui lui a été alloué au titre du FEDER et du FSE(+) dans ces domaines prioritaires s'élève à **385 millions d'EUR.**

(i) Accès à l'eau et à l'assainissement

L'accès à l'eau et à l'assainissement reste un défi majeur pour la Guyane française. Malgré des ressources hydriques abondantes (fortes précipitations annuelles et réseau hydrographique exceptionnellement dense), on estime que 15 % de la population guyanaise n'a pas accès à l'eau potable et environ 21 % de la population est privée de services d'assainissement. Le manque d'infrastructures de qualité en nombre suffisant (surtout dans les zones isolées à l'intérieur des terres) et la pression démographique croissante (la Guyane française affiche le taux de croissance le plus élevé en France; sa population devrait doubler entre 2014 et 2050) contribuent à la détérioration de la qualité de l'eau et à l'augmentation des installations de fortune.

Plans et stratégies

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) définit les orientations stratégiques de la politique de l'eau de la région sur une période de six ans. Dans le cadre du plan national de l'eau des départements français d'outre-mer (Plan Eau DOM, 2016), des «contrats de progrès» de cinq ans ont été conclus avec les autorités locales guyanaises. Ces contrats précisent, pour chaque municipalité, les actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme, notamment en ce qui concerne la gestion des actifs, la planification, le service d'approvisionnement en eau potable et le service des eaux usées.

Alimentation en eau

En Guyane française, les communes côtières utilisent principalement des eaux de surface. Toutefois, les eaux fluviales sont souvent exposées à la pollution due aux activités humaines, surtout dans les zones les plus peuplées. Si l'ensemble du littoral est desservi par des réseaux publics qui fournissent de l'eau de bonne qualité aux populations connectées, certaines zones d'habitat spontané n'y sont toujours pas raccordées. Leurs habitants sont contraints de s'approvisionner à partir de puits, en récupérant l'eau de pluie ou en puisant de l'eau fluviale pour leurs besoins domestiques. Les analyses bactériologiques classent généralement ces eaux comme impropres à la consommation humaine. L'orpaillage illégal perturbe également les systèmes hydriques et les écosystèmes locaux, notamment à cause de la pollution au mercure et des déchets qu'il génère. Malgré le soutien de l'UE, les retards dans la mise à disposition d'infrastructures adéquates restent importants. Le diagnostic

territorial révèle des faiblesses dans la durabilité des infrastructures existantes et les schémas directeurs des municipalités, en particulier au regard de la croissance démographique (régions du Haut Maroni et du Bas Maroni). Certaines autorités éprouvent des difficultés à financer des projets d'infrastructure.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en concentrant les investissements sur l'accès à l'eau potable et les infrastructures sanitaires pour la population toujours plus nombreuse, surtout dans les zones urbaines.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER a investi 19 millions d'EUR dans l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ces investissements consentis au cours de la période 2014-2020 s'inscrivaient dans le prolongement de programmes antérieurs visant à améliorer l'approvisionnement en eau. L'objectif était d'accroître la capacité de production et d'améliorer la qualité de l'eau distribuée grâce à la mise en œuvre de traitements appropriés et à l'amélioration des réseaux. En ce qui concerne l'assainissement, la stratégie consistait à accroître la capacité à répondre aux besoins croissants des zones urbaines, avec des opérations liées à la restructuration, à la construction et au raccordement des réseaux urbains d'eau potable et d'assainissement, ainsi que des dispositifs de surveillance et d'analyse des eaux de baignade et des rapports sur leur qualité. Le FEDER a amélioré l'accès à l'eau potable pour 5 045 personnes et l'accès à l'assainissement pour 7 017 personnes en Guyane française (décembre 2023). Entre 2014 et 2021, la part de la population ayant accès à l'eau potable a augmenté de près de 4 %, malgré la croissance exponentielle de la population et la multiplication des logements spontanés.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 36 millions d'EUR dans l'accès à l'eau potable (pour près de 19 800 personnes) et dans la qualité des infrastructures sanitaires (pour environ 15 800 personnes). Il a pour objectif de financer 50 km de canalisations d'eau potable, en particulier pour les zones peuplées qui ne sont pas encore desservies; 25 km de canalisations d'égouts et d'installations de traitement des eaux (c'est-à-dire collecte, transport, stockage et épuration); des études et des activités de soutien. L'actuel programme pluriannuel d'intervention de l'Office de l'eau (2021-2027) prévoit d'investir 9,73 millions d'EUR (avec un soutien de l'UE de 5,8 millions d'EUR) dans l'eau potable et l'assainissement (études et travaux).

Réservoir d'eau potable Paul Castaing, Saint-Laurent du Maroni

Budget total: 9,8 millions d'EUR (*financement de l'UE: 5 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2015-2022

Le FEDER a financé la construction du réservoir d'eau Paul Castaing dans le but d'améliorer l'accès à l'eau potable dans l'ouest de la Guyane française. Ce projet comprenait la construction d'une station de pompage et d'une réserve de stockage de 400 m³ à proximité de l'usine de production d'eau potable de Saint-Louis, la pose de 4,7 km de canalisations, la construction d'un réservoir sur tour de 3 000 m³, la création d'une piste d'accès, l'installation d'une canalisation gravitaire entre le réservoir Paul Castaing et le réservoir existant des Malgaches, et une canalisation de distribution.



Soutien du FEDER au Plan Eau DOM

Budget total: 11 millions d'EUR (*financement de l'UE: 7,8 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2021-2027 (estimation)

Le FEDER soutient les autorités locales dans le cadre du «Plan Eau DOM», avec deux projets prévus dans l'ouest de la Guyane française. Le premier devait permettre d'alimenter 6 187 personnes en eau potable (budget: 8 millions d'EUR, financement de l'UE: 6 millions d'EUR). Le deuxième, dans la municipalité isolée de Papaïchton, devait favoriser le traitement des eaux usées dans la province, sur la base d'une solution fondée sur la nature (budget de 3 millions d'EUR, financement de l'UE: 1,8 million d'EUR).

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le plan français pour la reprise et la résilience a alloué 50 millions d'EUR aux régions ultrapériphériques et aux pays et territoires d'outre-mer français, y compris la Guyane française, pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) finance des opérations similaires pour les municipalités situées dans des zones isolées. Le programme de développement rural en Guyane française, par exemple, soutient les systèmes d'approvisionnement en eau dans les zones rurales (8 millions d'EUR), ainsi que l'élimination et le traitement des eaux usées (5 millions d'EUR). Entre 2021 et 2023, 21 projets ont été financés. Un financement national important,

provenant principalement de l'Agence nationale de l'eau et des milieux aquatiques, a permis la mise en œuvre de projets et un effet de levier des fonds de l'UE.

Cofinancé par le programme Interreg Amazonie 2014-2020, le projet BIO-PLATEAUX (budget de 1,2 million d'EUR, financement de l'UE de 0,9 million d'EUR) visait à développer une approche commune de la préservation des ressources en eau et de la biodiversité exceptionnelles des milieux aquatiques entre la Guyane française et ses voisins, le Brésil et le Suriname, en particulier concernant les bassins versants transfrontaliers de l'Oyapock (partagé avec l'état d'Amapá au Brésil) et du Maroni (partagé avec le Suriname). Le projet se penchait également sur les défis humains communs à tous les pays.

(ii) Accès à large bande et numérisation

La Guyane française est confrontée à d'importants problèmes liés à l'accès à large bande et à la numérisation. La région est divisée entre le littoral, qui concentre la population et les infrastructures numériques, et des zones isolées présentant un déficit important en communications de base (téléphonie, internet). L'éloignement et la fragmentation territoriale entraînent des coûts d'investissement et de fonctionnement supplémentaires pour relier les habitants, les administrations et les entreprises. La couverture à haut débit de la zone côtière est cruciale, car celle-ci rassemble 80 % de la population guyanaise et l'essentiel des activités économiques et des installations sanitaires et de recherche.

La connectivité numérique repose sur des câbles sous-marins, via le système de câbles sous-marins Suriname-Guyane (2010) et le câble AMERICAS II (1999, 8 000 km). Toutefois, ce dernier est la seule infrastructure utilisée par les opérateurs de télécommunications pour relier leur trafic numérique au reste du monde, ce qui nuit à la qualité de la téléphonie et de l'internet, ainsi qu'à la compétitivité régionale, à l'éducation/la formation et à l'inclusion sociale. En ce qui concerne la connectivité numérique, 3 des 17 municipalités éloignées ne disposaient que d'une couverture 2G. Un défi majeur consiste à renforcer le réseau en fibre optique et à augmenter la bande passante pour répondre à ces besoins. Des progrès ont été accomplis grâce à la création d'une société publique locale pour l'aménagement numérique en Guyane française (SPLANG) afin de gérer les infrastructures publiques numériques, le déploiement en cours de la fibre sur le littoral et la sécurisation des flux de données via un projet de câble sous-marin dans le cadre de la stratégie régionale 2021-2027. Cela complétera le développement des compétences numériques de la population, priorité stratégique couverte par plusieurs objectifs du FEDER.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en amenant progressivement le haut débit sur le territoire, en particulier sur le littoral, et en augmentant la couverture 3G dans les zones isolées. Parallèlement, le FEDER contribue à améliorer les services numériques à la population.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER a investi 34,7 millions d'EUR dans le haut débit et la numérisation afin d'accélérer le déploiement de la fibre optique et des services connexes. 10 000 prises supplémentaires connectées à des réseaux en fibre optique ou par satellite ont ainsi été installées, et des mesures ont été prises afin que 70 % de la population des zones isolées soit couverte par la 3G. Grâce à ces projets, 17 centres-villes supplémentaires situés dans des zones reculées bénéficient désormais de la téléphonie, et des connexions FttH (fibre jusqu'au domicile) sont désormais disponibles sur la côte, entre Cayenne et Kourou, et dans la municipalité de Saint-Laurent du Maroni. Le FEDER a également permis aux populations éloignées d'avoir accès aux services numériques des administrations, des écoles ou dans le domaine médical. Ces actions ciblent l'éducation en ligne, la santé en ligne et les services publics à distance. Les investissements du FEDER ont également bénéficié d'un financement REACT-EU (39 millions d'EUR) en faveur de la transition numérique.

Société publique locale pour l'aménagement numérique en Guyane française

Budget total: 6,4 millions d'EUR (*financement de l'UE: 2,6 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2018-2020

Les fonds de l'UE financent la transition numérique en Guyane occidentale (Saint-Laurent du Maroni). Dans une région où la couverture internet à haut débit est la plus faible de France, le FEDER a lancé un projet d'aménagement numérique portant sur la pose de 120 km de fibre optique. Il déploie la fibre pour 44 sites municipaux, pour des sites d'intérêt économique et vers des «points numériques» qui serviront de points d'accès pour les zones les moins connectées de la ville.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Les investissements du FEDER visent à stabiliser l'accès au réseau et à garantir des solutions de connectivité à l'ensemble de la population, en tant que moteur du développement économique. Ces projets concernent: la densification du réseau numérique par fibre optique; le développement de solutions de connexion par satellite pour le littoral ou l'intérieur des terres – actuellement non couvert par la fibre optique; et le déploiement d'infrastructures afin d'améliorer la couverture de téléphonie fixe et mobile, dans des zones ne disposant pas de solutions de fibre optique ou par satellite. Le FEDER (20 millions d'EUR) entend soutenir des opérations d'importance stratégique pour améliorer la connectivité numérique, dont cinq opérations FttH et un réseau d'initiative publique satellitaire. L'objectif est de fournir 19 000 accès supplémentaires à large bande ou à haut débit. Un partenariat étroit entre la Guyane française, la France et l'UE peut assurer des synergies avec des programmes nationaux tels que France Relance, France 2030 et le contrat de convergence et de transformation (CCT).

Construction d'un réseau FttH, secteur de Régina et Saint-Georges

Budget total: 9,3 millions d'EUR (*financement de l'UE: 4,7 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2024-2026 (estimation)

La Guyane française prévoit de déployer un réseau d'initiative publique FttH pour connecter sa population à l'internet à haut débit.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe et le Fonds européen de développement régional financent conjointement le projet Subsea pour la Guyane française à hauteur, respectivement, d'environ 30 millions d'EUR et de 10 millions d'EUR. Ce projet consiste à construire une branche du système EllaLink, le système de câbles sous-marins entre l'Europe et l'Amérique latine. Cela permettra de relier directement la Guyane française au continent européen et d'accroître la souveraineté numérique de la région tout en améliorant la sécurité et la résilience du centre spatial européen de Kourou.

La facilité pour la reprise et la résilience (FRR) finance 100 % du programme «Industrie du Futur», qui aide les PME industrielles à déployer des technologies numériques et à numériser leurs processus de production, notamment en faisant appel à la robotique et à des logiciels fondés sur l'intelligence artificielle. Fin 2022, l'initiative avait soutenu une entreprise en Guyane française. La FRR a également soutenu la formation de conseillers numériques implantés auprès des autorités locales et des acteurs privés de l'économie sociale et solidaire (38 conseillers en Guyane française).

(iii) Éducation, orientation et formation, décrochage scolaire

La Guyane française est confrontée à d'importants défis en matière d'éducation, par rapport aux moyennes nationales et de l'Union. En 2023, seulement 23,7 % de sa population était diplômée de l'enseignement supérieur (contre 42,4 % en France). Près de la moitié des habitants de la région n'ont pas été au-delà de l'enseignement primaire/du premier cycle de l'enseignement secondaire (47,3 % contre 16,3 % pour la France et 20,2 % pour l'UE). Le décrochage scolaire est également un défi majeur. En effet, 21,7 % des jeunes quittent prématurément le système d'éducation et de formation (contre 7,6 % en

France). Une part significative des jeunes (25,5 %) sont sans emploi et ne suivent ni études ni formation (contre 9,2 % dans l'UE).

La croissance démographique exerce une pression sur les infrastructures éducatives en Guyane française, et les écoles existantes ne sont pas adaptées pour amener tous les jeunes au niveau d'éducation requis. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le niveau secondaire devrait accueillir près de 54 900 élèves en 2030, soit 21 300 élèves de plus par rapport à 2015. Le taux d'occupation des établissements secondaires est de 127 % pour la commune de Saint-Laurent du Maroni, de 159 % pour Matoury, de 112 % pour Cayenne et de 135 % pour Macouria. Des investissements sont nécessaires pour améliorer la couverture territoriale des établissements de formation et répondre aux principaux besoins en matière d'infrastructures. Il existe par ailleurs une pénurie de foyers d'hébergements temporaires pour les jeunes travailleurs et d'internats pour permettre aux jeunes d'accéder à la formation et à l'éducation dans toute la région.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent les autorités régionales et nationales dans leurs efforts visant à fournir à la population locale un bon accès à la formation, en adéquation avec les besoins du marché du travail, tout en réduisant le décrochage scolaire. Le FEDER investit dans de meilleures infrastructures pour ce secteur.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE prévoyait d'investir environ 50 millions d'EUR dans l'accès à des possibilités de formation pour la population locale. 43 millions d'EUR ont été investis pour soutenir ces actions, avec une attention particulière accordée aux groupes vulnérables, à leurs besoins et aux difficultés qu'ils rencontrent. En décembre 2023, environ 21 millions d'EUR avaient été investis et avaient soutenu 2 530 chômeurs. Des fonds supplémentaires (31,5 millions d'EUR) ont été octroyés au titre de REACT-EU, notamment pour soutenir l'emploi des jeunes.

Le FEDER entendait permettre à l'ensemble de la population de pouvoir aller à l'école et d'accéder à la formation, afin de lutter contre l'analphabétisme et de favoriser l'acquisition de connaissances de base. Il a investi 32,5 millions d'EUR dans la création, l'équipement ou la modernisation d'infrastructures publiques d'enseignement et de formation telles que des universités, des écoles secondaires et des établissements d'enseignement supérieur, mais aussi des écoles primaires, des centres de formation et des campus. Ce soutien s'est concentré sur l'ouest de la région, et les projets mis en œuvre avaient également permis, en décembre 2023, d'améliorer les conditions d'accueil et d'éducation de 3 420 élèves.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit d'investir plus de 20 millions d'EUR dans l'éducation et la formation des adultes, ce qui permettra à 1 833 demandeurs d'emploi d'accéder à des possibilités de formation d'ici à 2029. Une personne sur deux devrait ainsi obtenir une qualification. Les actions soutenues par le programme régional comprendront des investissements ciblés visant à améliorer le niveau des compétences de base de la population et à fournir aux bénéficiaires des orientations et une aide à l'emploi. Les autorités régionales investiront également dans des mesures visant à recenser les besoins du marché du travail et à adapter les programmes en conséquence. Le programme régional agira en synergie avec le volet régional du programme national FSE+, qui investira notamment dans la formation des travailleurs.

Le FEDER contribuera à améliorer l'accès à la formation et à l'éducation pour les écoles, les étudiants, les stagiaires et les jeunes travailleurs en développant de nouvelles structures et en améliorant celles existantes. Le FEDER investira 60 millions d'EUR dans les infrastructures de l'enseignement secondaire pour qu'elles puissent accueillir 1 500 personnes supplémentaires, dont un lycée et un collège de respectivement 900 et 600 places, afin de relever les défis de la croissance démographique. D'autres projets portent sur la création d'un pôle de formation universitaire dans le domaine de la santé tropicale, de centres de formation et de nouvelles plateformes techniques fixes et mobiles (autobus ou bateaux). L'objectif est de mettre en place une formation continue offrant une meilleure couverture territoriale et des solutions d'hébergement temporaire pour les étudiants, étant donné que les distances entre les municipalités et le manque d'infrastructures de transport rendent les déplacements difficiles et coûteux.

Construction du collège VI de Saint-Laurent

Budget total: 24,2 millions d'EUR (*financement de l'UE: 8 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2015-2022

La population des écoles secondaires ne cesse d'augmenter en raison de la croissance démographique, surtout à l'ouest du territoire. Un important programme de création de collèges a été mis en place dans différentes municipalités. Le FEDER a investi dans la construction d'une école permettant d'accueillir 600 élèves dans la commune de Saint-Laurent du Maroni.



Service d'intérêt économique général (SIEG) – Lot 3 Savanes

Budget total: 3,6 millions d'EUR (*financement de l'UE: 2,9 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2018-2019

Le SIEG de la Guyane française fournit aux villes de Macouria, Kourou, Sinnamary et Iracoubo des réponses adaptées à leur grande hétérogénéité et aux difficultés qu'elles rencontrent dans l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle. Il vise à encourager la mise en commun et la coordination des ressources humaines et matérielles des différents opérateurs de formation (y compris les nouveaux). Le déploiement du SIEG permet de compenser la pénurie d'éducation permanente dans ces zones de la Guyane française. La population des municipalités orientales est confrontée à plusieurs défis: l'entrée dans la vie professionnelle sans diplôme, le chômage, la parentalité précoce, la précarité financière et en matière de logement, les difficultés administratives, les barrières linguistiques et une mobilité réduite. L'opération SIEG propose aux demandeurs d'emploi un service d'orientation sociale et professionnelle, en aidant les bénéficiaires à accéder à des possibilités de formation.

Centre de formation aux métiers de la santé, université de Guyane française

Budget total: 12,5 millions d'EUR (*financement de l'UE: 10,5 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2021-2025 (estimation)

La Guyane française souffre d'un manque chronique de professionnels de la santé et d'un sous-développement de ses infrastructures auxquels la région peine à faire face en raison de sa croissance démographique rapide. Lors des mouvements sociaux de 2017, l'une des principales demandes liées au système de santé était la création d'un centre hospitalier universitaire. Pour s'y préparer, la capacité de formation des futurs médecins et des professions paramédicales (infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, assistants médicaux) doit être renforcée. Le projet de centre universitaire de formation aux métiers de la santé accueillera toutes les formations médicales et paramédicales nécessaires, avec les bâtiments déjà présents sur le campus de Troubiran. L'université de Guyane française proposera une formation médicale et paramédicale à près de 1 200 étudiants dans ce nouveau centre de formation.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le Feader soutient le réseau Maisons familiales rurales à hauteur de 1 million d'EUR, dans le cadre du plan stratégique relevant de la politique agricole commune (2023-2027). Ce réseau regroupe des centres de formation situés dans des zones reculées.

(iv) Inclusion sociale

La population guyanaise fait face à d'importants défis en matière d'inclusion sociale. En 2022, 49,5 % de la population locale était exposée à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Cela représente plus du double de la moyenne nationale et 7,4 points de pourcentage de plus que la moyenne des régions ultrapériphériques françaises (enquête SILC de l'UE sur les revenus et les conditions de vie pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et La Réunion). Ce défi est aggravé par les problèmes d'éducation et le taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes, ainsi que par l'accès insuffisant aux soins de santé et aux services sociaux, en particulier dans les zones les plus reculées du territoire. Des obstacles administratifs empêchent une partie de la population de bénéficier de l'aide sociale et d'une orientation sociale et professionnelle.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, visent à prévenir et à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale au moyen d'initiatives en matière d'emploi et d'orientation sociale. Ils offrent également un soutien adapté aux groupes vulnérables, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants. Au cours de la période 2021-2027, les défis en matière d'inclusion sociale sont également relevés grâce à des investissements dans la formation dans le secteur de la santé.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE prévoyait d'investir plus de 107 millions d'EUR (financement de l'UE: 78 millions d'EUR) en Guyane française pour soutenir des mesures d'inclusion sociale. En décembre 2023, plus de 5 700 chômeurs et 1 400 personnes inactives avaient bénéficié du soutien du FSE.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit d'investir plus de 24 millions d'EUR (financement de l'UE: 21 millions d'EUR) pour soutenir des mesures d'inclusion sociale. Le programme vise à soutenir, d'ici à 2029, environ 8 400 personnes, dont environ 2 000 enfants et plus de 2 300 personnes handicapées. Le programme jouera un rôle important dans la levée des obstacles administratifs et sociaux auxquels est confrontée une partie importante de la population. D'ici à 2029, les mesures d'inclusion sociale du FSE+ devraient aider plus de 4 000 personnes à bénéficier d'une orientation sur mesure en ce qui concerne l'accès aux prestations sociales et à des conseils.

ENVI API

Budget total: 0,8 million d'EUR (*financement de l'UE: 0,6 million d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2020-2022

ENVI API était un projet d'inclusion sociale conçu autour de l'apiculture, de l'agriculture et de la protection de l'environnement. Il visait à proposer une approche innovante pour cibler les jeunes les plus éloignés du marché du travail. Il a réussi à promouvoir le développement durable et les métiers verts, et les bénéficiaires du revenu minimum ont pu développer leurs compétences dans ces domaines. Le projet a également sensibilisé les bénéficiaires aux enjeux environnementaux à l'échelle mondiale et a encouragé l'émergence d'une approche plus traditionnelle de la production et de la consommation, comme l'utilisation de méthodes ancestrales. Le projet a offert aux bénéficiaires une forme innovante d'orientation sociale et professionnelle dans le cadre d'ateliers et de formations sur place, ce qui a favorisé leur intégration sur le marché du travail.



Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Interreg Amazonie 2014-2020 soutient deux projets, Malakit et CUREMA, visant à développer et à mettre en œuvre des stratégies innovantes de lutte contre le paludisme et d'élimination de celui-ci, ciblant en particulier les populations vulnérables et isolées, notamment les travailleurs miniers, dans les zones transfrontalières de la Guyane française, du Brésil et du Suriname. Ces projets ont contribué à réduire les inégalités en matière de santé et à favoriser l'inclusion sociale grâce à un meilleur accès aux services de santé. Le projet Malakit proposait des kits d'autodiagnostic et d'autotraitement du paludisme, ainsi qu'une formation appropriée. Le projet CUREMA a quant à lui poursuivi les efforts du projet Malakit en optimisant la stratégie d'autodiagnostic et d'autotraitement de la maladie. S'intéressant tout particulièrement aux reviviscences, il entendait éradiquer les formes du paludisme présentes dans les récifs.

Le Feader 2014-2022 soutient la formation professionnelle, avec 61 projets (625 000 EUR) et plus de 1 500 participants. Pour la période 2023-2027, il continuera à financer plus particulièrement la formation dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la sylviculture.

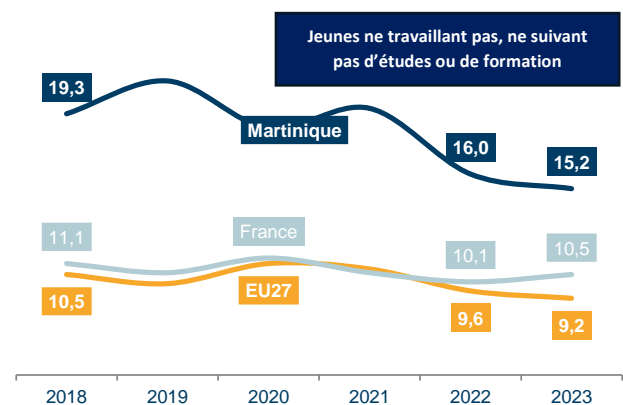
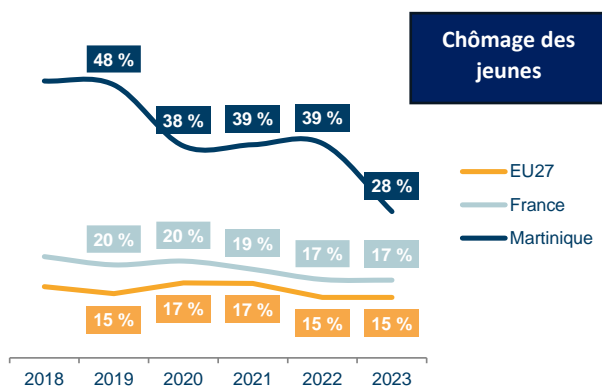
3.3. Martinique

MARTINIQUE



En bref

- Le produit intérieur brut par habitant (standard de pouvoir d'achat) représente 70 % de la moyenne de l'Union.
- Le taux de chômage (10,8 % en 2023) et le taux de chômage des jeunes sont nettement supérieurs aux moyennes de la France et de l'Union, mais le taux de chômage des jeunes a chuté, passant de 38,3 % en 2020 à 28 % en 2023.
- Le taux de jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation (13 % en 2023) et le taux de jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), qui s'élevait à 15 % en 2023, sont supérieurs aux moyennes de la France et de l'Union.
- Les ressources humaines en sciences, en pourcentage de la population active, sont supérieures à 30 %.



INDICATEURS

| | Martinique | France | UE |
|---|------------------|------------------|------------------|
| PIB | 2022 | 2022 | 2022 |
| Produit intérieur brut/habitant (standard de pouvoir d'achat - % de l'EU-27) | 70 | 100 | 100 |
| PIB/habitant en prix courants du marché (EUR) | 27 000 | 38 500 | 35 400 |
| Population | 2023 | 2023 | 2023 |
| Âge médian en 2023 | 49,2 | 42,4 | 43,9 (2020) |
| Projections de l'âge médian en 2100 | 47,1 (- 2,1 ans) | 47,5 (+ 5,1 ans) | 48,8 (+ 4,9 ans) |
| Population totale en 2023 | 353 444 | 68,2 millions | 448,8 millions |
| Projections de la population totale en 2100 | 234 325 | 69,6 millions | 416 millions |
| Projections de la population totale en 2100 en % de la population totale de 2023 | 66 % | 102 % | 93 % |
| Taux de chômage par tranche d'âge | 2023 | 2023 | 2023 |
| Taux de chômage des 15-74 ans (%) | 10,8 | 7,3 | 6,1 |
| Taux d'emploi des 15-64 ans (%) | 59,9 | 68,4 | 70,4 |
| Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (%) | 28,0 | 17,2 | 14,5 |
| Recherche | 2023 | 2023 | 2023 |
| Ressources humaines en sciences et technologies (% de la population active) | 30,4 | 39,0 | 35,9 |
| INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE | | | |
| Accès à l'éducation | 2023 | 2023 | 2023 |
| Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, 18-24 ans (%) | 13,0 | 7,6 | 9,5 |
| Jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation, 15-24 ans, NEET (%) | 15,2 | 10,5 | 9,2 |
| Diplômés de l'enseignement supérieur, 25-64 ans (%) | 29,2 | 42,4 | 35,1 |
| Niveau d'instruction inférieur à l'enseignement primaire/au premier cycle de l'enseignement secondaire, 25-64 ans (%) | 28,1 | 16,3 | 20,2 |
| Accès aux TIC | 2022 | 2022 | 2022 |
| Particuliers utilisant l'internet au moins une fois par semaine (%) | 84 | 90 | — |
| Ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet (%) | 86 (2021) | 88 (2021) | 90 (2021) |
| Accès aux soins de santé | 2021 | 2021 | 2021 |
| Nombre de médecins pour 100 000 habitants | 312 | 318 | — |
| Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants | 539 | 565 | 532 (2019) |

Fonds de la politique de cohésion en Martinique

| | |
|---|--|
| <p>FEDER 2014-2020</p> <p><i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 352 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 93 millions d'EUR</i> TOTAL 445 millions d'EUR</p> | <p>FSE 2014-2020</p> <p><i>Fonds social européen (FSE) «mainstream»: 189 millions d'EUR</i> <i>IEJ: 30 millions d'EUR</i> TOTAL 219 millions d'EUR</p> |
| <p>TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020: 664 millions d'EUR</p> | |
| <p><i>FEDER REACT-EU: 159 millions EUR</i></p> | <p><i>FSE REACT-EU: 39 millions d'EUR</i></p> |
| <p>TOTAL REACT-EU (*) : 198 millions d'EUR (*) NextGenerationEU pour le FEDER et le FSE (2014-2020)</p> | |
| <p>FEDER 2021-2027</p> <p><i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 393 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 89 millions d'EUR</i> TOTAL 482 millions d'EUR</p> | <p>FSE+ 2021-2027</p> <p><i>Fonds social européen plus (FSE+) «mainstream»: 160 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FSE+ pour les régions ultrapériphériques: 28 millions d'EUR</i> TOTAL 188 millions d'EUR</p> |
| <p>TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027: 670 millions d'EUR</p> | |
| <p>TOTAL 2014-2027 (fonds de la politique de cohésion et REACT-EU): 1 532 millions d'EUR</p> | |

Domaines prioritaires

La Martinique est confrontée à des défis majeurs dans les domaines suivants: i) **soutien aux PME**; ii) **infrastructures de soins de santé**; iii) **éducation et formation, décrochage scolaire**; iv) **emploi (des jeunes) et mobilité**. Elle bénéficie d'une aide substantielle de l'UE dans ces domaines. Pour **la période 2014-2027 (à savoir les deux périodes de programmation)**, le financement total qui lui a été alloué au titre du FEDER et du FSE(+) dans ces domaines prioritaires s'élève à **692,8 millions d'EUR**.

(i) Soutien aux PME

La Martinique est confrontée à d'importants enjeux liés au soutien aux PME. Au cours des dernières décennies, l'économie de la Martinique est passée d'une économie essentiellement agricole à une économie largement dominée par les services. Les différents surcoûts induits par son éloignement du marché intérieur de l'UE nuisent à la compétitivité des entreprises et contribuent à leur fragilité financière. Le système bancaire doit être amélioré, notamment en ce qui concerne le soutien au développement des entreprises et à l'investissement. Le principal défi pour la région est de construire une base de production organisée autour d'entreprises financièrement saines et flexibles.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en favorisant l'entrepreneuriat, la croissance des jeunes entreprises, les entreprises en expansion, les pépinières d'entreprises, les services avancés aux entreprises et les nouveaux modèles économiques pour les PME. Ils visent également à stimuler les exportations grâce à des programmes d'internationalisation.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER a soutenu des actions individuelles et collectives visant à structurer et à diversifier la production, en mettant particulièrement l'accent sur cinq secteurs stratégiques: l'agro-transformation, l'amélioration des ressources, la santé et le vieillissement, la numérisation et le tourisme. Le FEDER a investi dans les PME dans le cadre de la recherche et de l'innovation (13 millions d'EUR), du transfert de technologies, de la coopération entre universités et entreprises et de services de soutien avancés aux PME (3 millions d'EUR). La capacité de croissance sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux a été soutenue à hauteur de 98 millions d'EUR.

Selon une étude publiée par l'INSEE en 2022, près de 73 % des entreprises créées en 2014 étaient encore actives en 2019. La Martinique est la région française qui affiche le taux de survie le plus élevé à 5 ans pour les entreprises. Le développement d'entreprises pérennes a généré une croissance de 47 % de l'emploi salarié pour toutes les entreprises créées au cours du premier semestre de 2014. En décembre 2023, 232 millions d'EUR avaient été investis dans plus de 200 PME. Le soutien aux entreprises (530 entreprises) s'est concentré sur les domaines suivants: création de zones d'activité économique,

investissements visant à structurer et à diversifier la production, ingénierie financière, produits et services numériques et soutien au secteur du tourisme.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

L'économie de la Martinique doit évoluer, ce qui signifie passer d'un système fragmenté reposant principalement sur de petites entreprises à faible capacité financière et à haut risque à un système structuré fondé sur des secteurs composés d'entreprises finançables et rentables. Le FEDER financera les actions suivantes, avec un objectif de 30 000 entreprises bénéficiaires:

- structuration des secteurs prioritaires, modernisation des équipements de production pour l'avenir, création de fonds d'investissement et mise en commun des compétences techniques, y compris le développement commercial et l'internationalisation des PME (83 millions d'EUR);
- soutien aux processus et pôles d'innovation (13 millions d'EUR) et à la recherche et à l'innovation (6 millions d'EUR);
- numérisation des PME (y compris le commerce électronique, les activités économiques en ligne et les processus d'entreprise en réseau, les pôles d'innovation numérique, les laboratoires vivants, les entrepreneurs web et les jeunes entreprises dans le domaine des TIC, ainsi que le commerce interentreprises), avec un montant de 8 millions d'EUR;
- amélioration de la compétitivité en s'attaquant à la question des surcoûts.

Soutien aux PME dans l'amélioration de l'accès aux soins de santé

Budget total: 197 millions d'EUR (*financement de l'UE: 108 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2019-2021

[clikOdoc](#) est une jeune entreprise établie en Martinique en 2018 qui connaît actuellement une croissance rapide. Elle facilite la relation entre les patients et les professionnels de la santé en regroupant des services de planification de l'agenda avec et sans rendez-vous, un moyen de communication sécurisé entre les professionnels de la santé et les patients, et des services de télémedecine. Ce projet permettra d'optimiser les soins prodigués aux patients en facilitant la prise de rendez-vous. Il facilitera également le transfert de patients entre praticiens et permettra la mise en place de listes d'attente automatisées afin de réduire les délais d'attente. Initialement destinée aux praticiens de Martinique, la plateforme a été étendue à d'autres régions ultrapériphériques françaises. Elle regroupe désormais 521 praticiens.

Projet CTEBioM

Budget total: 17,4 millions d'EUR (*financement de l'UE: 6 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre prévue:** 2027

La Martinique souhaite tirer le meilleur parti de ses bioressources et de sa biodiversité grâce à des programmes de recherche fondamentale complexes. La stratégie territoriale pour la recherche fondamentale permettra le déploiement de ce projet dans toute la région. Le Centre territorial d'exploration de la biodiversité de la Martinique (CTEBioM) sera composé de laboratoires de haute technologie et de plateformes à très haute valeur ajoutée qui seront mises à la disposition de la région et de ses parties prenantes. Le CTEBioM se concentrera sur la métabolomique et la génomique, ainsi que sur la chimie, la biotechnologie, la pharmaco-toxicologie et la bio-informatique. Le centre disposera d'équipements innovants pour l'acquisition de résultats en Martinique, ainsi que d'une pépinière d'entreprises.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le Pôle Europe Entreprise Innovation (PEEI) 2020-2021, financé à hauteur de 60 000 EUR par Horizon 2020, et un consortium des chambres de commerce et d'industrie de Martinique et Guadeloupe et la Technopole Martinique ont fourni aux PME locales des services intégrés de soutien aux entreprises et à l'innovation axés sur la croissance, facilitant leur accès aux marchés internationaux.

(ii) Infrastructures des soins de santé

Parmi les régions ultrapériphériques françaises, la Martinique est la région la plus proche des normes sanitaires de la France métropolitaine. Toutefois, l'accès à des services abordables et de qualité y reste inégal. Le système de santé de la Martinique se caractérise par des capacités plus réduites et des personnels de santé moins nombreux par rapport aux moyennes nationales et de l'Union. La plupart des services sont situés dans les grandes zones urbaines. Les capacités limitées et inégales en matière de soins de santé aggravent la situation des groupes les plus vulnérables, parmi lesquels figurent les personnes âgées et les enfants. Qui plus est, l'île est de plus en plus touchée par d'importants changements démographiques, le vieillissement de la population nécessitant des soins de santé et des services spécifiques.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent des initiatives dans ce domaine en encourageant l'amélioration des centres de santé locaux et en soulignant le rôle essentiel qu'ils peuvent jouer dans la décentralisation des soins de santé. Il est nécessaire d'investir davantage dans les infrastructures et les équipements de santé afin de soutenir le renforcement de l'égalité d'accès aux soins de santé sur toutes les îles et sur tous les sites.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE prévoyait d'investir 48,3 millions d'EUR dans la promotion de l'accès à des services de santé abordables et dans la réduction des inégalités sur le plan de la situation sanitaire. REACT-EU a grandement contribué à accroître les investissements dans les infrastructures sanitaires de la Martinique et à soutenir les jeunes, les travailleurs et les entrepreneurs isolés (par exemple, scolarisation à domicile, aides exceptionnelles). En 2023, 38,8 millions d'EUR avaient été investis. REACT-EU est venu en aide à quelque 7 500 personnes.

Le FEDER s'est concentré sur l'amélioration de la quantité et de la qualité des structures de soins collectives pour les personnes âgées et sur l'augmentation du taux de logements individuels adaptés. À la suite de la crise de la COVID-19, l'action du FEDER dans le domaine des infrastructures de santé a été stimulée par un soutien supplémentaire REACT-EU d'un montant total de 138,8 millions d'EUR en faveur de différents bénéficiaires. Les actions couvertes par le FEDER concernent le développement de centres d'excellence en matière de soins de santé, la création de l'Institut caribéen d'imagerie nucléaire (ICIN), la modernisation des centres hospitaliers et l'augmentation du nombre de lits hospitaliers, la création d'une unité d'hébergement améliorée et l'équipement d'un centre d'imagerie médicale. Ces initiatives ont renforcé le système hospitalier de la région. En décembre 2023, 143 millions d'EUR avaient été investis dans les infrastructures de santé par l'intermédiaire du FEDER, principalement par REACT-EU.

EHPAD «Habitation Fantaisie» à Saint-Joseph

Budget total: 13 millions d'EUR (*financement de l'UE: 6,54 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2017-2023

Le projet prévoit la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), doté d'une capacité de 80 lits d'hébergement permanent, de quatre lits d'hébergement temporaire et de six places d'accueil de jour. Le projet d'EHPAD est situé dans la commune de Saint-Joseph, dans le secteur Centre agglomération, qui comprend les communes de Fort-de-France, du Lamentin, de Saint-Joseph et de Schœlcher. La superficie des bâtiments subventionnés est de 4 428 m². L'aménagement global de cette parcelle comprend la création d'un centre de santé qui hébergera une unité de réadaptation de 60 lits en plus de l'EHPAD, actuellement en cours de construction.



Extension de la maison de retraite Bethléem

Budget total: 1,42 million d'EUR (*financement de l'UE: 0,69 million d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** 2020

La maison de retraite Bethléem est située à Terreville, dans la ville de Schœlcher, une zone à croissance rapide. Le projet d'extension de l'EHPAD Bethléem d'une capacité de 11 lits et de ses locaux annexes répond à un besoin de lits supplémentaires, le taux d'occupation actuel étant compris entre 96 et 100 %. Il est géré par l'association «Maison de retraite de Bethléem (Foyer Bethléem)», propriétaire du terrain sur lequel l'établissement est situé. Un bail emphytéotique a été signé entre la Société martiniquaise d'habitation à loyer modéré et l'association pour une période de 40 ans, au terme de laquelle l'association deviendra propriétaire des locaux. La maison de retraite souhaite améliorer la prise en charge des personnes âgées ayant des problèmes comportementaux modérés en leur proposant des activités sociales et thérapeutiques appropriées. Au quotidien, l'association aide les résidents à passer la journée «comme s'ils étaient chez eux».



Création de l'Institut caribéen d'imagerie nucléaire

Budget total: 49 millions d'EUR (*financement de l'UE: 49 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2020-2023

La Martinique a connu une augmentation exponentielle du nombre de cas de cancer, d'endométriose, de maladies cardiaques et de maladies neurodégénératives. L'hôpital universitaire de Martinique doit être doté d'outils modernes pour améliorer le diagnostic et la gestion optimale de ces maladies. Cela contribuera à la progression de la Martinique vers l'autosuffisance en matière de soins de santé. Le projet concerne l'Institut caribéen d'imagerie nucléaire et ses activités de recherche clinique et de formation médicale, les premières du genre en Martinique. La configuration unique du bâtiment regroupe le cyclotron et les activités cliniques et radiopharmaceutiques sur un seul site, offrant des soins optimaux aux patients de Martinique et des Caraïbes souffrant des pathologies susmentionnées. Le bâtiment abrite des installations de médecine nucléaire, d'anatomopathologie et de radiopharmacie. La proximité du cyclotron par rapport au lit du patient permet d'utiliser de nouveaux radioéléments plus efficaces.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ soutient des opérations qui répondent aux besoins fondamentaux des personnes et donnent accès à des services essentiels, et plus particulièrement aux soins de santé. Il contribue à remédier aux pénuries de professionnels de la santé en renforçant leur formation et leur installation dans des zones trop peu desservies. Ces opérations visent à améliorer l'accessibilité, la qualité et la durabilité des soins de santé. Un montant de 20,8 millions d'EUR est consacré à l'amélioration des services de santé, grâce à une meilleure accessibilité, notamment pour les personnes âgées, et à une formation de qualité pour les professionnels.

Le FEDER contribuera à renforcer l'accès aux soins de santé locaux et à augmenter le nombre de maisons de soins pour les personnes âgées dans la région. Il prévoit d'investir 13 millions d'EUR dans les infrastructures de santé et 5 millions d'EUR dans les équipements de santé et vise à accroître la capacité des établissements de soins de santé de 326 000 patients par an. Outre les actions financées par le FSE+, le FEDER soutiendra: le renforcement et l'amélioration de l'offre locale de soins de santé pour tous; des études, travaux et infrastructures de soins de santé (centres locaux, maisons de soins, centres médicaux); la transformation, la rénovation, l'équipement et le passage au numérique des établissements médico-sociaux; des outils d'interopérabilité et la modernisation des outils numériques; des équipements et des infrastructures de soins de santé.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Conformément aux lignes directrices du Ségur de la Santé, le plan français pour la reprise et la résilience consacre 6 milliards d'EUR sur cinq ans à des investissements dans le secteur médico-social, en se concentrant sur trois priorités: projets hospitaliers prioritaires et projets hospitaliers urbains; rénovation et équipement des établissements médico-sociaux; déploiement et interopérabilité des outils numériques.

(iii) Éducation et formation, décrochage scolaire

En Martinique, l'accès à une éducation de qualité reste un défi, et il entrave encore l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Seulement 29,2 % de la population a obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 42,4 % en France), et 28,1 % de la population n'avait aucun diplôme (contre 16,3 % en France) en 2023. En conséquence, la Martinique est touchée par un phénomène persistant de fuite des cerveaux et des compétences. En outre, le taux de décrochage scolaire y reste élevé, ce qui entrave l'intégration socioprofessionnelle de ces groupes vulnérables. En 2023, seuls 10,8 % des adultes ont pris part à l'éducation et à la formation (contre 14,9 % en France). Dans ce contexte, le perfectionnement et la reconversion des travailleurs et l'accès à une formation efficace et de qualité pour les demandeurs d'emploi sont essentiels afin de favoriser l'employabilité et de garantir les transitions professionnelles.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces

initiatives. Le FSE+ continuera de soutenir l'accès à l'emploi, notamment par les moyens suivants: l'accès à une activité d'indépendant et à l'entrepreneuriat; l'achèvement d'une éducation de qualité et la lutte contre le décrochage scolaire. Il soutiendra également les mesures d'apprentissage tout au long de la vie, de perfectionnement et de reconversion professionnels pour les demandeurs d'emploi et les travailleurs, l'inclusion active au moyen de parcours intégrés et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, y compris pour les enfants à risque.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE a apporté une contribution majeure pour répondre aux besoins de la région, avec un budget global de 189 millions d'EUR. L'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) a investi 7,6 millions d'EUR en faveur des jeunes âgés de 18 à 25 ans qui sont sans emploi et sans formation. Dans le cadre de REACT-EU, un budget supplémentaire de 38,8 millions d'EUR a été alloué à ces priorités. En outre, pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les élèves au terme d'une éducation de qualité, le FSE a soutenu les élèves les plus à risque. Dans le cadre du FSE, 1,2 million d'EUR ont été consacrés à l'achèvement d'une éducation de qualité par la lutte contre le décrochage scolaire. En outre, 54 millions d'EUR ont été consacrés au perfectionnement et à la reconversion des travailleurs et des demandeurs d'emploi, ainsi qu'à la facilitation des transitions professionnelles. Le FSE a soutenu des mesures spécifiques visant à améliorer l'employabilité et les compétences, en particulier pour les jeunes, notamment en contribuant à des programmes couronnés de succès tels que le service militaire adapté.

Le FEDER a investi 7,9 millions d'EUR dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle en vue de l'acquisition de compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie. Les investissements concernaient l'infrastructure de formation professionnelle de la Martinique, qui présente un taux d'intégration particulièrement élevé. Le RSMA a créé ou modernisé des infrastructures afin d'adapter les installations consacrées à l'intégration professionnelle des jeunes les plus éloignés du marché du travail. 9 000 étudiants ont suivi une formation dans ce cadre. Les projets financés étaient la construction d'un bâtiment d'hébergement, de gestion et de supervision et la construction d'un centre de formation professionnelle. La pêche étant l'un des domaines d'action stratégiques recensés par la plateforme de spécialisation intelligente (agro-transformation), le FEDER a contribué à renforcer cette structure de formation, en synergie avec le FSE et le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture.

CFA Santé Martinique

Budget total: 1,9 million d'EUR (*financement de l'UE: 1,26 million d'EUR*)

Le CFA Santé Martinique est le premier centre de formation des apprentis spécialisé dans les métiers de la santé des Antilles françaises et de Guyane française. La solution repose sur un modèle en place depuis une vingtaine d'années en France. L'objectif est d'écouter et de répondre aux besoins spécifiques recensés par les établissements et les professionnels dans la pratique. Le programme d'apprentissage permet aux étudiants en difficulté de trouver des solutions permettant à l'apprenant de s'adapter aux réalités du marché du travail. Au cours de la période 2021-2022, 36 apprentis ont bénéficié de six formations médico-techniques et de santé publique; au total, trois partenaires éducatifs et 19 employeurs (15 dans le secteur privé et quatre dans le secteur public – 14 en Martinique, quatre en Guadeloupe et un en Guyane française) y ont participé. Plus de 50 jeunes ont bénéficié d'une formation.

Régiment du service militaire adapté – RSMA

Budget total: 9 millions d'EUR (FSE et IEJ) **Année de mise en œuvre:** 2020

Destiné aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, avec un total de 650 stagiaires par an, le [RSMA](#), placé sous la tutelle du ministère des Outre-mer, est un programme d'accompagnement des jeunes (NEET) âgés de 18 à 25 ans vers l'emploi grâce à l'acquisition de compétences de base (par exemple, premiers secours, permis de conduire), à des formations professionnelles et à des ateliers de recherche d'emploi. Ce programme aide les jeunes à s'intégrer durablement sur le marché du travail et propose une formation professionnelle dans plus de 20 domaines différents (par exemple, l'administration, la construction ou encore le tourisme). La formation accompagne les jeunes dans l'adaptation de leurs compétences aux transitions écologique et numérique. Résultat: 75 % des stagiaires trouvent un emploi ou une formation à la suite de leur participation au RSMA.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit un financement de 168 millions d'EUR entre le programme géré par le conseil régional (118,8 millions d'EUR) et le volet géré par le gouvernement dans le cadre du programme national du FSE+ (49,3 millions d'EUR). Le FSE+ soutient des formations de qualité, aide à prévenir le décrochage scolaire et favorise l'orientation professionnelle, afin

de faciliter l'emploi des jeunes en Martinique. Il prévoit d'investir 10,9 millions d'EUR pour améliorer les systèmes d'éducation et de formation, notamment par la numérisation des outils éducatifs. En outre, 13,4 millions d'EUR seront consacrés à la lutte contre le décrochage scolaire (au moins 2 200 enfants bénéficieront de cette aide). Le FSE+ aide les jeunes et les adultes à adapter leurs compétences à la lumière de la transition écologique et numérique en cours.

Le FEDER prévoit d'investir près de 5 millions d'EUR dans les infrastructures d'enseignement primaire et secondaire et près de 8 millions d'EUR dans des infrastructures d'enseignement et de formation professionnels et d'éducation des adultes. Le FEDER financera également la rénovation et la construction d'écoles publiques afin d'améliorer l'offre de formation dans la région, et notamment l'égalité d'accès à une éducation et à une formation inclusives et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés. L'objectif est d'offrir au niveau local le plus grand nombre possible de possibilités de formation. L'accès aux écoles publiques pour les groupes vulnérables sera facilité par le soutien du FSE+, grâce à un contrat d'apprentissage, ou, à défaut, la France financera des bourses en faveur des groupes vulnérables.

(iv) Emploi (des jeunes) et mobilité

La Martinique est l'une des régions françaises touchées par d'importants changements démographiques, sa population totale diminuant progressivement (de 4,1 % entre 2018 et 2023). La diminution de la population en âge de travailler et le retard qu'accuse l'enseignement supérieur font que la Martinique risque de se trouver dans un piège de développement. En Martinique, le taux d'emploi reste relativement faible, puisque 66,2 % de la population âgée entre 20 et 64 ans occupait un emploi en 2023 (contre 74,4 % en France). Malgré une légère augmentation en 2021 (12,8 %), le taux de chômage est passé de 14,8 % en 2019 (19,4 % en 2014) à 10,8 % en 2023, bien qu'il reste nettement supérieur aux moyennes de la France et de l'Union (UE: 6,1 % et France: 7,3 %). La Martinique connaît un taux élevé de chômage des jeunes et une fuite des cerveaux (24,3 % des jeunes sans emploi en 2023). Le taux de chômage des jeunes est resté supérieur à celui de l'UE (11,2 %) et à la moyenne nationale (13,6 %). Le taux de NEET a chuté de 19,6 % en 2021 à 15,2 % en 2023 (UE: 9,2 %, France 10,5 %). L'intégration sur le marché du travail reste un défi, surtout pour les jeunes.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, visent à soutenir les mesures de perfectionnement et de reconversion professionnels, ainsi que l'accès à une activité d'indépendant et à l'entrepreneuriat.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE souhaitait proposer des programmes de formation et de renforcement des compétences de qualité, ciblant en particulier les groupes les plus vulnérables. Les opérations financées au titre du FSE ont soutenu l'intégration sur le marché du travail par l'accès à une activité d'indépendant et le développement de l'entrepreneuriat. 40,7 millions d'EUR ont été investis dans l'emploi des jeunes et l'apprentissage tout au long de la vie en vue de l'acquisition des compétences nécessaires et de l'intégration sur le marché du travail. 54 millions d'EUR ont été consacrés au perfectionnement et à la reconversion des travailleurs et des demandeurs d'emploi, ainsi qu'à la facilitation des transitions professionnelles. Le FSE et l'IEJ ont eu pour principal objectif de soutenir l'intégration des jeunes sur le marché du travail, en assurant un accès égal à une éducation de qualité et à une orientation professionnelle. L'enveloppe de 7,6 millions d'EUR allouée à l'IEJ a permis d'améliorer les outils d'orientation, l'orientation professionnelle sur mesure, la mobilité formative et professionnelle et la formation des NEET.

Atout Inclusion 2.i – Intégration des jeunes sur le marché du travail

Budget total: 3,8 millions d'EUR) **Années de mise en œuvre:** 2020-2023

Le programme Atout Inclusion 2.i vise à promouvoir l'emploi de 320 jeunes NEET âgés de moins de 25 ans. Les participants sont immergés dans une situation professionnelle, ce qui leur permet de développer leurs connaissances. Avec une durée de 12 mois (7 mois au centre et 5 mois pour la mise en situation pratique), l'objectif ultime du programme Atout Inclusion 2.i est de renforcer l'employabilité et l'autonomie des jeunes. Les objectifs d'Atout inclusion 2.i sont les suivants:

- exploiter le potentiel des jeunes et supprimer leurs freins à l'intégration;
- sensibiliser les entreprises à la situation des NEET;
- renforcer l'expérience acquise par les jeunes, y compris ceux qui ne sont pas sur le marché du travail;
- doter les jeunes des compétences requises pour les mobiliser sur des projets interactifs, collectifs et/ou individuels, numériques et innovants;
- évaluer régulièrement l'évolution des jeunes et l'adaptation de leur carrière.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ continue de soutenir les mesures de perfectionnement et de reconversion professionnels à hauteur de 15,9 millions d'EUR, ainsi que l'accès à une activité d'indépendant ou à l'entrepreneuriat. Le soutien à l'entrepreneuriat vise en particulier à améliorer la participation des femmes au marché du travail, étant donné qu'elles sont particulièrement touchées par le chômage (7,9 millions d'EUR prévus). Les opérations du FSE+ favorisent les possibilités de perfectionnement et de reconversion professionnels afin de renforcer l'employabilité des chômeurs et des groupes défavorisés (au moins 1 800 participants bénéficieront d'un soutien). Le FSE+ vise à lutter contre le décrochage scolaire, à favoriser l'emploi des jeunes et à soutenir l'achèvement d'une formation de qualité. Le FSE+ soutient l'activation des compétences nécessaires dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre, dans le cadre de la garantie pour la jeunesse. La dotation spécifique du FSE+ destinée aux régions ultrapériphériques soutiendra la mobilité afin d'améliorer les compétences des jeunes et de faciliter leur intégration sur le marché du travail.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

La facilité pour la reprise et la résilience a financé la garantie d'État en faveur de prêts d'études d'un montant maximal de 20 000 EUR pour 586 jeunes en Martinique. Cofinancé par le FEDER (2,9 millions d'EUR) dans le cadre du programme Interreg Caraïbes, le projet Odysee vise à développer le secteur de l'économie bleue du tourisme côtier et maritime, en créant un itinéraire nautique international en vue du développement économique de la région des Caraïbes. Il exploitera pour ce faire le potentiel du secteur nautique en matière de création d'emplois, en particulier chez les jeunes.

3.4. Mayotte

MAYOTTE



En bref

- Le produit intérieur brut par habitant (standard de pouvoir d'achat) représente 30 % de la moyenne de l'Union.
- Le taux de chômage (27,8 % en 2020) est plus de trois fois supérieur aux moyennes de la France et de l'Union; les dernières données pour cet indicateur datent de 2020.
- La population devrait être multipliée par un facteur de 2,5 entre 2023 et 2100.
- Le taux de fécondité est le plus élevé de l'Union (4,56).
- L'âge médian de la population est de 17,7 ans (contre 42,4 ans en France et 43,9 ans dans l'Union).



PIB en PPA



2018 2019 2020 2021 2022

— Mayotte
— France
- - - UE (100)



Nombre de médecins pour 100 000 habitants



2017 2018 2019 2020 2021

— Mayotte
— France

INDICATEURS

| | Mayotte | France | UE |
|---|-------------------|------------------|------------------|
| PIB | 2022 | 2022 | 2022 |
| Produit intérieur brut/habitant (standard de pouvoir d'achat - % de l'EU-27) | 30 | 100 | 100 |
| PIB/habitant en prix courants du marché (EUR) | 11 500 | 38 500 | 35 400 |
| Population | 2023 | 2023 | 2023 |
| Âge médian en 2023 | 17,7 | 42,4 | 43,9 (2020) |
| Projections de l'âge médian en 2100 | 28,0 (+ 10,3 ans) | 47,5 (+ 5,1 ans) | 48,8 (+ 4,9 ans) |
| Population totale en 2023 | 309 981 | 68,2 millions | 448,8 millions |
| Projections de la population totale en 2100 | 782 043 | 69,6 millions | 416 millions |
| Projections de la population totale en 2100 en % de la population totale de 2023 | 252 % | 102 % | 93 % |
| Taux de chômage par tranche d'âge | 2023 | 2023 | 2023 |
| Taux de chômage des 15-74 ans (%) | 27,8 (2020) | 7,3 | 6,1 |
| Taux d'emploi des 15-64 ans (%) | 32,2 (2020) | 68,4 | 70,4 |
| Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (%) | 55,4 (2020) | 17,2 | 14,5 |
| Recherche | 2023 | 2023 | 2023 |
| Ressources humaines en sciences et technologies (% de la population active) | 17,8 (2020) | 39,0 | 35,9 |
| INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE | | | |
| Accès à l'éducation | 2023 | 2023 | 2023 |
| Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, 18-24 ans (%) | — | 7,6 | 9,5 |
| Jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation, 15-24 ans, NEET (%) | — | 10,5 | 9,2 |
| Diplômés de l'enseignement supérieur, 25-64 ans (%) | — | 42,4 | 35,1 |
| Niveau d'instruction inférieur à l'enseignement primaire/au premier cycle de l'enseignement secondaire, 25-64 ans (%) | — | 16,3 | 20,2 |
| Accès aux TIC | 2022 | 2022 | 2022 |
| Particuliers utilisant l'internet au moins une fois par semaine (%) | — | 90 | — |
| Ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet (%) | — | 88 (2021) | 90 (2021) |
| Accès aux soins de santé | 2021 | 2021 | 2021 |
| Nombre de médecins pour 100 000 habitants | 86 | 318 | — |
| Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants | 127 | 565 | 532 (2019) |

Fonds de la politique de cohésion à Mayotte

| | |
|---|---|
| FEDER 2014-2020 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 146 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 3 millions d'EUR</i> TOTAL FEDER: 149 millions d'EUR | FSE 2014-2020 <i>Fonds social européen (FSE) «mainstream»: 63 millions d'EUR</i> <i>IEJ: 15 millions d'EUR</i> TOTAL FSE: 78 millions d'EUR |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020: 227 millions d'EUR | |
| <i>FEDER REACT-EU: 119 millions d'EUR</i> | <i>REACT-EU FSE EUR: 20 millions d'EUR</i> |
| TOTAL REACT-EU (*) : 139 millions d'EUR (*) <i>NextGenerationEU pour le FEDER et le FSE (2014-2020)</i> | |
| FEDER 2021-2027 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 289 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 58 millions d'EUR</i> TOTAL FEDER: 347 millions d'EUR | FSE+ 2021-2027 <i>Fonds social européen plus (FSE+) «mainstream»: 116 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FSE+ pour les régions ultrapériphériques: 16 millions d'EUR</i> TOTAL FSE+: 132 millions d'EUR |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027: 479 millions d'EUR | |
| TOTAL 2014-2027 (fonds de la politique de cohésion et REACT-EU): 845 millions d'EUR | |

Domaines prioritaires

Mayotte est confrontée à des défis majeurs dans les domaines suivants: i) **accès à l'eau et à l'assainissement**; ii) **soins de santé**; iii) **mobilité urbaine durable**; iv) **orientation et formation, décrochage scolaire**; v) **inclusion sociale**. Elle bénéficie d'une aide substantielle de l'UE dans ces domaines. Pour la **période 2014-2027 (à savoir les deux périodes de programmation)**, le financement total qui lui a été alloué au titre du FEDER et du FSE(+) dans ces domaines prioritaires s'élève à **589,5 millions d'EUR**.

(i) Accès à l'eau et à l'assainissement

Mayotte est confrontée à d'importants défis liés à l'eau et à l'assainissement. Un tiers de la population n'a pas l'eau courante à domicile, et deux tiers des ménages ne disposent pas d'installations sanitaires de base (eau courante, toilettes, douche). Les infrastructures existantes de production et de distribution d'eau ne sont pas en mesure de répondre à la demande croissante, due en grande partie à la pression migratoire. Les ressources en eau de la région sont très sensibles au changement climatique: en août 2023, la région a connu son pire épisode de sécheresse depuis 1997. Les niveaux d'eau dans les retenues collinaires sont alors tombés à des niveaux historiquement bas, entraînant de fortes restrictions d'eau. Le prix de l'eau en bouteille a été bloqué afin de garantir l'accès à celle-ci et d'éviter la spéculation. Selon les données les plus récentes issues du recensement de 2017, à Mayotte, trois ménages sur dix n'ont pas de point d'eau à l'intérieur de leur habitation. L'habitat informel, les coûts liés à l'installation d'infrastructures hydriques et les coûts globaux de l'achat d'eau influent sur la situation. La vétusté des infrastructures et la capacité limitée à gérer efficacement les infrastructures de distribution d'eau constituent d'autres défis.

Mayotte a mis en place un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux qui souligne l'enjeu de l'accès à l'eau potable pour l'ensemble de la population, les ressources en eau potable étant insuffisantes. La forte pression démographique et les efforts actuellement déployés pour combler l'écart entre les niveaux de vie entraîneront une augmentation de la consommation d'eau.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent des initiatives dans ce domaine en renforçant l'accès à une eau de haute qualité et en améliorant le traitement des eaux usées. Les programmes 2014-2020 et 2021-2027 du FEDER prévoient un soutien financier et fixent des objectifs respectivement pour 2023 et 2029.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER a investi plus de 21 millions d'EUR pour accroître la capacité de production, de stockage et de distribution d'eau potable à Mayotte. Il a ainsi soutenu la recherche de ressources en eau potable et la création de nouveaux réservoirs, a sécurisé l'interconnexion des réseaux et la protection des sites, et a raccordé des bâtiments au réseau. Ces initiatives ont permis de porter à 42 000 le nombre de ménages ayant accès au réseau public d'eau potable. Les capacités de production d'eau potable ont été augmentées de 4 800 m³. Le FEDER a permis de renforcer les capacités de collecte et de traitement des eaux usées, notamment dans les municipalités de plus de 10 000 habitants, au bénéfice de plus de 18 000 habitants. Les opérations ont porté sur la construction de stations d'épuration et de réseaux de collecte, le raccordement des bâtiments aux systèmes publics, l'amélioration des installations et réseaux existants, ainsi que le soutien à la protection et à l'amélioration des ressources en eau.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 47,5 millions d'EUR pour améliorer l'accès à l'eau potable et sa préservation. Les opérations envisagées concernent les infrastructures de production et de stockage d'eau potable, les réseaux d'approvisionnement et de distribution, les réservoirs de rétention, les unités de dessalement de l'eau de mer et les forages. Elles couvrent également l'entretien des installations et réseaux existants, la protection des bassins versants, l'interconnexion des réseaux structurels, la protection des sites et les raccordements au réseau. Le programme financera également des mesures en faveur d'une meilleure maîtrise de la consommation, notamment au moyen de systèmes hydriques efficaces, d'équipements, de dispositifs de récupération des eaux pluviales, de systèmes de purification de l'eau, de fontaines et de campagnes de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'eau. Le FEDER investira 30 millions d'EUR dans le développement de la collecte et du traitement des eaux usées, et notamment dans la construction de stations d'épuration et des réseaux correspondants, dans des équipements de réutilisation des eaux usées et dans des études connexes. L'objectif est d'ajouter entre 8 et 16 km de canalisations nouvelles ou modernisées et de créer une capacité de traitement supplémentaire permettant de desservir 16 800 personnes.

Projets emblématiques dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au cours de la période 2014-2020

Les investissements du FEDER dans les bassins de rétention de Combani et de Dzoumogné ont joué un rôle crucial dans la gestion des récents épisodes de pénurie d'eau potable grâce aux actions suivantes :

- l'augmentation de la capacité de stockage du réservoir de rétention de Combani (juin 2023) pour un coût total de 2 millions d'EUR; cofinancé par le FEDER pour un montant de 1,2 million d'EUR;
- la construction d'une interconnexion de transfert d'eau brute au réservoir de Dzoumogné (juin 2022), ce qui a permis le transfert d'eau provenant des réservoirs de rétention vers les usines de Orovéni ou de Bouyouuni. Ces travaux permettent de remédier à un éventuel manque d'eau ou à la pollution de l'un des deux réservoirs colinéaires. Le FEDER a cofinancé 75 % du coût total de l'intervention, soit 3,3 millions d'EUR.



L'achèvement des réseaux de collecte et d'évacuation des eaux usées de la future station d'épuration de Mamoudzou Sud en mars 2022 a permis à la municipalité de Mamoudzou de se mettre en conformité avec la directive sur les eaux usées et a contribué à garantir le bon fonctionnement de la station grâce à une collecte efficace des eaux usées. Le coût total de l'intervention s'élève à 5,9 millions d'EUR, dont 55 % sont pris en charge par le FEDER.

Projet emblématique relatif à l'eau et à l'assainissement au cours de la période 2021-2027

Budget estimatif total: 80 millions d'EUR (*financement estimatif de l'UE: 24 millions d'EUR*)

La création d'une nouvelle usine de dessalement de l'eau de mer à Ironi Bé augmentera la capacité de production quotidienne d'eau potable de 10 000 m³ pour un coût total estimé à 80 millions d'EUR, avec une contribution du FEDER à hauteur de 30 %. Ces installations devraient être prêtes en 2025. La station d'épuration des eaux usées de Mamoudzou Sud devrait être mise en service en 2026. Elle pourra traiter les eaux usées de 6 000 habitants. Son coût total est estimé à 12 millions d'EUR.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le financement du programme 2023-2027 du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) à Mayotte s'élève à 40,5 millions d'EUR. Celui-ci a pour but de renforcer les infrastructures hydriques: moderniser et développer des infrastructures hydriques capables de fournir l'eau nécessaire aux exploitations agricoles, en vue de les rendre plus résilientes.

(ii) Soins de santé

L'amélioration de l'accès aux soins de santé constitue un défi majeur pour Mayotte. La densité médicale moyenne est trois fois inférieure à celle de la France métropolitaine et dix fois inférieure pour certaines professions (dentistes et autres médecins spécialisés). L'accès aux soins médicaux et sociaux et aux soins pour les jeunes isolés figure dans le plan stratégique de santé et le plan régional de santé pour l'océan Indien (ARS-Océan Indien) ainsi que dans le schéma directeur 2010-2015 de l'enfance et de la famille du Conseil départemental. Les perspectives d'évolution démographique mettent en évidence les défis majeurs auxquels est confronté le système de soins de santé, avec un risque de saturation des infrastructures médicales et sociales et des services de protection maternelle et infantile. Les activités de suivi et de réadaptation sont concentrées sur Mamoudzou (Grande Terre), par l'intermédiaire du centre hospitalier de Mayotte (CHM), qui regroupe la plupart des plateaux techniques et assure les consultations spécialisées, les hospitalisations et les interventions chirurgicales, et réalise plus de la moitié des accouchements de l'île. Il n'existe pas de soins de suivi ni de réadaptation dans le reste du territoire. La couverture géographique de l'offre de soins n'est pas suffisante et se concentre sur Mamoudzou. Les soins aux personnes handicapées font défaut. Il n'existe qu'un seul centre médico-social (CMS) et 22 centres de protection maternelle et infantile (PMI), dont beaucoup sont obsolètes.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent des initiatives dans ce domaine, de manière à renforcer la disponibilité et la résilience du système de santé local et à investir dans les équipements et la modernisation des circuits logistiques hospitaliers, ainsi que dans le déploiement d'outils numériques.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER a investi 27,4 millions d'EUR dans un hôpital de Petite Terre et dans la fourniture de services sanitaires et médico-sociaux afin de garantir un accès suffisant et égal aux soins. Grâce à une aide de 30,5 millions d'EUR provenant de REACT-EU, le FEDER a renforcé la résilience du système de santé et a investi dans des équipements, dans la modernisation des circuits logistiques hospitaliers et dans le déploiement d'outils numériques (télémédecine, simulation, traitement des données, imagerie médicale). En outre, des financements ont été prévus pour l'aménagement et l'extension de centres de formation des infirmiers et le développement de structures d'accueil communautaires des patients (dispensaires, par exemple) afin de renforcer la capacité locale de réaction aux crises sanitaires.

Hôpital de Petite-Terre

Budget total: 33,7 millions d'EUR (*financement de l'UE: 21,6 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** 2023

Mené en juin 2023, ce [projet](#) a donné lieu à la création de la première unité de suivi et de réadaptation à Mayotte. L'hôpital propose des consultations, les activités de deux dispensaires et de l'hôpital Dzaoudzi, une crèche 24/24h, une maternité de huit lits, un cabinet dentaire, un cabinet de radiologie, une pharmacie et 50 nouveaux lits de soins de suivi et de réadaptation sur un seul site. Le budget total du projet s'élevait à 33,7 millions d'EUR, lesquels ont été cofinancés par le FEDER à hauteur de 64 %.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Doté d'un montant de 17,4 millions d'EUR, le FEDER prévoit de renforcer les infrastructures de santé afin de pouvoir accueillir 630 patients supplémentaires par an et d'améliorer les capacités des systèmes de santé et de soins dans les situations de crise. En complémentarité avec les actions du FSE+, le FEDER soutiendra le développement des infrastructures de santé, la résilience face aux crises sanitaires et la formation des professionnels de la santé. Ces actions permettront d'améliorer les infrastructures de santé existantes et de passer de l'hôpital à davantage de soins ambulatoires, primaires et de proximité.

CliniFuture – Projet emblématique pour la période 2021-2027

Budget estimatif total: 40 millions d'EUR (*financement estimatif de l'UE: 16 millions d'EUR*)

Le FEDER devrait contribuer à la création du projet [CliniFuture](#), destiné à compléter l'offre de soins du centre hospitalier de Mayotte, notamment à l'aide de services de cardiologie et de soins orthopédiques. Le projet, dont le budget est estimé à 40 millions d'EUR, devrait être cofinancé par le FEDER à hauteur de 16 millions d'EUR.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le programme Interreg (2014-2020) vise à améliorer les services de soins de santé dans trois territoires (Mayotte-Comores-Madagascar) en facilitant la mobilité du personnel médical et paramédical, en développant le transfert de connaissances et en améliorant les services d'urgence, et plus particulièrement les services de secours en mer. Il vise également à prévenir la propagation des maladies hydriques et vectorielles en encourageant le transfert de connaissances en matière d'analyse de l'eau, d'assainissement et de gestion des déchets.

(iii) Mobilité urbaine durable

La mobilité urbaine durable constitue un défi majeur pour Mayotte. Compte tenu de l'éloignement géographique de Mayotte par rapport à la métropole et de son insularité, les infrastructures de transport jouent un rôle majeur dans le développement économique du territoire. L'amélioration des services aéroportuaires en vue de réduire leur incidence environnementale devrait permettre de renforcer les échanges, de développer la liaison directe avec la France métropolitaine et de renforcer l'intégration de Mayotte dans son environnement régional.

Le port de Longoni est essentiel pour l'économie de Mayotte, car il s'agit du point d'entrée unique des marchandises (à l'exclusion des hydrocarbures). Toutefois, depuis plusieurs années, la croissance significative et constante du trafic, liée à l'évolution de la population et des modes de consommation, a conduit à une saturation progressive de son quai principal, ce qui nécessiterait de nouveaux investissements. Un deuxième quai, consacré à la manipulation des marchandises conteneurisées, a été mis en service en janvier 2010. Une extension des zones de déchargement et de stockage des marchandises est envisagée dans le plan de développement durable. Cette extension de la zone portuaire devrait faire de Longoni une plaque tournante centrale pour les Comores ou Madagascar. Chaque année, près de 200 navires marchands s'arrêtent à Longoni (plus de 99 % des marchandises entrant à Mayotte en volume). Cela représente environ 500 emplois directs, principalement dans le transbordement (plus de 50 % du trafic) de conteneurs vers la France (44 %) et l'Asie (21 %).

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent des initiatives dans ce domaine en investissant dans le développement d'infrastructures de transport public propres, telles que des pistes cyclables, la création et l'extension de lignes d'autobus, des zones de covoiturage et de recharge, des pôles multimodaux, les activités portuaires, le transport de passagers par transbordeur entre les îles et les investissements dans un aéroport plus compétitif et plus durable.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER a investi 15,8 millions d'EUR dans l'optimisation des activités de transbordement et dans le fonctionnement de la zone aéroportuaire; une capacité totale de 6,7 millions de passagers a été atteinte en 2023. L'aide des études financées par le FEDER portait notamment sur des investissements dans les quais, les zones réservées aux opérations de dépotage et de stockage, les moyens de transport entre Petite et Grande-Terre, la mise à niveau des normes de sécurité du port, ainsi que l'accès à proximité du port aux infrastructures routières et aéroportuaires. Le soutien de REACT-EU a accéléré la dynamique de la transition énergétique et le déploiement d'une offre de mobilité à faible intensité de carbone. Le FEDER a investi 36,3 millions d'EUR dans 2,5 km de lignes de transport public permettant d'accueillir 700 000 passagers urbains et dans de nouveaux pôles multimodaux, et a soutenu le renouvellement des transbordeurs destinés aux véhicules et aux passagers entre les îles (12,4 millions d'EUR).

Amélioration de la mobilité entre les îles

Budget total: 14,8 millions d'EUR (*financement de l'UE: 12,4 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** 2023

Deux nouveaux navires à double extrémité ont été achetés pour améliorer le transport de passagers et de véhicules entre les deux principales îles de Mayotte (Petite et Grande-Terre). En 2023, le total des investissements s'est élevé à 14,8 millions d'EUR, dont 84 % ont été financés par le FEDER.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Doté de 37 millions d'EUR, le FEDER prévoit de soutenir le développement d'infrastructures de transport public propres. Il contribuera ainsi à financer des pistes cyclables, l'extension de la ligne d'autobus, des zones de covoiturage et de recharge, des pôles multimodaux, des lignes maritimes de transport de passagers et des plateformes multimodales. Il financera des

outils de gestion des données permettant de calculer tous les modes d'itinéraire et de diffuser des informations aux passagers. Le nombre de nouveaux usagers des transports publics devrait s'élever à environ un million. Le FEDER investira également 24 millions d'EUR dans les transports collectifs non urbains et la zone portuaire de Mayotte (y compris les quais et leurs équipements, les services aux passagers et les services portuaires) et 55,7 millions d'EUR dans l'aéroport.

Caribus

Budget total: inconnu (*financement estimatif de l'UE: 37 millions d'EUR*)

Caribus est un projet emblématique du programme FEDER 2021-2027 qui, à terme, mettra en service les premières voies réservées aux transports publics à Mayotte. La première phase des travaux a été financée par le FEDER au cours de la période 2014-2020. La deuxième phase, et plus particulièrement le réseau et les sites de mise à niveau et d'entretien, sera financée dans le cadre du programme FEDER 2021-2027. Le FEDER investira 37 millions d'EUR dans la mobilité urbaine durable au sein de l'agglomération de Mamoudzou-Dembéni, avec un démarrage des activités en 2025.



(iv) Orientation et formation, décrochage scolaire

L'éducation et la formation sont au cœur des difficultés auxquelles est confrontée la région, qui connaît une forte croissance démographique (plus de 50 % de la population est de nationalité étrangère). Le système éducatif sous-dimensionné doit faire face à cette augmentation du nombre d'enfants en âge scolaire dans l'enseignement primaire et secondaire et au manque d'infrastructures qui en résulte. Les difficultés d'intégration et d'accès à l'éducation ont été reconnues comme des sources majeures de pauvreté chez les jeunes.

En 2017, 34 % de la population adulte n'avait jamais été scolarisée, avec une proportion plus importante de femmes (39 %) que d'hommes (29 %). Les jeunes nés à Mayotte quittent prématurément le système scolaire, mais ce phénomène touche un peu moins les filles que les garçons. En 2019, 44 % des jeunes femmes qui avaient quitté le système scolaire ne travaillaient pas et ne suivaient pas d'études ou de formation, soit 10 points de pourcentage de plus que les hommes. Les personnes natives de l'île ont des niveaux d'éducation plus élevés que les ressortissants de Madagascar et des Comores. En 2020, seuls 30,9 % des jeunes en décrochage scolaire âgés de 15 ans et plus avaient une qualification, et l'analphabétisme touchait 42 % des 16-65 ans. Quelque 58 % de la population avaient moins de 20 ans. 75 % de ces personnes étaient sans papiers, et 5 à 10 % d'entre elles figuraient sur des listes d'attente en vue de leur inscription à l'école, ce qui signifie qu'il manquait théoriquement 700 salles de classe pour pouvoir accueillir tous les enfants. Si le centre universitaire de Mayotte est devenu une université à part entière le 1^{er} janvier 2024, il importe d'améliorer la structure du secteur privé et de stimuler la recherche et l'innovation afin de créer des emplois et de renforcer le développement économique. Le manque de possibilités d'enseignement supérieur sur l'île entraîne une fuite des cerveaux (principalement vers La Réunion ou vers la France métropolitaine).

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent des initiatives dans ce domaine, en améliorant l'accès à la formation qualifiante pour différents groupes de population, en particulier les demandeurs d'emploi et d'autres groupes exclus du système de formation, et en améliorant les possibilités d'emploi. Le FSE/FSE+ vise à aider les individus à acquérir les compétences et les qualifications dont ils ont besoin pour obtenir un emploi durable et à promouvoir l'égalité des chances. Il a également pour objectif de renforcer la capacité des organisations et institutions locales à proposer des services d'emploi efficaces.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE a investi près de 80,6 millions d'EUR dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle en vue de l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et a ciblé ses priorités d'investissement sur des actions visant à prévenir le décrochage scolaire (47 millions d'EUR de fonds du FSE ont été alloués à huit opérations sélectionnées) et à accroître les compétences d'une population éloignée du marché du travail (33,6 millions d'EUR pour 25 opérations sélectionnées). Plus de 8 500 participants ont bénéficié de ces initiatives. Jusqu'à 27,7 millions d'EUR de financement du FSE ont été mobilisés pour des projets de grande envergure visant à aider 2 943 jeunes à trouver du travail par l'intermédiaire du RSMA (Régiment de service militaire adapté), qui propose 21 formations. En 2022, 85 % des jeunes diplômés du RSMA avaient trouvé un emploi ou avaient repris leurs études. Une contribution supplémentaire de 17,2 millions d'EUR a été apportée au RSMA par l'intermédiaire de REACT-EU. Parmi les résultats positifs et les expériences innovantes du programme FSE figurent le partage des bonnes pratiques et la promotion des résultats pour les

jeunes en difficulté, notamment avec les formations qualifiantes du RSMA, les sites d'intégration de MLEZI MAORE (association) et le soutien et la médiation fournis par la Communauté de communes de Petite Terre. Au total, 4 931 NEET de moins de 25 ans ont bénéficié d'une aide.

Intégration socioprofessionnelle des jeunes passés par le service militaire adapté

Budget total: 9 millions d'EUR (*financement de l'UE: 7 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** 2023

Le projet est un projet éducatif global qui comprend une formation professionnelle dans 40 domaines, répartis en 23 filières différentes (savoir-faire), la préparation et l'obtention du permis de conduire (mobilité accrue), des cours de remise à niveau (acquisition de compétences de base), des formations aux premiers secours, des ateliers sur les techniques de recherche d'emploi et des actions quotidiennes visant à renforcer la confiance en soi, la volonté et la motivation à travailler.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit de soutenir l'intégration des jeunes et la réussite scolaire (25 millions d'EUR) ainsi que des actions visant à améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation afin de mieux anticiper et accompagner les changements économiques (10 millions d'EUR). En 2023, le FSE+ a déboursé 26,6 millions d'EUR pour soutenir la formation de 2 335 jeunes.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le programme Interreg Mayotte-Comores-Madagascar pour la période 2014-2020 promeut l'accès à l'éducation par la mobilité. L'initiative vise à encourager la mobilité des étudiants et enseignants des lycées et des universités dans des matières liées aux besoins économiques de la région. Elle fonctionnera en parallèle avec le programme Erasmus+ de l'UE et favorisera la mobilité, notamment entre le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte, l'université des Comores et les universités malgaches (Antananarivo, Nord Madagascar et Mahajanga).

(v) Inclusion sociale

Les conditions de vie restent très difficiles à Mayotte, sur fond d'explosion démographique et d'augmentation significative de la population de nationalité étrangère. L'inclusion des jeunes, et plus particulièrement des mineurs non accompagnés (près de 9 000 en 2020), constitue un enjeu majeur, dans un contexte où le marché du travail est insuffisant pour absorber la demande d'emploi. En 2020, 77 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté. Les flux migratoires en provenance des Comores mettent en évidence les difficultés rencontrées par une population très vulnérable, tant sur le plan économique que sur le plan de l'accès aux droits fondamentaux. Par ailleurs, quatre ménages sur dix vivent dans une maison en tôle, en bois, en matières végétales ou en terre. S'agissant des jeunes confrontés à de graves difficultés, des solutions d'intégration socioprofessionnelle sont déjà en place (comme le service militaire adapté de Mayotte). Une politique de prise en charge éducative des mineurs à risque est en place, mais il n'existe pas de structures d'accueil d'urgence spécifiques en dehors des familles d'accueil.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent des initiatives dans ce domaine, en renforçant les initiatives d'inclusion sociale, les actions visant à répondre à l'augmentation du nombre de personnes bénéficiant de prestations sociales minimales et le soutien aux mineurs non accompagnés.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Avec le soutien du FSE, le gouvernement français a fait de la lutte contre la pauvreté infantile et de l'inclusion sociale des enfants dès leur plus jeune âge un objectif prioritaire. Un montant de 6,2 millions d'EUR a été affecté au soutien et au placement en famille d'accueil dans le cadre de six projets gérés principalement par des associations.

Opération M'Sayidié

Budget total: 1,7 million d'EUR (*financement de l'UE: 1,4 million d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2017-2018

Ce [projet](#) finance la gestion d'un centre de jour qui offre aux jeunes un meilleur soutien et les aide à se préparer à l'école en leur proposant des activités de rattrapage. Une équipe éducative travaille dans les rues, dans des centres d'accueil et dans des ateliers collectifs. Ils prennent contact avec les jeunes, les écoutent, identifient leurs problèmes, leur proposent une aide (accès aux soins de santé, orientation vers les programmes pertinents et les services compétents, etc.) et orientent vers le centre de jour les jeunes âgés de 11 à 16 ans qui ne sont pas scolarisés.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ soutient l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées de l'emploi (47 millions d'EUR), la promotion d'un marché du travail inclusif et d'un environnement de travail adapté et sain (3,7 millions d'EUR), l'aide matérielle aux plus défavorisés (1,9 million d'EUR), l'innovation sociale et la diffusion de programmes innovants (2 millions d'EUR) et les défis propres aux régions ultrapériphériques françaises et aux pays et territoires d'outre-mer (16 millions d'EUR).

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le programme de développement rural de Mayotte définit une stratégie visant à mobiliser plus de 103 millions d'EUR de fonds publics, dont 83 millions d'EUR provenant du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). Il promeut l'inclusion sociale et l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales est l'une des priorités du programme. Dans les zones rurales, le Feader contribuera à élargir l'accès aux services de base, en améliorant à la fois le cadre de vie et l'accès à l'emploi.

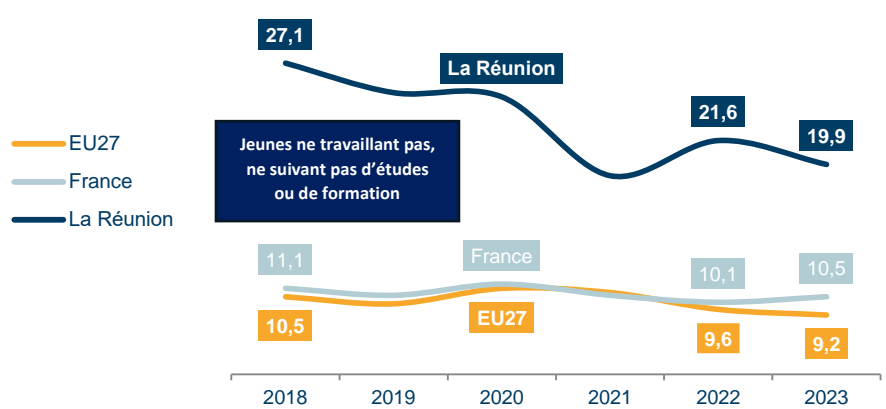
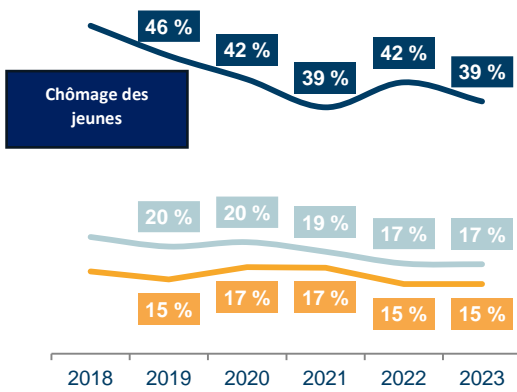
3.5. La Réunion

LA RÉUNION



En bref

- Le produit intérieur brut par habitant (standard de pouvoir d'achat) représente 64 % de la moyenne de l'Union.
- Le taux de chômage (de 19 % en 2023), y compris celui des jeunes, est plus de deux fois supérieur aux moyennes de la France et de l'Union; le chômage des jeunes est passé de 42,3 % en 2020 à 39,3 % en 2023.
- Le taux de jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), qui s'établissait à 20 % en 2023, est plus de deux fois supérieur à la moyenne de la France et de l'Union, mais il a légèrement baissé entre 2022 et 2023.
- Le pourcentage de ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet (87 % en 2021) est presque aussi élevé à La Réunion qu'en France.
- Zone économique maritime exclusive: 311 426 km².



INDICATEURS

| | La Réunion | France | UE |
|---|------------------|------------------|------------------|
| PIB | 2022 | 2022 | 2022 |
| Produit intérieur brut/habitant (standard de pouvoir d'achat - % de l'EU-27) | 64 | 100 | 100 |
| PIB/habitant en prix courants du marché (EUR) | 24 500 | 38 500 | 35 400 |
| Population | 2023 | 2023 | 2023 |
| Âge médian en 2023 | 38,2 | 42,4 | 43,9 (2020) |
| Projections de l'âge médian en 2100 | 44,3 (+ 6,1 ans) | 47,5 (+ 5,1 ans) | 48,8 (+ 4,9 ans) |
| Population totale en 2023 | 880 766 | 68,2 millions | 448,8 millions |
| Projections de la population totale en 2100 | 879 651 | 69,6 millions | 416 millions |
| Projections de la population totale en 2100 en % de la population totale de 2023 | 99 % | 102 % | 93 % |
| Taux de chômage par tranche d'âge | 2023 | 2023 | 2023 |
| Taux de chômage des 15-74 ans (%) | 19,0 | 7,3 | 6,1 |
| Taux d'emploi des 15-64 ans (%) | 50,0 | 68,4 | 70,4 |
| Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (%) | 39,3 | 17,2 | 14,5 |
| Recherche | 2023 | 2023 | 2023 |
| Ressources humaines en sciences et technologies (% de la population active) | 28,4 | 39,0 | 35,9 |
| INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE | | | |
| Accès à l'éducation | 2023 | 2023 | 2023 |
| Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, 18-24 ans (%) | 10,2 | 7,6 | 9,5 |
| Jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation, 15-24 ans, NEET (%) | 19,9 | 10,5 | 9,2 |
| Diplômés de l'enseignement supérieur, 25-64 ans (%) | 24,4 | 42,4 | 35,1 |
| Niveau d'instruction inférieur à l'enseignement primaire/au premier cycle de l'enseignement secondaire, 25-64 ans (%) | 36,0 | 16,3 | 20,2 |
| Accès aux TIC | 2022 | 2022 | 2022 |
| Particuliers utilisant l'internet au moins une fois par semaine (%) | 83 | 90 | — |
| Ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet (%) | 87 (2021) | 88 (2021) | 90 (2021) |
| Accès aux soins de santé | 2021 | 2021 | 2021 |
| Nombre de médecins pour 100 000 habitants | 335 | 318 | — |
| Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants | 411 | 565 | 532 (2019) |

Fonds de la politique de cohésion à La Réunion

| | | | |
|---|--|--|--|
| FEDER 2014-2020 | | FSE 2014-2020 | |
| <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 940 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 190 millions d'EUR</i> TOTAL 1 130 millions d'EUR | | <i>Fonds social européen (FSE) «mainstream»: 501 millions d'EUR</i> <i>IEJ: 105 millions d'EUR</i> TOTAL 606 millions d'EUR | |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020: 1 736 millions d'EUR | | | |
| <i>FEDER REACT-EU: 341 millions d'EUR</i> | | <i>FSE REACT-EU: 148 millions d'EUR</i> | |
| TOTAL REACT-EU (*): 489 millions d'EUR (*) NextGenerationEU pour le FEDER et le FSE (2014-2020) | | | |
| FEDER 2021-2027 | | FSE+ 2021-2027 | |
| <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 1 034 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 203 millions d'EUR</i> TOTAL 1 237 millions d'EUR | | <i>Fonds social européen plus (FSE+) «mainstream»: 429 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FSE+ pour les régions ultrapériphériques: 61 millions d'EUR</i> TOTAL 490 millions d'EUR | |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027: 1 727 millions d'EUR | | | |
| TOTAL 2014-2027 (fonds de la politique de cohésion et REACT-EU): 3 952 millions d'EUR | | | |

Domaines prioritaires

La Réunion est confrontée à des défis majeurs dans les domaines suivants: i) **accès à l'eau et à l'assainissement**; ii) **mobilité urbaine et transports**; iii) **éducation (y compris les infrastructures), orientation et formation, décrochage scolaire**; iv) **emploi (des jeunes) et mobilité**. La région bénéficie d'une aide substantielle de l'UE dans ces domaines. Pour la période **2014-2027 (à savoir les deux périodes de programmation)**, le financement total qui lui a été alloué au titre du FEDER et du FSE(+) dans ces domaines prioritaires s'élève à **1 975 millions d'EUR**.

(i) Accès à l'eau et à l'assainissement

La gestion et la qualité de l'eau potable se sont considérablement améliorées ces dernières années à La Réunion, notamment grâce au soutien financier de l'UE. Toutefois, la qualité de l'eau potable reste menacée, en raison du manque d'infrastructures appropriées pour la consommation humaine et de la vétusté du réseau d'approvisionnement en eau. Environ 60 % seulement de la population a accès à une eau potable de qualité. Les réseaux de distribution sont vulnérables aux pertes d'eau dues à des fuites ou à des ruptures de canalisations. L'efficacité des réseaux reste inférieure de près de 30 % à la moyenne nationale. Environ 45 % des ménages ne sont pas raccordés à un réseau public de collecte des eaux usées. En outre, les stations d'épuration des eaux résiduaires doivent être adaptées à la croissance démographique. Le relief, le caractère volcanique et insulaire et le climat de La Réunion influent sur la répartition géographique et physique de l'eau. Il existe un risque de pénurie d'eau à la fin de la saison sèche à l'ouest et au sud, et une vulnérabilité des ressources en eaux souterraines le long du littoral, en raison du risque d'intrusion d'eau salée.

Le plan d'actions 2016 pour l'eau potable et les services d'eau potable (Plan Eau DOM) est le principal cadre d'action en matière d'eau dans les régions ultrapériphériques françaises, et il aide les collectivités locales à améliorer les services d'eau potable et d'assainissement en renforçant leurs capacités techniques et financières. Dans le cadre de ce plan, des «contrats de progrès» de cinq ans ont été conclus avec les collectivités locales et régionales de La Réunion. Ces contrats précisent, pour chaque municipalité, les mesures à mettre en œuvre à court, moyen et long terme, notamment en ce qui concerne la gestion des actifs, l'aménagement, l'approvisionnement en eau potable et le service des eaux usées. Pour planifier les orientations stratégiques de la gestion des eaux dans la région, La Réunion s'appuie sur le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) approuvé en 2022.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en renforçant l'accès à une eau de qualité et en améliorant le traitement des eaux usées. Les programmes 2014-2020 et 2021-2027 fixent des objectifs respectivement pour 2023 et 2029. Pour optimiser et gérer efficacement les ressources en eau, il est nécessaire d'investir dans des infrastructures nouvelles ou modernisées, garantissant la qualité du service fourni

à la population et la durabilité des systèmes, en vue de contrôler et de réduire les pertes dans les systèmes de distribution et d’approvisionnement en eau.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le soutien du FEDER visait à la fois à garantir et à améliorer l’approvisionnement en eau potable en augmentant le nombre d’unités d’épuration, et le traitement des eaux usées en étendant et en modernisant les stations d’épuration collectives pour les rendre conformes aux normes reconnues. Fin 2023, les investissements avaient permis à 215 000 personnes supplémentaires d’avoir accès à une eau potable de qualité. Les opérations financées par le FEDER se sont élevées à 64 millions d’EUR. Elles avaient trait à l’amélioration des structures et des équipements pour l’eau potable, à la résilience des captages d’eau et à des actions contribuant au bon état des masses d’eau. Le FEDER a été complété par un soutien supplémentaire REACT-EU de 9,2 millions d’EUR destiné à améliorer l’efficacité des réseaux d’eau potable.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d’investir 106 millions d’EUR pour améliorer à la fois la qualité de l’eau potable pour près de 200 000 personnes supplémentaires et la qualité des infrastructures sanitaires pour environ 42 000 habitants. Le FEDER investira dans des réseaux de production et de distribution d’eau potable de 105,5 km pour améliorer le rendement des réseaux et pour les études du projet Meren (mobilisation des ressources en eau des micro-régions est et nord). Le FEDER soutient les ressources en eau et la qualité de l’eau, ainsi que le déploiement de capacités de production d’eau potable et de traitement des eaux usées dans l’ensemble de l’île, en particulier dans les zones rurales, qui accusent toujours un retard par rapport aux régions métropolitaines. Il contribue également à accroître l’efficacité du réseau d’approvisionnement en eau et à réutiliser les eaux usées, entre autres mesures de soutien.

Création d’une station d’épuration de l’eau à Dassy – Municipalité de Saint-Pierre

Budget total: 16,5 millions d’EUR (*financement de l’UE: 7,5 millions d’EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2019-2021

Plus de la moitié de la municipalité de Saint-Pierre est alimentée par les eaux de surface du Bras de la Plaine. Ces eaux captées sont soumises à d’importantes variations de turbidité en période de pluies. Ce projet consistait en la création d’une station d’épuration de l’eau d’un débit de 24 500 m³/jour et d’un réservoir d’eau traitée de 5 000 m³.



Usine de production d’eau potable de l’Étang-Salé

Budget total: 7,5 millions d’EUR (*financement de l’UE: 4,8 millions d’EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2023-2025

L’usine de production d’eau potable se compose de deux éléments: un secteur eau concernant le traitement de l’eau et comprenant un réservoir d’eau traitée de 3 000 m³; et une chaîne d’évacuation consistant à collecter les eaux souillées de lavage et de purge, y compris un réservoir d’eaux usées de 200 m³. Ce projet avait également été financé à hauteur de 4,2 millions d’EUR par le FEDER au cours de la période de programmation précédente (2014-2020).

Autres fonds ou initiatives pertinents de l’UE

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) finance des opérations de gestion de l’eau et de soutien à l’irrigation agricole et à l’amélioration des conditions d’approvisionnement en eau (106 millions d’EUR pour la période 2014-2022 et 23 millions d’EUR pour la période 2023-2027).

(ii) Mobilité urbaine et transports

La Réunion est confrontée à d’importants défis en ce qui concerne la décongestion et la sécurisation de son trafic routier, ainsi que le développement de ses transports collectifs. L’aéroport Roland Garros, le port maritime et l’ensemble du réseau routier principal sont saturés. La Réunion est également confrontée à une hausse constante de son trafic malgré le développement récent de transports propres (voies réservées aux autobus). Il existe peu de solutions à la prédominance de la voiture, puisqu’il n’y a pas de réseau ferroviaire et que les transports publics ne représentent que 7 % de la part modale des trajets, contre 66 % pour les voitures particulières. Des projets d’infrastructure axés sur des modes de transport durables et nouveaux peuvent accroître l’offre de transports publics, renforcer leur attractivité et réduire les émissions de CO₂ associées. Le schéma régional des infrastructures et des transports de La Réunion (SRIT) se fixe pour objectif de porter la part modale des transports collectifs à 15 % d’ici à 2030. La Réunion dépend de ses infrastructures portuaires et aéroportuaires, et le développement de ces infrastructures est soutenu par des fonds de l’UE depuis 1989. Cela a permis de répondre à l’évolution des normes et à la nécessité d’étendre et d’adapter les équipements liés au trafic de fret pour le port et au transport de passagers pour les aéroports.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent les initiatives dans ce domaine, en investissant dans des transports durables et dans la rénovation des infrastructures portuaires et aéroportuaires.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER a investi 278 millions d'EUR dans la mobilité durable, dont 44 millions d'EUR provenant de REACT-EU. Les mesures visaient à créer des pôles d'échanges pour améliorer les connexions entre les réseaux de transport interurbains et locaux, ainsi qu'à promouvoir l'intermodalité et l'harmonisation des tarifs. En outre, des études et des travaux pour l'installation de transports par câble ont bénéficié d'une aide. Le programme 2014-2020 a également cofinancé la construction de la nouvelle route côtière, seule route fonctionnelle entre le nord, l'ouest et le sud de l'île. En ce qui concerne les infrastructures de transport, la contribution du FEDER s'élève à 111 millions d'EUR et comprend l'amélioration et l'augmentation des capacités d'accueil du port, ainsi que l'extension de l'aéroport Roland Garros. Le soutien du FEDER a permis la construction ou la réhabilitation de 11 stations multimodales, de 36 km de pistes cyclables, ainsi que la construction d'un téléphérique et de 33 km de voies de transport.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 195 millions d'EUR dans le transport urbain propre, le transport multimodal (RTE-T), le transport ferroviaire, les ports maritimes et les aéroports. Il vise à améliorer ou à optimiser l'offre de transports publics dans les zones urbaines (téléphériques, développement de réseaux ferroviaires légers, nouvelles voies de transport). Une attention particulière sera accordée au développement de la multimodalité par le déploiement de parkings relais, de zones de covoiturage ou la coordination des différents réseaux de transport. Le programme comprend le développement de nouvelles pistes cyclables et de chemins piétons. Le soutien du FEDER contribuera à économiser 38 % de temps de trajet d'ici à 2029 et à construire 19 km de pistes cyclables.

Téléphérique «Papangue» – Municipalité de Saint-Denis

Budget total: 40 millions d'EUR (*financement de l'UE: 17,3 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2020-2022

Ce [projet](#) consiste à créer une ligne de téléphérique de 2,7 km reliant cinq stations (Chaudron, Campus, Moufia, Bancoul et Bois de Nèfles) de la municipalité de Saint-Denis. La durée totale du trajet est de 13 minutes et la ligne comprendra 46 cabines de 10 places assises, soit une fréquence de passage de 35 secondes.



Extension de l'aéroport Roland Garros

Budget total: 113 millions d'EUR (*financement de l'UE: 66 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2021-2023

L'aéroport rénové comprend une nouvelle aérogare d'arrivée, des espaces optimisés et des systèmes de tri des bagages modernisés pour répondre aux normes en vigueur. La nouvelle aérogare d'arrivée est la première aérogare bioclimatique au monde, utilisant le vent pour refroidir le bâtiment plutôt que la climatisation. Cette conception innovante, axée sur l'utilisation optimale des énergies renouvelables et la ventilation naturelle, établit une nouvelle norme pour les aéroports tropicaux. Avec une incidence directe de plus de 18 600 emplois et une contribution de 4 % au PIB de l'île, l'aéroport Roland Garros est un moteur économique essentiel pour la région. L'aéroport prévoit d'augmenter son nombre de passagers (de 2,3 millions en 2022 à 3 millions d'ici à 2030).



(iii) Éducation (y compris les infrastructures), orientation et formation, décrochage scolaire

La Réunion est confrontée à des difficultés liées à l'éducation, telles que le décrochage scolaire et le faible nombre de diplômés parmi la population. La forte croissance démographique de la région met les infrastructures éducatives sous pression. En 2022, 120 000 personnes étaient analphabètes (23 % de la population), soit trois fois plus qu'en France (7 %). Le relèvement du niveau d'éducation est donc une priorité majeure et l'objectif est de permettre à 50 % des 18-25 ans d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur d'ici à 2030. Malgré certaines améliorations, des retards importants subsistent dans les infrastructures éducatives, en particulier dans l'enseignement professionnel et supérieur.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent les initiatives dans ce domaine, en investissant dans l'éducation, les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, en facilitant l'accès à l'emploi et en soutenant la mobilité de la main-d'œuvre. Ces fonds soutiennent également l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté, favorisent la réparation des dommages à la suite de la crise de la COVID-19 et préparent une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE prévoyait d'investir près de 204 millions d'EUR dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle en vue de l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie. Ce faisant, il a axé ses priorités d'investissement sur des opérations visant à réduire le décrochage scolaire (5 millions d'EUR affectés à 22 opérations) et à accroître les compétences de la population éloignée du marché du travail (199 millions d'EUR pour 141 opérations). Plus de 38 000 participants ont bénéficié de ces mesures. Le FSE a soutenu des programmes structurels tels que l'École de la deuxième chance et le service militaire adapté, ou ceux visant à supprimer les obstacles à l'entrée sur le marché du travail des jeunes sans qualification. La formation vise une entrée positive, c'est-à-dire que les bénéficiaires sont soutenus dans leur recherche d'emploi, leur formation, leur qualification ou leur emploi au terme de leur participation (77 % connaissent une issue positive). En outre, 83 millions d'EUR de financement du FSE au titre de REACT-EU ont été dépensés pour développer les compétences nécessaires à l'accès à un marché du travail affaibli et plus sélectif, en encourageant le recours à des ressources éducatives numériques (15 000 participants).

Service militaire adapté de La Réunion (RSMA-R)

Budget total: 102 millions d'EUR (*financement de l'UE: 102 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2014-2020

Ce projet soutient l'intégration professionnelle des jeunes Réunionnais âgés de 18 à 25 ans, qui sont éloignés de la formation et de l'emploi. Le Régiment du service militaire adapté (RSMA) a été conçu pour apporter un soutien global aux jeunes en combinant une formation professionnelle, civique et militaire, et huit jeunes sur dix trouvent un emploi à l'issue de leur formation. En moyenne, 1 400 volontaires sont formés à un emploi chaque année. Fort de 38 formations proposées par des professionnels, le RSMA propose des formations de base à l'insertion (premiers secours, permis de conduire, etc.), complétées par des périodes de pratique en entreprise et par une formation professionnelle au choix, parmi 60 formations adaptées aux besoins du marché du travail réunionnais. Depuis 2014, plus de 11 312 stagiaires et 310 directeurs dévoués à l'action en faveur de la jeunesse ont bénéficié du projet, avec 80 % de retombées positives et une durée moyenne de formation de six mois à un an.



Le FEDER prévoyait d'accroître la capacité de scolarisation des jeunes. Les initiatives pour renforcer les infrastructures éducatives ont grandement contribué à améliorer le niveau de formation de la population. Toutefois, la dynamique démographique spécifique de l'île exige une nouvelle augmentation des capacités d'accueil des élèves, en particulier au niveau de l'enseignement secondaire. Le FEDER a investi 173 millions d'EUR (dont 120 millions d'EUR au titre de REACT-EU) dans la création, l'équipement, la modernisation et la rénovation thermique/l'isolation thermique des infrastructures publiques d'éducation et de formation. Dans ce cadre, trois écoles secondaires, trois collèges, deux centres de formation et quatre bâtiments de l'enseignement supérieur ont été rénovés ou construits, et huit écoles secondaires et deux collèges ont bénéficié de travaux de rénovation thermique. En outre, les bâtiments scolaires ont été prioritaires pour les crédits nationaux (2015-2020).

Réhabilitation/extension du lycée hôtelier «La renaissance» – Municipalité de Saint-Paul

Budget total: 10 millions d'EUR (*financement de l'UE: 9,3 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2020-2023

Situé dans la municipalité de Saint-Paul, le [lycée hôtelier La Renaissance](#) est une école secondaire spécialisée dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie. Sa surface au sol est de 10 859 m² pour une capacité d'accueil de 700 élèves. L'intervention globale de réhabilitation/extension du lycée, qui couvre l'ensemble des bâtiments existants, portera sa superficie à 12 301 m², dont 6 731 m² pour les bâtiments A, B et F ont bénéficié d'un soutien au titre du programme FEDER.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit de soutenir des actions de formation à tous les niveaux pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives (y compris les jeunes de moins de 30 ans), une orientation efficace, le développement des compétences numériques et une aide à la mobilité. Au moins 6 000 participants bénéficieront d'un soutien d'ici à 2024 et 21 600 d'ici à 2029. Le budget du FSE+ est estimé à 144 millions d'EUR. Grâce à la garantie pour la jeunesse améliorée, 18 millions d'EUR seront utilisés pour soutenir 4 000 jeunes d'ici à 2026. Le programme FSE+ met l'accent sur l'intégration des jeunes en difficulté, au moyen d'une offre de formation adaptée. Il soutiendra au moins 1 900 participants d'ici à 2024 et 6 800 d'ici à 2029. Le budget du FSE+ est estimé à 21,1 millions d'EUR. Un quart des ressources du FSE+ sont affectées à la promotion de l'inclusion sociale et à l'aide aux plus démunis (7 millions d'EUR sous contrat et 6 400 bénéficiaires finaux d'ici à 2026). À cette fin, 4 millions d'EUR seront alloués à la formation des enseignants à des méthodes inclusives de lutte contre la discrimination à l'école.

Le FEDER contribuera à améliorer l'accès des élèves, des étudiants et des jeunes travailleurs à la formation et à l'éducation. Il prévoit d'investir 114,8 millions d'EUR dans les infrastructures d'enseignement secondaire et supérieur afin d'accueillir 4 250 personnes supplémentaires. Le FEDER soutiendra le développement d'une formation de qualité et aidera les nouvelles écoles secondaires à respecter la norme «quasi-zéro carbone», à construire de nouvelles infrastructures d'enseignement supérieur et à réhabiliter les centres de formation publics. L'objectif est d'accroître l'offre d'apprentissage professionnel avancé en créant et en adaptant des infrastructures de formation, secondaires et universitaires, et en favorisant un relèvement des niveaux de formation et une augmentation du nombre de personnes formées.

Lycée de la mer – Commune du Port

Budget total: 77 millions d'EUR (*financement de l'UE: 30 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2025-2028

Ce projet soutient la construction d'un lycée dédié aux métiers de la mer, axé sur la formation professionnelle initiale et complété par une filière générale axée sur les mathématiques et les sciences (capacité: 726 élèves). Il comportera une dimension de coopération régionale qui s'articulera autour de trois axes: formation professionnelle ciblant les métiers de la mer; formation scientifique d'excellence; et enseignement supérieur de haut niveau. La construction sera conforme à la norme des bâtiments dont la consommation d'énergie est quasi nulle.

(iv) Emploi (des jeunes) et mobilité

La Réunion est confrontée à d'importants défis liés à l'emploi (des jeunes) et à la mobilité. La population en âge de travailler et ayant un emploi est nettement inférieure à la moyenne nationale: en 2023, le taux d'emploi des 15-64 ans dans la région n'était que de 50 % (18 points de pourcentage de moins que la France) et est aussi particulièrement faible chez les femmes et les jeunes. Le taux de pauvreté diminue, mais reste très élevé (36 % de la population vit sous le seuil de pauvreté). Le taux de chômage des jeunes à La Réunion est de 39,3 %, et l'acquisition de compétences de base reste un défi majeur. En 2021, 41 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans ne travaillaient pas et ne suivaient pas d'études ou de formation (NEET). Ceux-ci représentent 26 % de cette tranche d'âge (deux fois plus qu'en France métropolitaine), bien que cette proportion ait diminué depuis 2019 (34 %). Seuls 27 % des jeunes (15-29 ans) avaient un emploi en 2021, contre une moyenne nationale de 47 % (INSEE, 2022).

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives, notamment en renforçant la promotion d'emplois durables et de qualité, en favorisant la mobilité de la main-d'œuvre, une économie sociale et solidaire et la création d'entreprises.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE a alloué 226 millions d'EUR pour promouvoir des emplois durables et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre. Les programmes de mobilité ont obtenu de bons résultats et ont atteint leurs objectifs financiers (109,4 millions d'EUR de soutien du FSE pour 20 opérations). Le FSE a permis d'augmenter le nombre de jeunes qui rejoignent le marché du travail [104,3 millions d'EUR de soutien programmé du FSE, dont 79,6 millions d'EUR pour l'aide à l'apprentissage (36 opérations)]. Il a également favorisé la création d'entreprises et l'économie sociale et solidaire (11,2 millions d'EUR pour 56 opérations) et renforcé les compétences de la main-d'œuvre (8,5 millions d'EUR, 19 opérations). Fin 2023, plus de 91 000 participants avaient bénéficié des actions susmentionnées.

L'École de la deuxième chance de La Réunion

Budget total: 10,5 millions d'EUR (*financement de l'UE: 8 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2014-2020

L'École de la deuxième chance de La Réunion (E2CR) a été créée en 2010 et certifiée par le réseau E2C France en décembre 2011. Son objectif est d'assurer l'intégration professionnelle et sociale des jeunes Réunionnais sans diplôme ni qualification. L'E2CR propose aux jeunes âgés de 18 à 25 ans des parcours individualisés liés au monde de l'entreprise. Les mesures mises en place combinent une pédagogie appropriée, une forte implication de la communauté des entreprises et la mise en réseau, le soutien, l'orientation et l'inclusion. Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement personnalisé qui les aide à progresser à leur rythme dans un groupe restreint (15 élèves maximum par classe). Depuis 2010, 3 913 stagiaires et 51 travailleurs dévoués à l'action en faveur de la jeunesse ont bénéficié du projet, avec 60 % de retombées positives par opération et une durée moyenne de formation de cinq mois.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit d'améliorer l'employabilité par l'accès à la formation et à la mobilité et de soutenir l'insertion des jeunes en difficulté. Le budget provisoire du FSE+ consacré à cette fin dans le programme national s'élève à 171 millions d'EUR. Ce budget contribuera à favoriser l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées de l'emploi et l'intégration socioprofessionnelle des moins de 30 ans. En outre, 16 millions d'EUR sont alloués à l'inclusion active et à l'intégration sociale des personnes exposées à un risque de pauvreté et de privation matérielle.

3.6. Saint-Martin

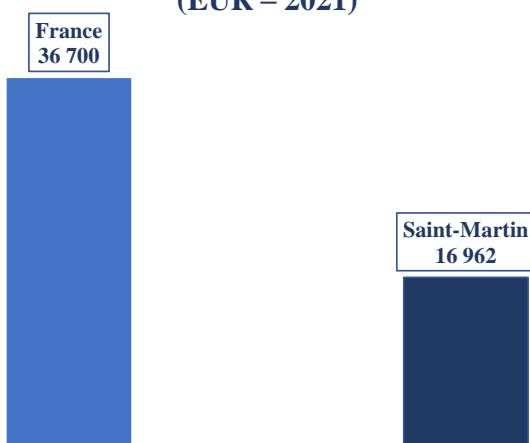
SAINT-MARTIN



En bref

- Situé dans les Caraïbes, sur la même île que le pays et territoire d'outre-mer de Sint-Maarten.
- Le tourisme (+ 144,8 % en 2022 par rapport à 2021) et le secteur de la construction sont les principaux moteurs de la croissance économique.
- Le taux de chômage (33,1 % en 2019) y est supérieur à celui des autres départements français; de nombreux jeunes et personnes qualifiées cherchent un emploi à l'étranger et quittent le territoire.
- Le marché du travail est fragile, avec une part importante de la population non diplômée de l'enseignement supérieur et un taux de pauvreté élevé.
- Environ 50 % de la population âgée de 15 ans ou plus n'a pas de diplôme ou est titulaire tout au plus d'un diplôme d'études secondaires.

PIB/habitant (EUR – 2021)



Source: IEDOM + INSEE (*)

(*) L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) Guadeloupe est responsable des statistiques de Saint-Martin, qui se limitent au recensement de la population et aux données sur l'emploi.

Fonds de la politique de cohésion à Saint-Martin

| | |
|---|--|
| FEDER 2014-2020 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 32,1 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 7,4 millions d'EUR</i> TOTAL 39,5 millions d'EUR | FSE 2014-2020 <i>Fonds social européen (FSE) «mainstream»: 16,6 millions d'EUR</i> TOTAL 16,6 millions d'EUR |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020: 56,1 millions d'EUR | |
| FEDER REACT-EU: 34,2 millions d'EUR | FSE REACT-EU: 8 millions d'EUR |
| TOTAL REACT-EU (*) : 42,2 millions d'EUR (* NextGenerationEU pour le FEDER et le FSE (2014-2020)) | |
| FEDER 2021-2027 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 51,2 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 7,6 millions d'EUR</i> TOTAL 58,8 millions d'EUR | FSE+ 2021-2027 <i>Fonds social européen plus (FSE+) «mainstream»: 22,0 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FSE+ pour les régions ultrapériphériques: 2,5 millions d'EUR</i> TOTAL 24,5 millions d'EUR |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027: 83,3 millions d'EUR | |
| TOTAL 2014-2027 (fonds de la politique de cohésion et REACT-EU): 181,6 millions d'EUR | |

Domaines prioritaires

Saint-Martin est confronté à des défis majeurs dans les domaines suivants: i) **accès à l'eau et à l'assainissement**; ii) **transport routier**; iii) **décrochage scolaire et emploi (des jeunes)**; iv) **inclusion sociale**. Elle bénéficie d'une aide substantielle de l'UE dans ces domaines. Pour la **période 2014-2027 (à savoir les deux périodes de programmation)**, le financement total qui lui a été alloué au titre du FEDER et du FSE(+) dans ces domaines prioritaires s'élève à **66,2 millions d'EUR**.

(i) Accès à l'eau et à l'assainissement

L'accès à l'eau et à l'assainissement est un enjeu important pour Saint-Martin. Alors que les besoins en eau potable augmentent, la production actuelle n'est pas suffisante à certaines périodes de l'année. Il en résulte des restrictions de distribution d'eau réparties entre les différents districts de l'île. La production d'eau consomme également beaucoup d'énergie, car celle-ci est produite par une centrale électrique au fuel. La seule ressource en eau de l'île est l'eau de mer, traitée par une station de filtration (créée en 2006 et située à Marigot) avec un processus d'osmose inverse. En 2021, les travaux de réhabilitation ont augmenté la production de 25 %, la faisant passer de 6 000 à 8 000 m³; une fois produite, l'eau est stockée dans six réservoirs d'une capacité totale de 15 000 m³. En 2022, le volume distribué en moyenne au quotidien était de 6 774 m³. En 2021, le réseau de distribution s'étendait sur plus de 201 km (dont 54 km de connexions). Le taux de rendement technique est tombé à 57 % après le passage de l'ouragan Irma, avant de passer à 64 % en 2020, puis à 70 % en 2021 et 2022. Il a été possible de renouer avec le niveau pré-Irma grâce à la recherche et à la réparation des fuites et au renouvellement de certaines infrastructures. Le réseau public d'assainissement collectif se compose de 71 km de canalisations et de 32 stations de récupération. Environ 70 % de la population est desservie par un système d'assainissement en réseau. L'île de Saint-Martin compte également six stations publiques de traitement des eaux usées.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, financent massivement les infrastructures de traitement des eaux usées, d'accès à l'eau et de production d'eau afin de répondre aux besoins actuels en eau potable, de réduire les fuites et d'améliorer le traitement des eaux usées. La région envisage également de réduire les énergies non renouvelables dans le processus afin de garantir un accès durable et général à l'eau potable pour l'ensemble de la population et à des fins touristiques.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER prévoyait d'investir 14,5 millions d'EUR au titre de REACT-EU pour des projets de traitement des eaux usées et 2,4 millions d'EUR pour l'accès à l'eau. En décembre 2023, tous les montants affectés au traitement des eaux usées avaient été investis. L'objectif de 21 000 habitants desservis par les nouveaux investissements a été atteint avec la construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées dans le quartier d'Orléans et la rénovation et l'extension du réseau.

Construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées dans le quartier d'Orléans

Budget total: 13 millions d'EUR (*financement de l'UE: 5,3 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** 2021

Cet aménagement est destiné à épurer les eaux usées de 18 000 habitants et répond aux besoins en assainissement à long terme de près de la moitié du territoire saint-martinois. Cette installation utilise un concept innovant associant les techniques de traitement classique aux capacités épuratoires des plantes. Ce traitement performant permet de garantir la qualité des eaux restituées au milieu naturel et ainsi de préserver l'environnement et les écosystèmes. Conçue pour résister aux risques naturels, cette station d'épuration est également un lieu de pédagogie et de sensibilisation à l'importance du traitement de l'eau, au développement durable, à l'écologie et à la protection de notre environnement. La station a une capacité de traitement de 3 730 m³/j.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 10 millions d'EUR pour améliorer les infrastructures de production et de stockage de l'eau (6,3 millions d'EUR) et soutenir la rénovation et l'extension des réseaux d'assainissement, le traitement et la réutilisation des eaux usées (3,8 millions d'EUR). Les conditions climatiques et géologiques ont une incidence très négative sur la durabilité de ces réseaux, compte tenu de la détérioration engendrée par les niveaux de chlore requis et de la température de l'eau dessalée. L'extension et la rénovation de l'usine de dessalement réduiront sa consommation d'énergie. Son

développement tiendra compte des enjeux de résilience, de la réhabilitation des stimulateurs, de l'installation de systèmes de désinfection de l'eau, de la rénovation et de la création ou de la sécurisation de réservoirs. La rénovation et l'extension des réseaux d'assainissement ciblent principalement la construction et l'installation de conduites, d'équipements et de structures de traitement des eaux usées sur le territoire, ainsi que toute action contribuant à leur conformité et à l'amélioration de leur qualité.

(ii) Transport routier

En tant que petite île, Saint-Martin souffre d'un problème de transport bidimensionnel. Le transport maritime et aérien extérieur est absolument indispensable pour relier l'île à d'autres îles et au reste du monde et il est essentiel pour le tourisme, tandis que le transport intérieur souffre de la congestion engendrée par le tourisme et la croissance démographique. À l'heure actuelle, l'île est sous-équipée et n'est pas multimodale. La pression démographique risque de saturer les réseaux dans les années à venir. La nécessité d'améliorer le réseau routier est devenue une priorité pour faciliter la mobilité, réduire les embouteillages – et la consommation de carburant correspondante – et faciliter la mobilité douce le long de l'axe principal de l'île.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, visent à améliorer la situation des transports à Saint-Martin. Dans le cadre du programme 2021-2027, la nécessité d'améliorer le réseau routier est devenue une priorité, et l'allocation spécifique supplémentaire sera tout entière dévolue à celle-ci.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER prévoyait d'investir 3 millions d'EUR au titre de REACT-EU dans les transports, et surtout dans la gare maritime de Marigot, mais avec un montant limité de 166 000 EUR pour les routes locales. En décembre 2023, les investissements prévus avaient été réalisés et ils sont désormais opérationnels.

Réhabilitation et transformation de la gare maritime de Marigot en une plateforme d'échange multimodale

Budget total: 1,5 million d'EUR (*financement de l'UE: 1,5 million d'EUR*)

Année de mise en œuvre: 2024

La [gare maritime de Marigot](#) a été construite en 2008. Avec ses magasins et restaurants traditionnels et locaux, il s'agit d'un lieu populaire en raison de sa proximité avec le centre-ville. À la suite du passage de l'ouragan Irma, le bâtiment a subi des dégâts importants. Dans un premier temps, il a fait l'objet de réparations d'urgence pour que la gare reste fonctionnelle. La réhabilitation et la transformation de son terminal en une plateforme d'échange multimodale ont été lancées en 2020. La gare est destinée à redevenir un élément majeur du développement économique de l'île.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 7,3 millions d'EUR dans les infrastructures de transport routier. Les aménagements prévus répondront à l'intensification du trafic, afin d'améliorer et de décongestionner les réseaux routiers et de garantir la sécurité des usagers, mais aussi de développer un réseau routier comprenant davantage de chemins piétons.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

L'«assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes» (JASPERS) renforce la capacité à développer des projets d'envergure, par exemple dans le domaine des transports. JASPERS aide les autorités de Saint-Martin à débloquer des investissements pour les routes de l'île.

(iii) Décrochage scolaire et emploi (des jeunes)

Saint-Martin est confronté à d'importants défis liés au décrochage scolaire et au chômage (des jeunes). Saint-Martin est une petite île, et certains programmes d'enseignement supérieur n'y sont pas disponibles. Les bourses proposées par la Collectivité de Saint-Martin permettent aux étudiants de se rendre dans d'autres pays ou régions pour accéder à une formation spécialisée. Elles visent à encourager la mobilité, l'apprentissage interculturel et l'épanouissement personnel des étudiants de Saint-Martin et à contribuer à leur réussite universitaire et professionnelle.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent des initiatives dans ce domaine en encourageant la mobilité géographique (en particulier la mobilité des étudiants, avec des taux de cofinancement plus élevés) et en développant les compétences des jeunes.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE prévoyait d'investir 13,7 millions d'EUR pour mettre en place un système qui réponde aux besoins d'orientation et d'intégration des jeunes et pour encourager la mobilité géographique. Tout au long de la période, 1 857 étudiants de moins de 25 ans ont bénéficié d'une aide.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit d'investir 4,4 millions d'EUR en vue d'améliorer l'accès à l'emploi et les mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, et en particulier les jeunes. Grâce à la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, à la promotion de l'activité d'indépendant et à l'économie sociale, il soutiendra les chômeurs de longue durée et les groupes défavorisés sur le marché du travail, ainsi que la population inactive. Le Fonds consacrera 11,5 millions d'EUR à l'éducation et à la formation, dans l'optique d'encourager l'apprentissage tout au long de la vie, et plus particulièrement les possibilités flexibles de perfectionnement et de reconversion professionnels.

Aide à la mobilité des étudiants en 2022-2023

Budget total: 3 millions d'EUR (*financement de l'UE: 3 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2022-2023

Cette aide à la mobilité a été allouée dans le cadre d'un «cas général» ou d'une «bourse incitative». En ce qui concerne les étudiants en mobilité dans l'UE, le «cas général» comporte cinq niveaux, et les montants varient de 4 400 à 11 400 EUR; la «bourse incitative» comporte quatre niveaux, et les montants varient de 6 400 à 13 600 EUR. Le «cas général» vise l'enseignement supérieur, de bac+1 aux doctorants, sans préciser les secteurs. La «bourse incitative» est quant à elle accordée aux étudiants inscrits dans des filières prioritaires répondant à des besoins dans des secteurs considérés comme créateurs d'emplois qualifiés. En ce qui concerne l'aide à la mobilité des étudiants dans l'UE, une aide non incitative a été accordée à 405 néo-bacheliers et une aide incitative a été accordée à 80 néo-bacheliers, pour un total de 485 néo-bacheliers présentant une candidature complète.

(iv) Inclusion sociale

L'inclusion sociale est un enjeu majeur pour Saint-Martin. L'isolement géographique de Saint-Martin peut poser des problèmes de connexion avec d'autres régions. Compte tenu des disparités économiques, il est essentiel de combler les écarts économiques pour favoriser l'inclusion sociale. Il est particulièrement important de trouver un équilibre entre le tourisme et l'intégration des migrants, ainsi que de promouvoir l'égalité d'accès à l'éducation et aux possibilités d'emploi. Un accès équitable aux soins de santé et aux services sociaux devrait également être garanti. Préserver le patrimoine culturel tout en promouvant l'inclusivité est un autre domaine clé. Dans cette optique, un axe d'action thématique consiste à promouvoir l'emploi, l'inclusion et la lutte contre la pauvreté à hauteur de 2,2 millions d'EUR. Son objectif est de structurer et de développer le secteur de l'économie sociale et solidaire afin de lutter contre l'exclusion sociale.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, en particulier les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en favorisant l'inclusion sociale par l'intégration professionnelle, ce qui est essentiel pour créer une société plus équitable et plus solidaire.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE prévoyait d'investir 2,2 millions d'EUR dans le domaine de l'inclusion sociale. Il entendait ainsi soutenir six opérations, dont une action d'immersion professionnelle pour les personnes en situation de handicap. En décembre 2023, 1,5 million d'EUR avaient été investis au total.

Création d'un atelier et chantier d'insertion consacré aux travaux de charpente-couverture

Budget total: 0,6 million d'EUR (*financement de l'UE: 0,5 million d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2020-2023

Le projet soutient l'insertion professionnelle et fournit une aide sociale et une supervision professionnelle, qui inclut la formation des travailleurs. Le FSE soutient la construction de charpentes pour 25 participants (25 projets), l'encadrement technique et un aide charpentier, afin de favoriser l'accompagnement socioprofessionnel durant leur parcours d'insertion. Cette opération s'est soldée par un taux de réussite de 25 % pour l'emploi durable, de 15 % pour la transition vers un emploi permanent et de 20 % pour la formation (pré)qualifiante.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit d'investir 5 millions d'EUR en faveur de l'inclusion sociale afin de promouvoir l'égalité des chances et la non-discrimination et d'améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés. Il favorisera également l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes et les enfants les plus démunis.

3.7. Les Açores

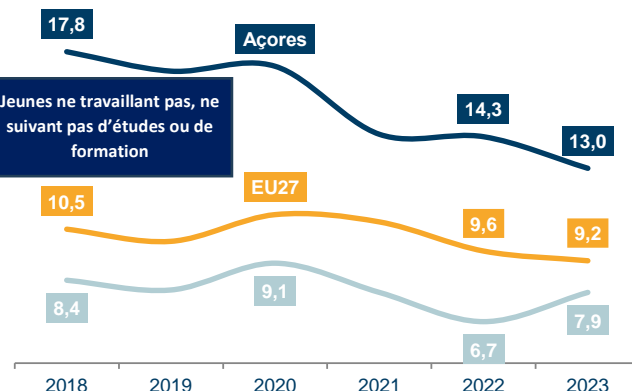
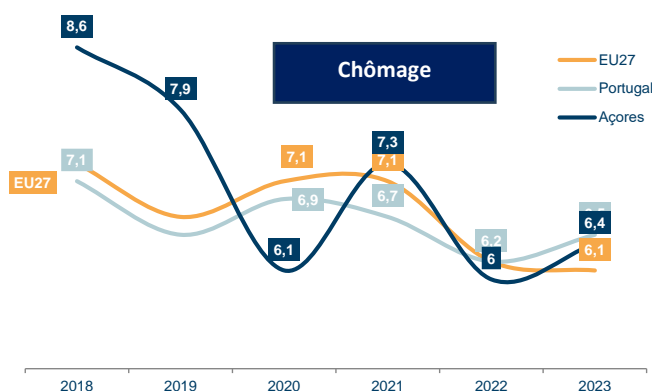
LES AÇORES



239 942
 1 445 km
 2,322 km²

En bref

- Le produit intérieur brut par habitant (standard de pouvoir d'achat) représente 71 % de la moyenne de l'Union.
- Le taux de chômage (6,4 % en 2023) n'est que légèrement supérieur à la moyenne de l'UE.
- Le taux de jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), qui s'élevait à 13 % en 2023, est nettement supérieur à la moyenne du Portugal et de l'Europe, mais il a diminué ces dernières années.
- Le pourcentage de ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet dans les Açores (88 % en 2021) est supérieur à celui du Portugal.
- Zone économique maritime exclusive: 938 000 km².



INDICATEURS

| | Les Açores | Portugal | UE |
|---|------------------|------------------|------------------|
| PIB | 2022 | 2022 | 2022 |
| Produit intérieur brut/habitant (standard de pouvoir d'achat - % de l'EU-27) | 71 | 79 | 100 |
| PIB/habitant en prix courants du marché (EUR) | 21 100 | 23 500 | 35 400 |
| Population | 2023 | 2023 | 2023 |
| Âge médian en 2023 | 42,7 | 47,0 | 43,9 (2020) |
| Projections de l'âge médian en 2100 | 52,3 (+ 9,6 ans) | 49,5 (+ 2,5 ans) | 48,8 (+ 4,9 ans) |
| Population totale en 2023 | 239 942 | 10,5 millions | 448,8 millions |
| Projections de la population totale en 2100 | 152 550 | 7,9 millions | 416 millions |
| Projections de la population totale en 2100 en % de la population totale de 2023 | 64 % | 75 % | 93 % |
| Taux de chômage par tranche d'âge | 2023 | 2023 | 2023 |
| Taux de chômage des 15-74 ans (%) | 6,4 | 6,5 | 6,1 |
| Taux d'emploi des 15-64 ans (%) | 68,2 | 72,5 | 70,4 |
| Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (%) | — | 20,3 | 14,5 |
| Recherche | 2023 | 2023 | 2023 |
| Ressources humaines en sciences et technologies (% de la population active) | 26,4 | 31,1 | 35,9 |
| INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE | | | |
| Accès à l'éducation | 2023 | 2023 | 2023 |
| Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, 18-24 ans (%) | 21,7 | 8,0 | 9,5 |
| Jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation, 15-24 ans, NEET (%) | 13,0 | 7,9 | 9,2 |
| Diplômés de l'enseignement supérieur, 25-64 ans (%) | 17,2 | 29,9 | 35,1 |
| Niveau d'instruction inférieur à l'enseignement primaire/au premier cycle de l'enseignement secondaire, 25-64 ans (%) | 58,4 | 40,6 | 20,2 |
| Accès aux TIC | 2022 | 2022 | 2022 |
| Particuliers utilisant l'internet au moins une fois par semaine (%) | 85 | 83 | — |
| Ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet (%) | 88 (2021) | 84 (2021) | 90 (2021) |
| Accès aux soins de santé | 2021 | 2021 | 2021 |
| Nombre de médecins pour 100 000 habitants | 383 | 562 | — |
| Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants | 672 | 351 | 532 (2019) |

Fonds de la politique de cohésion aux Açores

| | |
|---|---|
| FEDER 2014-2020 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 736 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 57,5 millions d'EUR</i> TOTAL FEDER: 793,5 millions d'EUR | FSE 2014-2020 <i>Fonds social européen (FSE) «mainstream»: 343,7 millions d'EUR</i> TOTAL 343,7 millions d'EUR |
| Fonds de cohésion: 177,5 millions d'EUR, dont: <i>- Programme opérationnel Compete 2020: 122 millions d'EUR (transport maritime)</i> <i>- Programme opérationnel «Durabilité et utilisation efficace des ressources» (POSEUR): 55,5 millions d'EUR</i> | |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020: 1 314,7 millions d'EUR | |
| FEDER REACT-EU: 100 millions d'EUR | FSE REACT-EU: 28,5 millions d'EUR |
| TOTAL REACT-EU (*): 128,5 millions d'EUR (*) NextGenerationEU pour le FEDER et le FSE (2014-2020) | |
| FEDER 2021-2027 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 622 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 58 millions d'EUR</i> TOTAL FEDER: 680 millions d'EUR | FSE+ 2021-2027 <i>Fonds social européen plus (FSE+) «mainstream»: 441 millions d'EUR</i> <i>Allocation spécifique supplémentaire du FSE+ pour les régions ultrapériphériques: 19 millions d'EUR</i> TOTAL 460 millions d'EUR |
| Fonds de cohésion (programme de développement durable): 304 millions d'EUR, dont <i>- 59,5 millions d'EUR pour le transport aérien;</i> <i>- 244,5 millions d'EUR pour le transport maritime</i> | |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027: 1 444 millions d'EUR | |
| TOTAL 2014-2027 (fonds de la politique de cohésion et REACT-EU): 2 887,2 millions d'EUR | |

Domaines prioritaires

Les Açores sont confrontées à des défis majeurs dans les domaines suivants: i) **soins de santé**; ii) **accès à l'eau et traitement de l'eau**; iii) **transports**; iv) **éducation et formation, décrochage scolaire et emploi (des jeunes)**; v) **protection sociale**. Les Açores bénéficient d'un soutien substantiel de l'UE. Pour la **période 2014-2027** (les deux périodes de programmation), le soutien total du FEDER, du Fonds de cohésion et du FSE(+) à ces priorités clés s'élève à **1 418 millions d'EUR** (soit environ 41 % de la dotation totale pour les programmes destinés aux Açores pour les périodes 2014-2020 et 2021-2027).

(i) Soins de santé

L'accès aux soins de santé reste un défi pour les Açores. La performance du service régional de santé est conditionnée par le morcellement territorial des Açores, ce qui entraîne des coûts plus élevés en raison de la dispersion des ressources et des infrastructures. Seules trois des neuf îles disposent d'un hôpital, et les autres populations sont soutenues par un système de centres de santé dans les 19 municipalités. L'offre de spécialités médicales varie entre les trois hôpitaux, et la connectivité est un enjeu essentiel pour le déplacement des patients, des professionnels de la santé et des équipements. Des spécialistes viennent également des hôpitaux du continent pour combler les lacunes dans certaines spécialités cliniques et pour certains traitements. En outre, le vieillissement de la population, les nouvelles tendances sociales et les évolutions technologiques ont tous contribué à accroître la demande de services sociaux et de santé. Ceux-ci nécessitent de nouveaux investissements pour permettre un meilleur accès à ces services et une plus grande homogénéité territoriale, ainsi que pour accorder une attention particulière aux groupes marginalisés et aux personnes exposées au risque de pauvreté.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en encourageant l'amélioration des centres de santé locaux aux fins de la décentralisation des soins de santé. Il

est nécessaire d'investir davantage dans les infrastructures et les équipements de santé afin de soutenir le renforcement de l'égalité d'accès aux soins de santé sur toutes les îles et sur tous les sites.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER prévoyait d'investir 56,8 millions d'EUR dans les infrastructures de soins de santé (nouveaux centres de santé, modernisation et développement des hôpitaux et des centres de santé et équipements). En décembre 2023, 51,7 millions d'EUR avaient été investis dans les infrastructures de santé, et 125 246 personnes avaient bénéficié de l'amélioration des services de santé. Le programme a mis à disposition de nouveaux équipements dans 36 centres sociaux et de santé.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 72,4 millions d'EUR dans la rénovation ou la construction de nouvelles installations de soins de santé économes en énergie, dans des équipements de santé et dans des mesures visant à améliorer la fourniture de services de soins axés sur la famille et de proximité. D'ici à 2029, le programme régional vise à fournir des installations de soins de santé nouvelles ou modernisées pour une capacité de 500 000 personnes et à porter le nombre annuel d'utilisateurs de ces établissements à un million de personnes.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

La facilité pour la reprise et la résilience soutient également la numérisation du service de santé régional des Açores grâce à la création d'un dossier médical électronique.

Construction du nouveau corps C de l'hôpital Horta et du centre de santé Horta

Budget total: 7,5 millions d'EUR (*financement de l'UE: 6,4 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** 2023

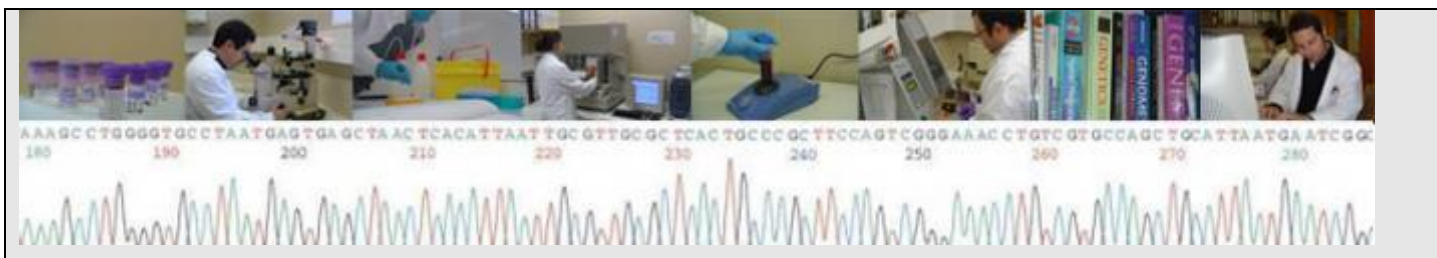
Ce [projet d'investissement](#) a renouvelé et étendu le périmètre de l'hôpital Horta et a contribué à la concentration géographique des soins primaires dans le bâtiment hospitalier. Cela a permis de mieux répondre à la demande de l'hôpital en matière de consultation externe, de capacité de dialyse et de services d'hospitalisation. Les actions ont porté sur la rénovation du service des urgences, la création d'une nouvelle unité de soins intensifs, l'adaptation des salles pour une caméra hyperbare, l'extension du service d'hémodialyse et le remplacement des systèmes de climatisation dans la salle d'opération. La concentration géographique, assurée par l'hébergement du centre de santé Horta dans le bâtiment hospitalier, a permis de mettre en place un service intégré entre soins primaires et hospitaliers. Ces investissements ont donc grandement contribué à améliorer l'accès de la population aux soins de santé, ce qui a permis de relever l'un des défis fondamentaux posés par la dispersion territoriale dans l'archipel.



Construction d'un nouveau bâtiment pour le SEEMBO – Service spécialisé d'épidémiologie et de biologie moléculaire

Budget total: 4,5 millions d'EUR (*financement estimatif de l'UE: 3,8 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** début prévu en 2024

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le rôle important des laboratoires médicaux régionaux. Il y a une dizaine d'années, lors d'une autre épidémie, le SEEMBO a joué un rôle essentiel en s'imposant comme le laboratoire de référence pour les examens médicaux aux Açores. Il a été le premier laboratoire à obtenir l'accréditation de l'Institut national de santé Dr. Ricardo Jorge et à obtenir de l'autonomie dans la réalisation de ces examens. Les contingences infrastructurelles actuelles (occupation partielle d'un ancien bâtiment qui n'appartient pas au laboratoire et qu'il partage avec d'autres services, ce qui présente un risque biologique élevé) augmentent les difficultés à fournir une assistance suffisante et une réponse en laboratoire qui est cruciale pour que la région puisse faire face aux situations critiques.



(ii) Accès à l'eau et traitement de l'eau

Le renforcement de l'accès à l'eau et sa gestion efficace constituent une priorité aux Açores. Ces dernières années, des changements positifs ont été apportés pour remédier à certains retards structurels. Néanmoins, il convient de redoubler d'efforts compte tenu de la détérioration continue, dans une certaine mesure, de la qualité, de la quantité et du traitement de l'eau. L'extension et/ou la réhabilitation des réseaux d'approvisionnement en eau, l'augmentation des capacités de stockage et le suivi et la résolution des pertes de réseau seront les domaines d'action prioritaires dans les années à venir. La stratégie régionale intégrée visant à promouvoir et à garantir la qualité de l'eau et à améliorer les services fournis à la population comprend des investissements dans les infrastructures hydriques, l'optimisation de l'utilisation et de la gestion de l'eau, ainsi que l'évaluation et la surveillance des ressources en eau. Ces investissements contribuent de manière significative au plan d'action intitulé «Vers une pollution zéro dans l'air, l'eau et les sols», qui est l'une des principales réalisations du pacte vert pour l'Europe.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en renforçant l'accès à une eau de haute qualité et en améliorant le traitement des eaux usées. Les programmes 2014-2020 et 2021-2027 fixent des objectifs respectivement pour 2023 et 2029. Pour optimiser et gérer efficacement les ressources en eau, il est nécessaire d'investir dans des infrastructures nouvelles ou modernisées, de manière à garantir la qualité du service fourni à la population et la durabilité des systèmes. Cela suppose de maîtriser et de réduire les pertes dans les systèmes de distribution et d'approvisionnement en eau, d'améliorer les systèmes d'assainissement des eaux usées, de réduire la pollution urbaine dans les masses d'eau et de réduire et de contrôler les infiltrations, les effondrements et les inondations.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER prévoyait d'investir 19 millions d'EUR dans le traitement des eaux usées et dans la fourniture d'eau destinée à la consommation humaine [infrastructure d'extraction, de traitement, de stockage et de distribution, gestion de l'eau et conservation de l'eau potable (y compris la gestion du bassin hydrographique, l'approvisionnement en eau, les mesures spécifiques d'adaptation au changement climatique, les systèmes de mesure par région et par consommateur, les systèmes de tarification et la réduction des fuites)]. En décembre 2023, 19,2 millions d'EUR avaient été investis et 87 148 personnes bénéficiaient d'un meilleur approvisionnement en eau.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 46 millions d'EUR dans la fourniture d'eau destinée à la consommation humaine conforme aux critères d'efficacité, la gestion de l'eau et la conservation des ressources en eau (y compris la gestion du bassin hydrographique, les mesures spécifiques d'adaptation au changement climatique, la réutilisation et la réduction des fuites) ainsi que dans la collecte et le traitement des eaux usées conformes aux critères d'efficacité énergétique. D'ici à 2029, le programme pour les Açores livrera 290 km de canalisations nouvelles ou modernisées pour le réseau public de distribution d'eau, ce qui permettra à 150 000 personnes de bénéficier d'un meilleur approvisionnement en eau.

Eau de qualité – Municipalité de Calheta

Budget total: 2,2 millions d'EUR (*financement de l'UE: 1,9 million d'EUR*)

Année de mise en œuvre: 2020

L'approvisionnement en eau potable des villages de la municipalité de Calheta est assuré par des sources naturelles reliées à des infrastructures datant des années 1980, sur le modèle de l'ensemble du réseau d'approvisionnement et de distribution. Outre l'usure du système précédent, les périmètres de protection des sources n'ont pas été mis en place. Cette action visant à réhabiliter le réseau d'eau et à augmenter la disponibilité hydraulique de la municipalité comprenait la mise en œuvre de périmètres de protection des sources, le remplacement de tronçons de canalisations, la construction de réservoirs d'eau et de chambres d'épuisement de la charge, ainsi que la réhabilitation des infrastructures existantes (construction et équipement). Elle a permis de renforcer l'efficacité des systèmes, d'abaisser les coûts, d'améliorer la qualité du service et d'assurer une plus grande durabilité.



(iii) Transports

Le renforcement de l'intégration, de l'intermodalité et de la durabilité du système de mobilité régionale est essentiel pour le développement économique et social des Açores, en raison de leur géographie et de leur éloignement. La petite taille de leur marché intérieur, l'absence d'économies d'échelle et la fragmentation de leur territoire soulignent la nécessité d'accroître l'efficacité des liaisons maritimes et aériennes. Malgré quelques améliorations ces dernières années, l'intensification de la circulation des personnes et des marchandises – entre 2015 et 2019, le flux de passagers a augmenté de 29 % et le flux de marchandises de 19 %, par voie maritime et aérienne (INE, 2021) – exerce une pression sur le système de mobilité et met en évidence la nécessité de le renforcer et de l'adapter.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en encourageant l'amélioration de l'efficacité, de la durabilité et de la sécurité de la mobilité régionale. Ils améliorent également l'accessibilité externe en facilitant l'accès au réseau transeuropéen de transport (RTE-T). Ces investissements contribuent à la réalisation des objectifs de la stratégie portugaise 2030 intitulée «Un pays compétitif sur le plan extérieur et cohésif sur le plan intérieur», en mettant l'accent sur la cohésion territoriale et en réduisant les disparités entre les niveaux de développement des différentes régions.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER (Açores 2020) prévoyait d'investir 38,2 millions d'EUR dans les infrastructures et équipements aéroportuaires, les réseaux routiers, les ports et la mobilité urbaine durable. En décembre 2023, 28,9 millions d'EUR avaient été investis.

- Aéroports: soutien aux infrastructures et aux équipements dans les aérodromes publics régionaux afin de garantir la sécurité de leur fonctionnement.
- Routes: travaux sur des tronçons du réseau routier régional, nécessaires à l'amélioration et à la sécurité du trafic routier.
- Transport maritime: les investissements dans la modernisation et l'extension du réseau portuaire commercial régional sont concentrés dans un programme opérationnel thématique national (pas exclusivement pour les Açores).
- Mobilité urbaine durable: investissements dans des transports publics propres; construction de pistes cyclables; intégration multimodale pour les transports publics; amélioration des solutions de billetterie intégrée; systèmes d'information en temps réel pour les usagers; systèmes de gestion et d'information pour des solutions de transport innovantes et expérimentales.

En décembre 2023, les objectifs suivants avaient été atteints: 82 km de routes régionales ont été améliorés et le cap des 506 000 passagers maritimes a été atteint en 2022 (contre 463 000 en 2013).

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER (Açores 2030) comprend des mesures en faveur des infrastructures aéroportuaires et portuaires (uniquement pour celles qui ne sont pas incluses dans le réseau transeuropéen de transport, RTE-T) et de la mobilité urbaine durable. Il prévoit d'investir un montant d'environ 46 millions d'EUR.

- Aéroports (hors RTE-T): renouvellement et requalification des infrastructures auxiliaires; achat d'équipements de contrôle aérien, de systèmes de protection, de sécurité et de gestion; achat de véhicules en vue de soutenir la mobilité aérienne (8 millions d'EUR).
- Ports (hors RTE-T): actions visant à renforcer, à adapter, à renouveler et/ou à requalifier les infrastructures portuaires; équipements et systèmes de gestion portuaire (27 millions d'EUR).
- Mobilité urbaine durable: construction de pistes cyclables (1 million d'EUR); extension du réseau public de recharge des véhicules électriques (1,5 million d'EUR); renouvellement des autobus publics, solutions de mobilité partagée (partage de vélos, de trottinettes), actions de sensibilisation et promotion de la mobilité électrique (8,5 millions d'EUR).

En tant que région ultrapériphérique, les Açores reçoivent également une dotation spécifique supplémentaire de 58 millions d'EUR pour la période 2021-2027. Cette enveloppe permet de financer le coût des obligations de service public dans les transports, renforçant ainsi les liens entre les zones rurales et urbaines et entre les îles.

En outre, le système régional de transport maritime et aérien est également soutenu par le programme national de développement durable au titre du Fonds de cohésion (304 millions d'EUR). Les investissements aux Açores visent à accroître l'efficacité, la durabilité et la sécurité de la mobilité régionale et à améliorer l'accessibilité externe des îles. Le transport maritime est le seul mode de transport qui garantisse le ravitaillement des îles. Les investissements du programme national contribueront à renforcer la cohésion territoriale, à élargir la base économique régionale et à améliorer la résistance au changement climatique. Ils couvrent des actions visant à améliorer les conditions de navigabilité ainsi que l'accessibilité maritime et portuaire et les conditions d'exploitation, y compris les équipements. Le transport aérien est le principal point d'entrée des Açores; l'objectif des investissements dans le transport aérien au titre du programme national (59,5 millions d'EUR) est d'étendre et de moderniser les infrastructures et les équipements aéroportuaires afin de garantir des conditions de base en matière d'exploitation et de sécurité.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

La facilité pour la reprise et la résilience financera la construction de deux navires électriques pour le transport de passagers et de véhicules aux Açores, favorisant ainsi la mobilité durable et la décarbonation du secteur du transport maritime de passagers et du transport de véhicules interîles. Cofinancé par le programme Interreg Europe (1 million d'EUR), le projet EMOBICITY a favorisé la promotion de la mobilité électrique aux Açores.

Reconstruction du port de Lajes das Flores

Budget total: 198 millions d'EUR (*financement estimatif de l'UE: 168,3 millions d'EUR*) **Année de fin:** 2028 (estimation)

Ce projet est financé par le programme national de développement durable (Fonds de cohésion) et poursuit les objectifs suivants:

- assurer la reconstruction des infrastructures du port de Lajes das Flores dans le but d'accroître sa résilience au changement climatique. Le passage de l'ouragan Lorenzo a complètement détruit le port, le privant d'accès aux biens essentiels pour les populations;
- assurer l'approvisionnement en biens de la population de l'île de Flores, puis de la population de l'île de Corvo. Ces deux îles se caractérisent par leur éloignement, leur insularité profonde, leur faible superficie, leur relief et leur climat difficiles;
- accroître l'efficacité, la durabilité et la sécurité de la mobilité régionale, en particulier entre les îles, et améliorer l'accessibilité externe;
- veiller à ce que les infrastructures et les équipements soient suffisants pour répondre aux besoins de la demande internationale et aux paramètres de sécurité;
- améliorer les conditions de sécurité et d'abri dans le bassin portuaire, afin d'améliorer son fonctionnement et de réduire au minimum les risques d'accidents, et d'accroître la résilience des infrastructures portuaires face aux phénomènes climatiques défavorables.

Ce projet a été considéré comme étant d'importance stratégique conformément à l'article 22, paragraphe 3, du règlement (UE) 2021/1060 dans la décision de la Commission européenne approuvant le programme national de développement durable. L'avis correspondant a été publié le 29.9.2023 et est resté ouvert jusqu'au 30.6.2024. JASPERS soutient également le bénéficiaire.



(iv) Éducation et formation, décrochage scolaire et emploi (des jeunes)

L'éducation constitue un défi majeur pour les Açores. En 2023, 58,4 % de la population âgée de 25 à 64 ans n'avait pas été au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire (contre 40,6 % au Portugal et 20,2 % dans l'UE). Le taux de jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation est environ trois fois supérieur au taux moyen du Portugal continental (21,7 % aux Açores contre 8 % pour le Portugal continental). Le taux de participation à l'éducation et à la formation s'élevait à 8,5 % (contre 13,4 % au Portugal et 12,7 % dans l'UE). La pénurie de ressources humaines qualifiées entrave le développement du marché du travail, ainsi que la modernisation technologique dans des secteurs stratégiques pour la croissance et la diversification de l'économie. Les différences au niveau de la qualification de la main-d'œuvre et de l'efficacité du marché du travail contribuent aux disparités régionales en matière de compétitivité au Portugal, les Açores affichant les résultats les plus faibles selon l'indice de compétitivité régionale, avec un score représentant seulement 77,1 % de la moyenne de l'Union.

Toutefois, le taux d'emploi des Açores est historiquement et structurellement inférieur à celui du Portugal. En 2023, le taux de chômage des jeunes (15-29 ans) était de 14,2 % (contre 14,2 % au Portugal et 11,2 % dans l'UE). Il en va de même pour le taux de NEET (jeunes ne travaillant pas et ne suivant ni études ni formation) dont le taux est supérieur au Portugal (25,1 % contre 14,6 % en 2014; 14,5 % contre 8,9 % en 2023).

Au cours de la période de programmation précédente (2014-2020), des mesures de politique publique visaient à soutenir l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Ainsi, les programmes de stages L (pour les jeunes diplômés) et T (pour les jeunes ayant suivi des formations technologiques) ont donné des résultats positifs, validés par les bons taux d'employabilité obtenus six mois après la participation des jeunes aux mesures concernées.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en améliorant les niveaux de qualification de la population et en réduisant le chômage (des jeunes). Le programme thématique du FSE, Portugal 2020 (POISE), comporte une priorité spécifique consacrée à l'initiative pour l'emploi des jeunes, avec des objectifs liés à la participation des jeunes NEET à des mesures en matière d'emploi et de formation.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER prévoyait d'investir 103 millions d'EUR dans les infrastructures de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel; le FSE prévoyait 134 millions d'EUR pour les compétences, l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, et 113 millions d'EUR pour promouvoir l'emploi et faciliter la mobilité de la main-d'œuvre. En novembre 2023, les investissements dans l'éducation et la formation avaient atteint 91,12 % des montants prévus ci-dessus et 86,17 % de l'objectif fixé. Les investissements dans l'emploi avaient atteint 91,12 % des montants prévus ci-dessus et 93,50 % de l'objectif fixé.

Cours professionnels

Budget total: 106 millions d'EUR (*financement de l'UE: 90 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2014-2023

Les cours professionnels constituent des parcours d'enseignement secondaire en alternance, qui développent les compétences sociales, scientifiques et professionnelles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle. Ces cours visent à offrir aux apprenants un apprentissage diversifié et plus pratique, en vue de leur intégration sur le marché du travail, et peuvent également permettre la poursuite de la formation.

Stages

Budget total: 84 millions d'EUR (*financement de l'UE: 72 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2022-2029

Le programme «Estagiar L et T» a rencontré un écho très positif auprès des jeunes et des entreprises. Il permet aux jeunes qui ont récemment obtenu leur diplôme d'enseignement supérieur de suivre un stage pour jeunes diplômés («Licenciados» – Estagiar L). Les jeunes ayant récemment achevé des cours professionnels de niveau 4 ou 5 dans le cadre national des certifications peuvent poser leur candidature au programme Estagiar T. Cela les aide à entrer sur le marché du travail et à accéder à une expérience professionnelle correspondant à leurs qualifications. Le programme facilite le recrutement et l'intégration du personnel dans les entreprises grâce à des stages, en favorisant le passage des jeunes de l'école à la vie active et l'installation des jeunes dans les îles moins peuplées.

Cours d'acquisition des compétences de base

Budget total: 8 millions d'EUR (*financement de l'UE: 7 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2014-2018

Les cours d'acquisition des compétences de base (cours ABC) visent à remédier au faible niveau de qualification de la population adulte des Açores par l'acquisition de qualifications de base et de certifications. Ils contribuent à réduire le déficit de compétences de la population active et à relever les niveaux de compétences de la population adulte. Les cours ABC associent un parcours de formation à un processus de reconnaissance, de validation et de certification des compétences. Ils se fondent sur un parcours de formation de 300 heures dans les domaines de compétences clés requis pour le niveau de certification de base: portugais, mathématiques, éducation civique et informatique. Pour chacun des niveaux et domaines de compétences de base, des manuels adaptés à la formation des adultes ont été élaborés. Ces cours sont toujours dispensés aux Açores à l'heure actuelle.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le programme régional du FSE+ prévoit d'investir 175 millions d'EUR dans des mesures d'éducation et de formation et 146 millions d'EUR dans des mesures en faveur de l'emploi (dont 72 millions d'EUR pour l'emploi des jeunes). Le FEDER prévoit d'investir 29 millions d'EUR dans la construction d'une nouvelle infrastructure éducative économe en énergie ou dans sa rénovation conformément aux critères d'efficacité énergétique des bâtiments éducatifs (enseignement maternel, primaire, secondaire, universitaire et professionnel).

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

La facilité pour la reprise et la résilience soutient également l'accès aux technologies numériques dans l'éducation et leur utilisation au moyen d'équipements numériques, de manuels numériques, d'une meilleure connectivité des écoles et d'une formation spécifique.

(v) Protection sociale

Les Açores sont confrontées à d'importants défis liés à la protection sociale. Dans le contexte national, les Açores présentent le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale le plus élevé (33,3 % contre une moyenne nationale de 20 % en 2020). Le nombre de bénéficiaires des régimes de revenu minimum est élevé, 7,0 % de la population en âge de travailler ayant bénéficié d'une aide en 2022, contre une moyenne nationale de 2,9 %. Ces facteurs illustrent les problèmes de protection sociale dans la région, qui aggravent les disparités économiques et entravent son développement global.

Ces données mettent en évidence la nécessité d'investir dans des mesures de soutien à l'inclusion sociale afin d'atténuer les déséquilibres dans la répartition des richesses. L'accent est mis sur les groupes présentant des faiblesses accrues, tels que les parents isolés, les personnes souffrant de problèmes d'addiction, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. L'exclusion sociale est aussi étroitement liée à l'exclusion du marché du travail, à la limitation de l'accès aux services sociaux de base, surtout en matière de santé et d'aide sociale, et à l'affaiblissement de la dynamique de participation sociale.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en encourageant l'inclusion active et l'égalité d'accès aux services et en améliorant l'employabilité des groupes défavorisés.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le programme consacré aux Açores prévoyait d'investir 96 millions d'EUR pour favoriser l'inclusion et lutter contre la pauvreté. En novembre 2023, les mesures de soutien à une inclusion active avaient atteint 91,12 % des montants prévus et 95 % de l'objectif fixé.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le programme 2021-2027 pour les Açores prévoit d'investir 115 millions d'EUR dans des mesures d'inclusion active, parmi lesquelles la promotion de l'égalité des chances, de la non-discrimination et de la participation active, l'amélioration de l'employabilité et le renforcement de l'accès équitable et en temps opportun à des services de qualité durables et abordables.

Intégration des groupes vulnérables sur le marché du travail

Budget total: 106 millions d'EUR (*financement de l'UE: 90 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2022-2029

Les programmes d'intégration socioprofessionnelle sont axés sur les chômeurs les plus vulnérables, tels que les chômeurs de longue durée, les groupes confrontés à des problèmes sociaux et les travailleurs âgés de plus de 45 ans. L'objectif est d'améliorer leur employabilité en favorisant la création d'habitudes de travail et l'acquisition d'une meilleure

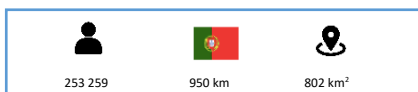
connaissance du monde du travail. Ces mesures peuvent rapprocher les employeurs potentiels et les chômeurs afin de leur fournir une expérience professionnelle qui facilitera leur réinsertion sur le marché du travail.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis a soutenu les familles et les personnes dans le besoin en achetant et en distribuant des denrées alimentaires, ainsi qu'en favorisant l'égalité et l'inclusion. La facilité pour la reprise et la résilience soutient le logement social, les soins de longue durée, la formation et le développement des compétences des adultes, ainsi que diverses mesures d'inclusion sociale. Elle a ainsi financé des «points de soutien à l'étude», qui ont permis d'améliorer les résultats scolaires des élèves des premier et deuxième cycles bénéficiant d'un soutien scolaire.

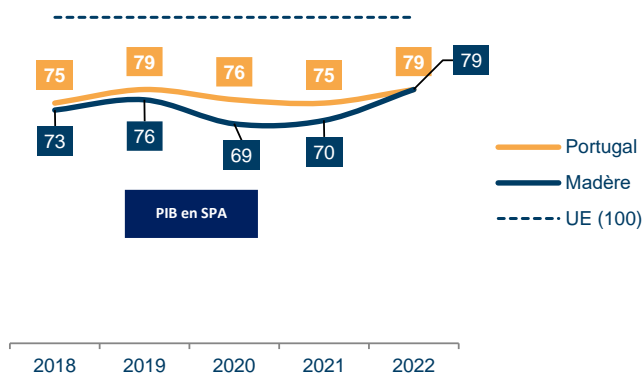
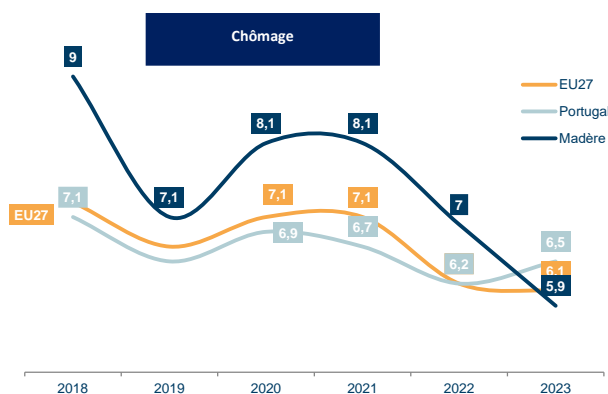
3.8. Madère

MADÈRE



En bref

- Le produit intérieur brut par habitant (standard de pouvoir d'achat) représente 79 % de la moyenne de l'Union.
- Le taux de chômage (5,9 % en 2023) est inférieur aux moyennes du Portugal et de l'Union.
- Le taux d'emploi (69,7 % en 2023) n'est que légèrement inférieur à la moyenne de l'Union.
- Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur (23,7 % en 2023) est inférieur à la moyenne du Portugal.
- Le pourcentage de ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet est plus élevé à Madère (87 % en 2021) qu'au Portugal.
- Zone économique maritime exclusive: 442 248 km².



INDICATEURS

| | Madère | Portugal | UE |
|---|------------------|------------------|------------------|
| PIB | 2022 | 2022 | 2022 |
| Produit intérieur brut/habitant (standard de pouvoir d'achat - % de l'EU-27) | 79 | 79 | 100 |
| PIB/habitant en prix courants du marché (EUR) | 23 700 | 23 500 | 35 400 |
| Population | 2023 | 2023 | 2023 |
| Âge médian en 2023 | 46,7 | 47,0 | 43,9 (2020) |
| Projections de l'âge médian en 2100 | 52,8 (+ 6,1 ans) | 49,5 (+ 2,5 ans) | 48,8 (+ 4,9 ans) |
| Population totale en 2023 | 253 259 | 10,5 millions | 448,8 millions |
| Projections de la population totale en 2100 | 151 245 | 7,9 millions | 416 millions |
| Projections de la population totale en 2100 en % de la population totale de 2023 | 60 % | 75 % | 93 % |
| Taux de chômage par tranche d'âge | 2023 | 2023 | 2023 |
| Taux de chômage des 15-74 ans (%) | 5,9 | 6,5 | 6,1 |
| Taux d'emploi des 15-64 ans (%) | 69,7 | 72,5 | 70,4 |
| Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (%) | — | 20,3 | 14,5 |
| Recherche | 2023 | 2023 | 2023 |
| Ressources humaines en sciences et technologies (% de la population active) | 25,9 | 31,1 | 35,9 |
| INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE | | | |
| Accès à l'éducation | 2023 | 2023 | 2023 |
| Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, 18-24 ans (%) | — | 8,0 | 9,5 |
| Jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation, 15-24 ans, NEET (%) | — | 7,9 | 9,2 |
| Diplômés de l'enseignement supérieur, 25-64 ans (%) | 23,7 | 29,9 | 35,1 |
| Niveau d'instruction inférieur à l'enseignement primaire/au premier cycle de l'enseignement secondaire, 25-64 ans (%) | 50,4 | 40,6 | 20,2 |
| Accès aux TIC | 2022 | 2022 | 2022 |
| Particuliers utilisant l'internet au moins une fois par semaine (%) | 85 | 83 | — |
| Ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet (%) | 87 (2021) | 84 (2021) | 90 (2021) |
| Accès aux soins de santé | 2021 | 2021 | 2021 |
| Nombre de médecins pour 100 000 habitants | 501 | 562 | — |
| Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants | 822 | 351 | 532 (2019) |

Fonds de la politique de cohésion à Madère

| | |
|---|--|
| <p>FEDER 2014-2020</p> <p><i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 213,4 millions d'EUR</i></p> <p><i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 58,2 millions d'EUR</i></p> <p>TOTAL FEDER: 271,6 millions d'EUR</p> | <p>FSE 2014-2020</p> <p><i>Fonds social européen (FSE) «mainstream»: 130 millions d'EUR</i></p> <p>TOTAL 130 millions d'EUR</p> |
| <p>Fonds de cohésion 2014-2020: 284,8 millions d'EUR, dont 153,7 millions d'EUR pour les inondations et les glissements de terrain; 68 millions d'EUR pour l'accès à l'eau et le traitement de l'eau; 56,7 millions d'EUR pour les énergies renouvelables; et 6,3 millions d'EUR pour les déchets.</p> | |
| <p>TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020: 686,4 millions d'EUR</p> | |
| <p>FEDER REACT-EU: 58,2 millions d'EUR</p> | <p>FSE REACT-EU: 27,3 millions d'EUR</p> |
| <p>TOTAL REACT-EU*: 85,5 millions d'EUR (*) NextGenerationEU pour le FEDER et le FSE (2014-2020)</p> | |
| <p>FEDER 2021-2027</p> <p><i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»: 380,5 millions d'EUR</i></p> <p><i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques: 60,6 millions d'EUR</i></p> <p>TOTAL FEDER: 441,1 millions d'EUR</p> | <p>FSE+ 2021-2027</p> <p><i>Fonds social européen plus (FSE+) «mainstream»: 299 millions d'EUR</i></p> <p><i>Allocation spécifique supplémentaire du FSE+ pour les régions ultrapériphériques: 20 millions d'EUR</i></p> <p>TOTAL 319 millions d'EUR</p> |
| <p>Fonds de cohésion 2021-2027: 91,8 millions d'EUR (pour les inondations et les glissements de terrain)</p> | |
| <p>TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027: 851,9 millions d'EUR</p> | |
| <p>TOTAL 2014-2027 (fonds de la politique de cohésion et REACT-EU): 1 623,8 millions d'EUR</p> | |

Domaines prioritaires

Madère est confrontée à des défis majeurs dans les domaines suivants: i) **transports et mobilité urbaine**; ii) **inondations et glissements de terrain**; iii) **accès à l'eau et traitement de l'eau**; iv) **éducation et formation**; v) **inclusion sociale**. Elle bénéficie d'une aide substantielle de l'UE dans ces domaines. Pour la **période 2014-2027 (à savoir les deux périodes de programmation)**, le financement total qui lui a été alloué au titre du FEDER et du FSE(+) dans ces domaines prioritaires s'élève à **906 millions d'EUR**.

(i) Transports et mobilité urbaine

Madère est confrontée à plusieurs défis en matière de transport et de mobilité urbaine, et notamment à la nécessité de renforcer ses infrastructures portuaires, de développer son transport maritime et de mettre en place des transports publics durables. Le plan stratégique intégré de transport pour Madère 2021-2027 (PIETRAM) vise à relever ces défis. Madère possède deux ports principaux, Caniçal et Porto Santo, qui doivent être modernisés à moyen terme. Des travaux sont nécessaires tant pour les infrastructures que pour les équipements afin d'améliorer l'efficacité des opérations portuaires. Les ports ne sont pas équipés pour l'approvisionnement en carburants renouvelables et bas carbone. En ce qui concerne le transport maritime de passagers, il existe une liaison régulière entre Funchal et Porto Santo par un transbordeur à propulsion fossile âgé de 40 ans. Le taux d'occupation des transports publics n'est actuellement que de 27 %, alors que le système de transports publics collectifs pourrait desservir la quasi-totalité de la population. La flotte d'autobus des transports publics interurbains a un âge moyen de 23 ans par autobus. Des investissements sont nécessaires pour l'améliorer pour ses usagers et pour passer à une économie à faible intensité de carbone, en particulier pour les systèmes de gestion intelligents, la billetterie, les couloirs de bus, les stations d'autobus et la flotte, l'intermodalité et la gestion des feux de circulation.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en investissant dans une économie à faible intensité de carbone, dans des transports (urbains) durables et dans la rénovation des infrastructures portuaires.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER a investi 41 millions d'EUR pour la construction de 2,5 km de l'autoroute Câmara de Lobos/Estreito de Câmara de Lobos. Il s'agit d'une connexion stratégique pour la région, qui la relie à Funchal, aux principaux pôles du système portuaire et à l'aéroport, ce qui se traduit par un gain de temps et un accroissement de la sécurité et de l'importance de cette infrastructure pour les opérateurs économiques de la région. Le programme a également investi 7 millions d'EUR dans des infrastructures de transport urbain propres, des pistes cyclables et des systèmes de transport intelligents. En décembre 2023, les investissements avaient permis de réduire de sept minutes les temps de trajet dans la zone couverte. 65 nouveaux autobus remplacent désormais les anciens autobus très polluants.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 134,8 millions d'EUR au total dans les transports et la mobilité urbaine, ainsi que dans les ports et les transbordeurs. D'ici à 2027, Madère s'est fixé les objectifs suivants:

- acquisition/construction d'un transbordeur alimenté par des énergies non fossiles, afin d'assurer la liaison maritime régulière des passagers et des véhicules entre l'île de Madère et l'île de Porto Santo, dans le cadre d'une stratégie visant à promouvoir la décarbonation. Ce projet améliorera l'accessibilité entre les îles et réduira au minimum l'effet de la double insularité. Il devrait permettre une réduction de 7 000 tonnes équivalent CO₂/an et une augmentation de 60 000 usagers/an (financement de l'UE: 40 millions d'EUR);
- amélioration des conditions d'exploitation des ports de Caniçal et de Porto Santo, qui garantiront des conditions d'exploitation appropriées pour les navires de plus grande taille (et avec une plus grande complexité d'appui logistique et terrestre) pour l'approvisionnement des îles de Madère et de Porto Santo. Ces ports seront équipés d'infrastructures permettant de fournir de nouvelles sources d'énergie non fossiles, conformément à la stratégie régionale de décarbonation du transport maritime. Cela devrait contribuer à une augmentation de 150 000 tonnes du transport de marchandises par mer (financement de l'UE: 20 millions d'EUR);
- des investissements sont prévus dans la mobilité urbaine durable, principalement grâce à l'augmentation du matériel roulant des transports publics respectueux de l'environnement et à la numérisation des transports publics, dans le but d'atteindre environ 3 millions d'usagers par an (financement de l'UE: 20,5 millions d'EUR).

Musa et Musa RL – Mobilité urbaine durable, accessible (et résiliente)

Budget total: 14,4 millions d'EUR (*financement de l'UE: 7,2 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2019-2023

Les deux projets Musa (Programa Madeira 14-20) étaient axés sur le renouvellement partiel de la flotte destinée au transport public de passagers grâce à l'acquisition de cinq minibus électriques et de 60 autobus EURO VI, conformément à la stratégie de mobilité urbaine durable de Madère et au plan PIETRAM 2014-2020. Ces projets visaient à promouvoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances sonores dans les zones urbaines. Ce renouvellement de la flotte devrait entraîner une réduction annuelle de 47,7 % de la consommation de diesel, ce qui correspond à une réduction de 466 tonnes d'équivalent pétrole et de 1 277 tonnes équivalent CO₂/an. Une flotte renouvelée et confortable peut conduire à une utilisation accrue des transports publics. La possibilité de transporter des fauteuils roulants et le choix d'un plancher surbaissé à l'entrée, praticables pour tous les usagers, en particulier les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées, garantit une meilleure accessibilité des transports publics.



Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le plan pour la reprise et la résilience a soutenu la décarbonation des transports terrestres à Madère en contribuant à hauteur de 11,5 millions d'EUR à l'achat d'autobus propres et en fournissant les infrastructures de recharge/ravitaillement nécessaires.

(ii) Inondations et glissements de terrain

Les inondations et les glissements de terrain constituent un problème majeur pour Madère. Le territoire de l'île se caractérise par un terrain tout à fait particulier, avec des pentes relativement raides qui accentuent encore la complexité d'un système hydrologique mis à rude épreuve, notamment en cas de fortes précipitations. L'imperméabilisation actuelle des sols et la forte pression urbaine exercée sur l'embouchure des différents cours d'eau du système hydrologique régional augmentent le risque de catastrophes liées aux inondations et aux glissements de terrain, avec de graves conséquences pour les populations et les infrastructures. Environ 21 % de l'île est exposée à un risque d'érosion extrême et 45 % à un risque extrême d'érosion par l'eau. Il est donc nécessaire de renforcer la résilience régionale face aux risques liés au changement climatique et de favoriser le développement et le transfert de connaissances. Les efforts actuels sont axés sur les points suivants:

- protection des côtes – actions ciblées visant à protéger le littoral et à améliorer la résilience des zones côtières;
- études de faisabilité sur l'adaptation des infrastructures existantes, les mesures d'aménagement du territoire côtier et les actions de gestion et de prévention des risques;
- travaux de correction dans les bassins hydrographiques les plus touchés par l'érosion et le détachement des terres;
- rénovation et requalification des infrastructures afin d'atténuer le risque d'érosion; et
- protection et adaptation des infrastructures publiques dans les zones côtières et gestion côtière en prévision de l'élévation du niveau de la mer.

Madère s'attaque à ces défis au moyen de plusieurs plans régionaux, dont le plan de gestion des risques pour les inondations (Planos de Gestão de Riscos e inundações na Madeira, PGRI-RAM 2022-2027) et la stratégie d'adaptation au changement climatique pour Madère (Estrégia Clima-Madeira, Estratgia de Adaptação às Alterações climáticas da RAM).

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives et visent à réduire les risques de glissements de terrain et d'inondations. Cela nécessite des actions intégrées au niveau du système hydrologique qui tiennent compte de l'incidence des phénomènes climatiques extrêmes, afin d'éviter les conséquences catastrophiques des événements passés (par exemple, les inondations de 2010).

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le programme SEUR 2014-2020 (Sustentabilidade e Eficiência no Uso de Recursos) au titre du Fonds de cohésion a investi 144 millions d'EUR pour réduire les risques liés aux alluvions, compte tenu de leurs effets destructeurs sur le plan des glissements de terrain et des inondations. En décembre 2023, les objectifs suivants avaient été atteints: 26,19 hectares de terres où le risque lié aux mouvements de masse sur les pentes a été atténué ou éliminé; 190 100 personnes ont bénéficié de mesures de protection contre les inondations; et 210,88 hectares de terres ont été couverts par des actions dans le cadre desquelles le risque d'inondation a été réduit ou éliminé.

Réhabilitation et régularisation de la Ribeira de Santa Luzia et réhabilitation des ponts

Budget total: 11,7 millions d'EUR (*financement de l'UE: 11,1 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2015-2022

L'opération visait à réduire les effets liés aux ruissellements torrentiels qui touchent régulièrement Madère, en particulier la pente sud de l'île. Ces projets étaient axés sur le renforcement de la sécurité de la population et la protection du patrimoine, dans les environs de la région de Ribeira de Santa Luzia et de la zone centrale de Funchal où des mesures ont été prises. Cette zone du centre-ville de Funchal a été gravement touchée par les dernières inondations de 2010. Dans le cadre de l'opération, la réhabilitation de 13 ponts sur le fleuve a également été réalisée, car ils n'avaient pas de capacité de drainage hydraulique et avaient été endommagés lors des inondations de 2010. L'opération s'inscrit dans le cadre des mesures de réduction des risques soutenues par l'étude d'évaluation des risques d'inondation sur l'île de Madère (EARAIM) et le plan de gestion des risques d'inondation de la région autonome de Madère (PGRI-RAM).



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le programme thématique national du Fonds de cohésion pour la période 2021-2027 (PACS, Programa para a Acção climática e Sustentabilidade) prévoit d'investir 91,8 millions d'EUR pour atténuer les risques d'inondations et de glissements de terrain, afin de protéger les personnes, la nature et les biens. Sa mise en œuvre devrait être achevée en 2027. Les actions se concentreront sur les cours d'eau et la consolidation des rives et des pentes dans des zones présentant des risques plus élevés. Quelque 70 km de lignes côtières ou de marges fluviales seront protégés et renforcés.

(iii) Accès à l'eau et traitement de l'eau

Madère est confrontée à d'importants problèmes liés aux services de traitement des eaux usées et aux pertes d'eau. En 2020, seulement 67,9 % de la population était desservie par un réseau d'égout et seulement 66,9 % disposaient d'un traitement des eaux usées. Les systèmes d'approvisionnement en eau sont sous-dimensionnés et doivent être modernisés. L'insuffisance des investissements dans la gestion des eaux usées/l'approvisionnement en eau nuit au fonctionnement d'infrastructures essentielles et comporte des risques pour l'environnement. Les efforts actuels sont axés sur:

- l'entretien et la réparation des réseaux d'eau;
- la réutilisation des eaux usées (à des fins autres que la consommation humaine et l'irrigation agricole), de manière à réduire les besoins de captage des eaux souterraines;
- la réduction des pertes d'eau par la réhabilitation des réseaux de distribution, afin d'accroître l'utilisation rationnelle de l'eau;
- l'extension des réseaux d'assainissement des eaux usées de 26 km, afin d'éviter l'utilisation de solutions d'assainissement individuelles (fosses septiques), avec un risque de contamination du sol et des masses d'eau souterraine;
- le suivi et l'amélioration de la connaissance des vulnérabilités de ce secteur du fait du changement climatique;
- l'amélioration/le renouvellement des systèmes de traitement des eaux usées, la protection de l'environnement, du milieu marin et de la santé publique.

Pour relever ces défis, Madère s'appuie sur plusieurs plans, dont le plan stratégique national pour le secteur de l'approvisionnement en eau, des eaux usées et de la gestion des eaux pluviales (PENSAARP 2030) et le plan de gestion de district hydrographique (Plano de Gestão de Recursos Hídricos da Madeira, PGRH-Madeira 2022-2027).

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent les initiatives visant à réduire les pertes d'eau et à améliorer le traitement des eaux usées. Les programmes 2014-2020 et 2021-2027 fixent des objectifs respectivement pour 2023 et 2029. Des investissements sont nécessaires dans des infrastructures nouvelles ou modernisées, afin de garantir la qualité du service fourni à la population et la durabilité des systèmes. Cela pourrait réduire les pertes dans les systèmes de distribution et d'approvisionnement en eau et améliorer les systèmes d'assainissement des eaux usées.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Au cours de la période 2014-2020, le programme du Fonds de cohésion a investi 58 millions d'EUR dans l'accès à l'eau/l'approvisionnement en eau et le traitement de l'eau. En décembre 2023, 14 745 personnes bénéficiaient d'un meilleur approvisionnement en eau.

Station d'épuration des eaux usées de Câmara de Lobos

Budget total: 6,5 millions d'EUR (*financement de l'UE: 5,6 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2014-2018

Cette [opération](#) portait sur la restructuration, au niveau du traitement primaire, du système de traitement des eaux usées de Câmara de Lobos, conformément à la législation nationale et européenne en vigueur. La solution technique consistait à construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées, équipée d'un traitement primaire, à côté de la station d'épuration actuelle. La question de la protection maritime a été prise en compte, étant donné que les eaux usées traitées seront rejetées à 400 mètres des côtes, via un exutoire sous-marin. L'amélioration du système d'assainissement des eaux usées a bénéficié à une population de 17 586 habitants.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 45 millions d'EUR dans l'approvisionnement en eau, la gestion de l'eau et le traitement des eaux usées. Des investissements seront réalisés pour soutenir la réduction des pertes d'eau aux fins de la consommation humaine dans les réseaux d'approvisionnement, la construction de nouveaux réseaux d'évacuation des eaux usées et des systèmes connexes de traitement des eaux usées, ainsi que la mise en œuvre de projets de réutilisation des eaux usées. Ces actions visent à réduire le besoin de captage d'eau et à améliorer les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, ce qui se fera au bénéfice de la durabilité environnementale et des ressources en eau. Résultats: 72 000 personnes bénéficieraient de l'amélioration des installations du réseau public d'approvisionnement en eau; 9 000 personnes seraient desservies par le réseau de collecte des eaux usées; les pertes d'eau dans les réseaux de distribution seraient réduites d'au moins 2 millions de m³.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le plan pour la reprise et la résilience soutient la résilience et l'efficacité des infrastructures d'approvisionnement en eau.

(iv) Éducation, formation et emploi (des jeunes)

En raison des contraintes spécifiques de Madère en tant que région ultrapériphérique, du vieillissement de sa population, des pénuries de main-d'œuvre et de compétences, des contraintes financières et des catastrophes naturelles récentes, la région est confrontée à davantage de difficultés sur le marché du travail que le Portugal continental. La région a connu une reprise économique entre 2013 et 2019 (à la suite de la crise de 2008), mais la crise de la COVID-19 de 2020 a eu une incidence considérable sur le marché du travail régional. Sa part dans le chômage est historiquement et structurellement supérieure à celle du Portugal dans son ensemble (à l'exception de 2023, où le taux de chômage y était de 5,9 % contre 6,5 % au Portugal), et cette disparité est d'autant plus marquée si l'on compare le chômage des jeunes (âgés de 15 à 29 ans, 17,3 % contre 13,8 % pour le Portugal en 2022). Madère compte investir dans le soutien aux jeunes, les stages professionnels et les mesures de formation et d'emploi en faveur des transitions sur le marché du travail.

En ce qui concerne l'éducation, en 2023, 50,4 % de la population de Madère n'avait pas été au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire (contre 40,6 % au Portugal et 20,2 % dans l'UE). En outre, le taux de participation à l'éducation et à la formation s'élevait à 10,3 %, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale (13,4 %) et à la moyenne de l'Union (12,7 %). Pour remédier au déficit de compétences, Madère prévoit de continuer à investir dans des mesures de formation et d'éducation. Sa dotation spécifique supplémentaire au titre du FSE+ sera consacrée à cette priorité, et différentes mesures de soutien seront mises en place.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux de la politique de cohésion, soutiennent les initiatives

visant à réduire le chômage (surtout le chômage des jeunes et le chômage de longue durée) et à améliorer les niveaux de compétences de la population.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE prévoyait d'investir 36 millions d'EUR pour promouvoir l'emploi et faciliter la mobilité de la main-d'œuvre, et 68 millions d'EUR pour développer les compétences, l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie. Le programme national thématique du FSE pour le Portugal 2020 (POISE) comporte une priorité spécifique consacrée à l'initiative pour l'emploi des jeunes.

En novembre 2023, le soutien à l'emploi avait atteint 86 % des montants prévus et 93 % des objectifs fixés. S'agissant de l'éducation et de la formation, le soutien avait atteint 85 % des montants prévus et 98 % des objectifs fixés.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit d'investir 100 millions d'EUR pour des mesures en faveur de l'emploi (dont 40 millions d'EUR pour l'emploi des jeunes) et 85 millions d'EUR pour des mesures en faveur de l'éducation et de la formation.

Stages professionnels

Budget total: 1 097 139 EUR (*financement de l'UE: 932 568 EUR*)

Années de mise en œuvre: 2022-2023

L'objectif est de renforcer les compétences techniques et personnelles des jeunes afin qu'ils puissent s'intégrer mieux et plus rapidement sur le marché du travail grâce à leur première expérience professionnelle. Ce projet offre aux jeunes qualifiés un stage professionnel dans un contexte de travail réel; favorise l'intégration professionnelle des jeunes chômeurs à la recherche d'un nouvel emploi; et contribue à une meilleure transition entre la sortie du système d'éducation et de formation et l'entrée dans le monde du travail.

Formations

Budget total: 567 006 EUR (*financement de l'UE: 481 955 EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2023-2025

Les formations élaborées par l'Instituto para a Qualificação, IP-RAM, constituent une double offre de certification du système national des certifications au niveau secondaire et post-secondaire. Les formations suivantes sont proposées: technicien en mécatronique, assistant comptable, agent technico-commercial, coiffeur, technicien en mécatronique automobile et installateur électricien.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Dans le cadre du programme Erasmus+, l'UE a cofinancé le projet «Entrepreneuriat de l'économie bleue». Ce projet créera des possibilités de formation pour les adultes peu qualifiés, qui sont confrontés à des difficultés économiques et vivent sur des îles de l'UE. Les actions spécifiques menées à Madère sont axées sur le tourisme de l'économie bleue côtière et ciblent les chômeurs âgés de 18 à 35 ans ayant moins de possibilités d'éducation.

Le plan pour la reprise et la résilience soutient la numérisation de l'enseignement grâce à des équipements numériques, des manuels numériques, une meilleure connectivité des écoles et une formation spécifique.

(v) Inclusion sociale

Les données disponibles les plus récentes montrent que Madère est confrontée à des difficultés plus importantes en matière d'inclusion sociale que le Portugal continental. En 2022, le pourcentage de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale s'élevait à 30,2 % (contre 20,1 % au Portugal), tandis que le «taux de risque de pauvreté» s'élevait à 25,9 % (contre 16,4 % au Portugal). À l'instar de l'emploi, les conditions de vie de la population se sont améliorées jusqu'en 2019, mais la crise de la COVID-19 a aggravé les problèmes sociaux et économiques de la région. Les autorités régionales soulignent que les enfants, les femmes, les familles monoparentales, les personnes handicapées et les personnes âgées sont les groupes les plus exposés à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en particulier pour les groupes défavorisés, figure parmi les priorités de Madère. Les investissements dans des mesures d'inclusion active se poursuivront. Une attention particulière sera accordée au renforcement des compétences des plus défavorisés, à la promotion de pratiques inclusives et à l'amélioration de la qualité des interventions sociales.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent ces initiatives en favorisant l'inclusion active et l'égalité d'accès aux services et en améliorant l'employabilité des groupes défavorisés.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE prévoyait d'investir 23 millions d'EUR pour favoriser l'inclusion et lutter contre la pauvreté. En novembre 2023, les mesures de soutien à une inclusion active avaient atteint 87 % des montants prévus et 105 % de l'objectif fixé.

Services et réseaux d'intervention sociale et sanitaire

Budget total: 209 581 EUR (*financement de l'UE:* 178 143 EUR) **Années de mise en œuvre:** 2021-2023

Ce service vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées ou de la population dépendante en améliorant les interventions sociales à domicile et en élargissant et en diversifiant le type de soutien axé sur l'autonomie des personnes âgées ou dépendantes. Parmi les mesures concernées figurent des actions visant à compléter l'intervention de la famille et de la communauté (par exemple, création et modernisation de banques d'aide technique, modernisation des services d'aide à domicile et intégration de nouveaux services à domicile).

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit d'investir 81 millions d'EUR dans des mesures d'inclusion active, parmi lesquelles la promotion de l'égalité des chances, de la non-discrimination et de la participation active, l'amélioration de l'employabilité et le renforcement de l'accès équitable et en temps opportun à des services de qualité durables et abordables. Il accorde une attention particulière aux personnes vulnérables et vise également à ce qu'en 2029, au moins 12 % des bénéficiaires des mesures d'inclusion active occupent un emploi six mois après avoir cessé de bénéficier de ces mesures.

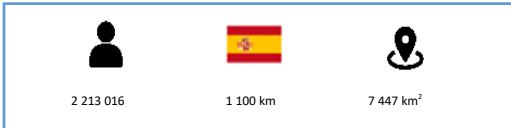
Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) a apporté un soutien aux plus défavorisés sur le plan économique et social, sous la forme de l'achat de biens et de denrées alimentaires et de mesures d'accompagnement.

La facilité pour la reprise et la résilience finance des investissements dans des structures résidentielles et non résidentielles pour les personnes âgées et des structures de soutien aux sans-abri, renforçant et consolidant le réseau d'aide sociale (95 millions d'EUR).

3.9. Les îles Canaries

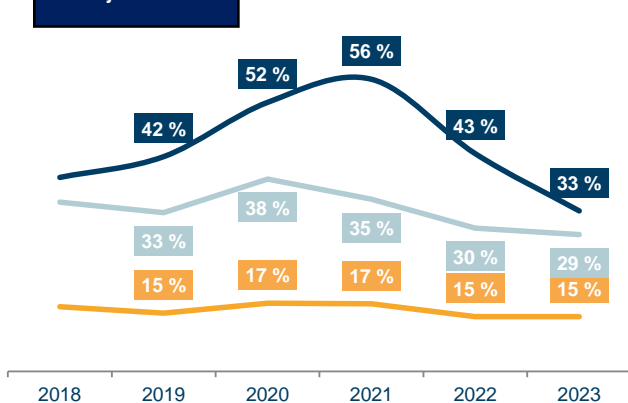
LES ÎLES CANARIES



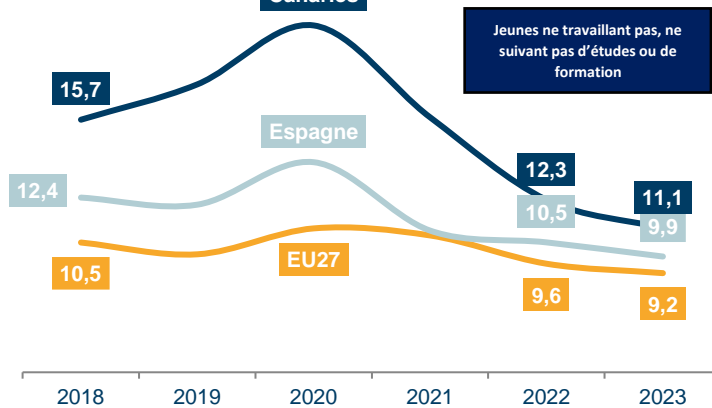
En bref

- Le produit intérieur brut par habitant (standard de pouvoir d'achat) représente 68 % de la moyenne de l'Union.
- Le taux de chômage (16,1 % en 2023) et le taux de chômage des jeunes (32,8 % en 2023) sont nettement supérieurs aux moyennes de l'Espagne et de l'Union, mais ont tous deux considérablement baissé entre 2020 et 2023.
- Le taux de jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), qui s'élevait à 11,1 % en 2023, est supérieur à la moyenne de l'Espagne et de l'Union, mais a chuté ces dernières années.
- Le pourcentage de ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet dans les îles Canaries (97 % en 2021) est supérieur à celui de l'Espagne.
- Zone économique maritime exclusive: 356 000 km².

Chômage des jeunes



Canaries



Jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation

INDICATEURS

| | Les îles Canaries | Espagne | UE |
|---|-------------------|------------------|------------------|
| PIB | 2022 | 2022 | 2022 |
| Produit intérieur brut/habitant (standard de pouvoir d'achat - % de l'EU-27) | 68 | 86 | 100 |
| PIB/habitant en prix courants du marché (EUR) | 22 400 | 28 300 | 35 400 |
| Population | 2023 | 2023 | 2023 |
| Âge médian en 2023 | 45,0 | 45,3 | 43,9 (2020) |
| Projections de l'âge médian en 2100 | 54,4 (+ 9,4 ans) | 50,2 (+ 4,9 ans) | 48,8 (+ 4,9 ans) |
| Population totale en 2023 | 2 213 016 | 48,1 millions | 448,8 millions |
| Projections de la population totale en 2100 | 2 508 671 | 45,7 millions | 416 millions |
| Projections de la population totale en 2100 en % de la population totale de 2023 | 113 % | 95 % | 93 % |
| Taux de chômage par tranche d'âge | 2023 | 2023 | 2023 |
| Taux de chômage des 15-74 ans (%) | 16,1 | 12,2 | 6,1 |
| Taux d'emploi des 15-64 ans (%) | 60,8 | 65,3 | 70,4 |
| Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (%) | 32,8 | 28,7 | 14,5 |
| Recherche | 2023 | 2023 | 2023 |
| Ressources humaines en sciences et technologies (% de la population active) | 20,1 | 27,7 | 35,9 |
| INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE | | | |
| Accès à l'éducation | 2023 | 2023 | 2023 |
| Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, 18-24 ans (%) | 14,7 | 13,7 | 9,5 |
| Jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation, 15-24 ans, NEET (%) | 11,1 | 9,9 | 9,2 |
| Diplômés de l'enseignement supérieur, 25-64 ans (%) | 34,3 | 41,4 | 35,1 |
| Niveau d'instruction inférieur à l'enseignement primaire/au premier cycle de l'enseignement secondaire, 25-64 ans (%) | 38,6 | 35,8 | 20,2 |
| Accès aux TIC | 2022 | 2022 | 2022 |
| Particuliers utilisant l'internet au moins une fois par semaine (%) | 92 | 93 | — |
| Ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet (%) | 97 (2021) | 96 (2021) | 90 (2021) |
| Accès aux soins de santé | 2021 | 2021 | 2021 |
| Nombre de médecins pour 100 000 habitants | 502 | 449 | — |
| Nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants | 282 | 296 | 532 (2019) |

Fonds de la politique de cohésion aux îles Canaries

| | |
|--|--|
| FEDER 2014-2020 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»:</i> 553 millions d'EUR <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques:</i> 484 millions d'EUR <i>FEDER Pluri:</i> 616 millions d'EUR Total: 1 653 millions d'EUR | FSE 2014-2020 <i>Fonds social européen (FSE) «mainstream»:</i> 173 millions d'EUR <i>IEJ:</i> 95 millions d'EUR TOTAL 268 millions d'EUR |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020: 1 921 millions d'EUR | |
| <i>FEDER REACT-EU:</i> 401,6 millions d'EUR | <i>FSE REACT-EU:</i> 228,2 millions d'EUR |
| TOTAL REACT-EU*: 629,8 millions d'EUR (*) <i>NextGenerationEU pour le FEDER et le FSE (2014-2020)</i> | |
| FEDER 2021-2027 <i>Fonds européen de développement régional (FEDER) «mainstream»:</i> 589,4 millions d'EUR <i>Allocation spécifique supplémentaire du FEDER pour les régions ultrapériphériques:</i> 507,7 millions d'EUR <i>FEDER Pluri:</i> 1 132,2 millions d'EUR Total: 2 229,3 millions d'EUR | FSE+ 2021-2027 <i>Fonds social européen plus (FSE+) «mainstream»:</i> 281 millions d'EUR <i>Allocation spécifique supplémentaire du FSE+ pour les régions ultrapériphériques:</i> 165 millions d'EUR TOTAL 446 millions d'EUR |
| TOTAL des fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027: 2 675,3 millions d'EUR | |
| TOTAL 2014-2027 (fonds de la politique de cohésion + REACT-EU): 5 226,1 millions d'EUR | |

Domaines prioritaires

Les îles Canaries sont confrontées à des défis majeurs dans les domaines suivants: i) **soutien aux PME**; ii) **infrastructures de soins de santé**; iii) **accès à l'eau et traitement de l'eau**; iv) **énergies renouvelables**; v) **éducation et formation, décrochage scolaire**; vi) **inclusion sociale et emploi**. Les îles Canaries bénéficient d'un soutien substantiel de l'UE dans ces domaines. Pour la **période 2014-2027** (à savoir les deux périodes de programmation), le financement total qui lui a été alloué au titre du FEDER et du FSE(+) dans ces domaines prioritaires s'élève à **1 537 millions d'EUR**.

(i) Soutien aux PME

L'amélioration du soutien aux PME est un enjeu essentiel pour les îles Canaries. Selon l'indice de compétitivité régionale, les îles Canaries ont amélioré tous les axes de compétitivité depuis 2016, à l'exception du marché du travail et de l'efficacité des entreprises. La reprise de la croissance aux îles Canaries reste encore faible par rapport à la moyenne nationale. Compte tenu de la dépendance des îles Canaries à l'égard du secteur du tourisme, l'un des plus touchés par la crise de la COVID-19, il est essentiel que les entreprises prennent des mesures visant à promouvoir, à numériser et à pérenniser le secteur, à transformer leur modèle touristique et à garantir sa compétitivité. Le taux d'activité entrepreneuriale a affiché une tendance à la baisse dans les îles Canaries ces dernières années, et l'écart avec l'Espagne s'est creusé. La population perçoit moins de possibilités d'entrepreneuriat et de reconnaissance des compétences.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent des initiatives pour les PME favorisant l'entrepreneuriat, la croissance des jeunes entreprises, les entreprises en expansion, les pépinières d'entreprises, les services avancés aux entreprises et les nouveaux modèles économiques pour les PME. Ils s'efforcent également de stimuler les exportations grâce à des programmes d'internationalisation.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER prévoyait d'investir 126 millions d'EUR, et les objectifs ont été atteints avec plus de 1 300 PME soutenues par des subventions, des instruments financiers ou d'autres types de soutien.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 201 millions d'EUR pour soutenir les PME. L'action «Aide à la création et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises» vise à encourager les investissements productifs. Elle prévoit de le faire par la création d'activités économiques, en accordant une importance particulière à la mise en avant d'un programme de promotion du

tourisme des îles Canaries, dans le but d'accroître la compétitivité du secteur. Le «programme pour l'internationalisation des entreprises et pour attirer les investissements aux îles Canaries» vise à attirer les investissements étrangers dans des secteurs stratégiques tels que les technologies de l'information et de la communication, les énergies renouvelables et durables et les services avancés pour des secteurs essentiels au développement économique important de la région. Les programmes de soutien et d'accompagnement destinés aux entreprises ou aux entrepreneurs offriront un service complet de conseil et de formation aux nouveaux entrepreneurs. Plus de 26 000 PME devraient bénéficier d'un soutien à ce titre.

Soutien aux PME au cours de la période 2021-2027 – Opération d'importance stratégique

Budget total: 4,5 millions d'EUR (*financement de l'UE: 3,8 millions d'EUR*)

Année de mise en œuvre: 2023

[Canarias Aporta](#) est un programme de conseil et de financement destiné aux entreprises canariennes qui souhaitent promouvoir leurs produits et/ou services à l'étranger (au niveau international ou sur le territoire espagnol), pénétrer de nouveaux marchés, diversifier leurs clientèles, participer à des appels d'offres, améliorer leur compétitivité mondiale et se faire mieux connaître à l'étranger grâce à la numérisation et au commerce électronique. L'objectif principal est d'encourager et d'attirer des investissements stratégiques aux îles Canaries. Le programme a lancé un appel à propositions et entend accompagner les entreprises canariennes dans leurs processus d'ouverture de nouveaux marchés, afin de diversifier l'économie régionale, de renforcer le tissu commercial canarien et de promouvoir la création d'emplois. Il collabore pour cela avec le réseau Entreprise Europe (EEN) des îles Canaries.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

La facilité pour la reprise et la résilience soutient les îles Canaries dans le domaine du tourisme durable au moyen d'investissements spécifiques d'un montant maximal de 220 millions d'EUR. Ces mesures visent à améliorer leur compétitivité et leurs capacités sur les marchés internationaux et profiteront à au moins 400 acteurs économiques et sociaux d'ici au mois de juin 2025.

Le programme de l'UE pour la compétitivité des entreprises et les PME (COSME) a financé des services de conseil aux entreprises canariennes sur la réglementation et le financement de l'UE, afin de stimuler leur potentiel et d'améliorer leurs stratégies d'internationalisation.

Dans le cadre du programme pour une Europe numérique, CIDIHUB a été créé en tant que pôle européen d'innovation numérique en 2023. Il fournit des services de numérisation aux PME des îles Canaries. Ce pôle européen d'innovation numérique travaille en collaboration avec un réseau d'environ 200 autres pôles dans l'ensemble de l'UE.

Le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche 2014-2020 a fourni 60 millions d'EUR de compensation pour les surcoûts supportés par les pêcheurs des îles Canaries. Plus de 91 % des pêcheurs locaux sont de petits pêcheurs et des pêcheurs côtiers.

(ii) Infrastructures des soins de santé

Les îles Canaries ont augmenté leurs dépenses de santé, mais celles-ci restent inférieures à la moyenne nationale en ce qui concerne les ressources matérielles et humaines, et l'amélioration de l'accès à la santé reste un défi. Le ratio des centres de santé pour 100 000 habitants est de 1,4 (moyenne nationale de 3,3), et celui des médecins spécialisés dans les hôpitaux est de 1,6 (moyenne nationale de 1,8). En raison de leurs caractéristiques, les îles Canaries bénéficient d'une dotation supplémentaire spécifique destinée à compenser les surcoûts liés à la distance, à la taille ou à la fragmentation du marché, ainsi qu'à la topographie difficile. Cette dotation est en partie investie dans la santé.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent des initiatives dans le domaine de la santé qui renforcent les soins primaires et intégrés, y compris la santé en ligne, en vue de réduire les inégalités en matière de santé.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER prévoyait d'investir 400 millions d'EUR au titre de REACT-EU. En décembre 2023, cinq hôpitaux et cinq centres de soins primaires avaient été améliorés, et plus de 2 millions de personnes avaient bénéficié de ces actions.

Soutien à la santé au cours de la période 2014-2020 – Projet emblématique

Budget total: 3,6 millions d'EUR (*financement de l'UE: 2,9 millions EUR*)

Année de mise en œuvre: 2017

Le programme a soutenu la fourniture de trois scanners d'imagerie par résonance magnétique pour la gestion des services de santé des zones sanitaires de Lanzarote, Fuerteventura et La Palma. Cette action permet d'apporter une aide sanitaire au-delà des principales îles de Tenerife et de Grande Canarie.

Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 206 millions d'EUR, en augmentant les capacités et en modernisant 17 établissements de soins de santé, pour un peu plus de 243 000 usagers par an.

Soutien à la santé au cours de la période 2021-2027 – Opération d'importance stratégique

Budget total: 40 millions d'EUR (*financement de l'UE: 34 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** à partir de 2024

Le programme soutiendra les infrastructures, la numérisation et l'équipement dans les centres de santé des îles Canaries, ainsi que leurs soins primaires.

(iii) Accès à l'eau et traitement de l'eau

Les îles Canaries sont confrontées à d'importants problèmes liés à l'eau. La situation subtropicale des îles Canaries et leur proximité avec le désert du Sahara ont entraîné une aridité due à de faibles précipitations et à des températures élevées. S'agissant de la gestion des ressources en eau, les bilans de consommation et de ressources disponibles sont quasiment nuls ou déficitaires, comme l'indiquent les plans insulaires respectifs, à l'exception de La Gomera et de La Palma. La marge de disponibilité de flux écologiques supplémentaires pour la préservation des habitats, des paysages et des écosystèmes, ou pour la régénération des nappes aquifères est étroite. En ce qui concerne la consommation, compte tenu de l'importance du tourisme, l'utilisation moyenne d'eau par habitant dans les communes touristiques est nettement plus élevée que dans d'autres communes. La consommation d'eau des résidents est de 150 litres par habitant et par jour, bien plus que la moyenne nationale, mais nettement moins que la consommation d'eau des touristes. Dans le domaine de l'assainissement et du traitement, il est nécessaire d'améliorer et d'étendre les stations de pompage et de traitement des eaux usées. Dans le cas contraire, les volumes de traitement de l'eau se détérioreront à la fois en termes absolus, en raison de l'obsolescence progressive des installations existantes, et en termes relatifs, en raison de l'augmentation prévue de la consommation d'eau due à la croissance démographique et au tourisme, alors que la capacité de traitement sera insuffisante.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, visent à assurer la transition hydrique des îles Canaries vers un modèle de gestion à même d'optimiser le réseau de distribution. Le FEDER entend contribuer à améliorer ces équilibres, en mettant en œuvre des actions visant à optimiser la distribution et le stockage.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER prévoyait d'investir 39,5 millions d'EUR dans l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ce soutien a été complété par le programme multirégional du FEDER, qui a investi 31,6 millions d'EUR. En décembre 2023, l'enveloppe totale des deux programmes relatifs aux îles Canaries avait été investie et les objectifs avaient été atteints, respectant ainsi les directives de l'UE dans ce domaine. Plus de 200 000 personnes avaient bénéficié de ces actions.

Station d'épuration des eaux usées – Gáldar

Budget total: 9,3 millions d'EUR (*financement de l'UE: 7,9 millions d'EUR*) **Années de mise en œuvre:** 2021-2024

Le projet consistait en l'extension de la station d'épuration des eaux usées existante de [Gáldar](#), à Grande Canarie, celle-ci atteignant sa capacité maximale. Pour ce faire, il a pris en compte non seulement les aspects relatifs à sa simple extension, mais aussi d'autres aspects impliquant une amélioration de la qualité de l'eau traitée, des économies d'énergie, la mise en œuvre d'énergies renouvelables et la réduction au minimum de l'empreinte carbone du complexe. Le projet a également tenu compte des aspects sociaux liés à l'impact visuel et à la pollution atmosphérique et sonore.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 14,2 millions d'EUR. Les mesures proposées en matière de traitement des eaux usées contribueront à l'objectif «zéro pollution», qui profitera à la santé publique, à l'environnement et à la neutralité climatique. L'objectif des mesures proposées pour le traitement des eaux urbaines résiduaires est de protéger la santé humaine et de préserver l'environnement naturel, en mettant en place les infrastructures nécessaires à la collecte et au traitement des eaux urbaines résiduaires et à l'élimination ou à la réduction de tous les effets indésirables lorsque celles-ci sont rejetées dans les masses d'eau. Ces actions sont proposées dans les stations d'épuration qui atteignent les limites de leur capacité de traitement ou dont la conception, le fonctionnement et certains de leurs éléments sont obsolètes. L'objectif est de raccorder plus de 34 000 personnes à trois stations d'épuration des eaux usées nouvelles ou modernisées dans la région.

(iv) Énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables reste un enjeu essentiel pour les îles Canaries. La réalisation des objectifs de décarbonation définis dans le plan national en matière d'énergie et de climat nécessite des efforts considérables dans ce domaine. Pour y parvenir, les îles Canaries doivent promouvoir et conduire un changement profond dans le secteur de l'énergie vers un modèle plus durable fondé sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent la transition énergétique des îles Canaries vers un modèle de gestion à même d'optimiser le réseau de distribution.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FEDER prévoyait d'investir 32 millions d'EUR dans les énergies renouvelables. Les indicateurs relatifs aux énergies renouvelables montrent une augmentation de la production d'énergie renouvelable, avec une estimation selon laquelle la capacité d'énergie primaire a atteint 14 544 830 mégawattheures.

Biogreenfinery

Budget total: 5,9 millions d'EUR (*financement de l'UE: 5,9 millions d'EUR*)

Année de mise en œuvre: 2023

Le projet [BIOGREENFINERY](#) est axé sur la faisabilité technique et la viabilité économique de la production de carburants de substitution tels que l'hydrogène vert pour les transports. Ce projet a été financé à 100 % par REACT-EU, dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020 du FEDER pour les îles Canaries.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FEDER prévoit d'investir 41,2 millions d'EUR dans le domaine des énergies renouvelables. Les objectifs sont de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 83,36 tonnes CO₂/an et de produire des énergies renouvelables à raison de 107 435 mégawattheures/an.

Soutien aux énergies renouvelables au cours de la période 2021-2027

Budget total: 30 millions d'EUR (*financement de l'UE – REACT-EU: 30 millions d'EUR*) **Année de mise en œuvre:** à partir de 2024

Le programme lancera des appels en faveur de la transition écologique. Les subventions soutiendront l'amélioration de l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables et la mise en œuvre de systèmes, de réseaux intelligents et d'équipements de stockage de l'énergie. L'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique, d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables et le stockage de l'énergie dans les bâtiments et les infrastructures des administrations publiques, qu'elles soient régionales, insulaires, locales ou institutionnelles; les entreprises, quelle que soit leur taille, et plus particulièrement celles du secteur des services et de l'industrie; les personnes physiques et morales du secteur résidentiel, y compris les bénéficiaires de logements sociaux; les communautés énergétiques, et les entités du secteur tertiaire.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Dans le domaine de l'énergie durable, la facilité pour la reprise et la résilience soutient les îles Canaries au moyen d'investissements spécifiques (jusqu'à 684 millions d'EUR). Elle soutiendra la création du bureau «Énergie propre et projets intelligents pour les îles» et l'installation d'au moins 180 MW d'énergies renouvelables. La FRR entend soutenir au moins 600 mesures, projets ou programmes liés aux programmes «Îles intelligentes» ou «Énergie propre pour les îles de l'UE», consacrés aux énergies renouvelables et au stockage de l'énergie.

(v) Éducation et formation, décrochage scolaire

Les îles Canaries sont confrontées à d'importantes difficultés en ce qui concerne le niveau d'éducation et de compétences de leur population. Le taux de décrochage scolaire y est de 14,7 % (contre 13,7 % en Espagne et 9,5 % dans l'UE). Il est essentiel de s'attaquer à ce problème pour améliorer l'employabilité et les perspectives économiques des individus. Le pourcentage de NEET (jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation) est de 11,1 % (contre 9,9 % en Espagne et 9,2 % dans l'UE). Le pourcentage de personnes possédant des compétences numériques de base ou avancées est de 56,3 % (contre 60,2 % en Espagne), ce qui souligne la nécessité de mettre davantage l'accent sur les programmes d'alphabétisation numérique pour combler cet écart. La participation des adultes à l'éducation et à la formation tout au long de la vie est relativement faible (13,4 % contre 14,4 % en Espagne). Accroître la participation des adultes aux programmes d'éducation et de formation permettrait de rehausser les niveaux de compétences globaux de la population et garantirait la diversification sectorielle de l'économie régionale.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, visent à promouvoir un soutien intégré et global en faveur de groupes vulnérables spécifiques, y compris l'orientation vers le marché du travail et les possibilités d'emploi. Pour les jeunes éloignés du marché du travail, des parcours intégrés sont envisagés, comprenant une orientation et une formation.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE prévoyait d'investir plus de 85 millions d'EUR dans l'éducation et la formation, en particulier pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et à des actions de reconversion et de perfectionnement professionnels, ainsi que pour remédier à l'inadéquation des compétences. Afin de réduire le décrochage scolaire, le programme a soutenu des programmes de formation pour l'enseignement secondaire, qui ont profité à 23 352 participants. Le programme a également soutenu plusieurs autres initiatives, dont un programme international de bourses MBA et de bourses de doctorat, dont 408 personnes ont bénéficié. Dans le domaine de l'éducation et de la formation, le programme a fixé pour objectif, pour 2023, qu'au moins 84 % des participants aux programmes de pré-doctorat et à la formation professionnelle internationale obtiennent une qualification. Le programme vise également à soutenir l'enseignement et la formation professionnels supérieurs, de sorte qu'au moins 75 % des participants obtiennent une qualification à l'issue de leur formation.

En décembre 2022, l'UE avait investi plus de 78 millions d'EUR, et plus de 23 000 personnes avaient bénéficié de mesures facilitant le passage de l'école à la vie active, y compris des systèmes de formation en alternance et des programmes d'apprentissage.

Projet de formation à l'emploi alternatif «Asmuquema» – Les femmes veulent faire plus de peinture

Budget total: 244 000 EUR (financement de l'UE: 224 000 EUR)

Années de mise en œuvre: 2016-2017

Financé par le FSE et le gouvernement des îles Canaries dans le cadre du programme «Garantie pour la jeunesse», le projet «Asmuquema» a été mis en œuvre sous la coordination de la Construction Labour Foundation de Las Palmas. Son principal objectif était de soutenir les femmes sans emploi inscrites au programme «Garantie pour la jeunesse» en leur dispensant une formation spécialisée en peinture. Sur une période de 11 mois, ces femmes ont été employées dans le cadre d'un contrat de formation et d'apprentissage qui leur a permis de suivre à la fois une formation théorique et pratique, comme indiqué dans le certificat de professionnalisme, tout en participant activement à des travaux de peinture, et en particulier à la rénovation du premier étage du Centre social et de santé «Nuestra Señora de Fátima», géré par le Cabildo de Grande Canarie.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit d'investir plus de 109 millions d'EUR pour améliorer l'éducation et la formation, en accordant une attention particulière à la qualité et à l'adéquation des systèmes d'enseignement et de formation au marché du travail, ainsi que pour soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et pour garantir l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Ces investissements visent à renforcer les qualifications et les compétences de la main-d'œuvre et à les adapter aux besoins d'un marché du travail en constante évolution. Le programme vise à aider plus de 62 000 participants à obtenir une qualification d'ici à 2029. Il prévoit également d'aider plus de 32 000 jeunes âgés de 18 à 29 ans à entrer sur le marché du travail dans le cadre d'activités de formation et d'apprentissage d'ici à 2029.

(vi) Inclusion sociale et emploi

Les îles Canaries sont confrontées à d'importantes difficultés en matière d'inclusion sociale, comme en témoigne leur taux élevé de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (33,8 %). Il s'agit de l'une des régions les moins performantes d'Espagne, et elle se situe bien au-dessus de la moyenne de l'Union. Les îles Canaries affichent l'un des taux d'emploi les plus faibles d'Espagne (60,8 %) et le cinquième taux de chômage des jeunes le plus élevé du pays (32,8 %). Son taux de chômage de 16,1 % est l'un des plus élevés d'Espagne, et le chômage de longue durée reste comparativement élevé (41,2 %). La dépendance de la région à l'égard du tourisme la rend vulnérable aux fluctuations et à la haute saisonnalité de ce secteur. Les îles Canaries ont adopté des plans visant à diversifier leur économie et à réduire le chômage et la pauvreté en encourageant l'innovation, l'entrepreneuriat et le développement des compétences. Des difficultés subsistent, telles que l'insuffisance des infrastructures et la nécessité de programmes de formation adaptés aux besoins de l'industrie.

Programmes de la politique de cohésion

Les fonds de l'UE, et plus particulièrement les programmes régionaux relevant de la politique de cohésion, soutiennent les initiatives dans ce domaine en mettant l'accent sur l'intégration sociale et professionnelle des groupes vulnérables.

Soutien apporté au titre des programmes 2014-2020

Le FSE prévoyait des investissements importants visant à promouvoir l'emploi et à réduire la pauvreté et, en ciblant des groupes spécifiques, a mis l'accent sur l'amélioration de l'inclusion sociale et de l'emploi. Plus de 62 millions d'EUR ont été alloués à la promotion d'emplois durables et de qualité et au soutien à la mobilité de la main-d'œuvre, et plus de 21 millions d'EUR à des initiatives visant à promouvoir l'inclusion sociale et à lutter contre la pauvreté et la discrimination. Les actions liées à l'emploi ont rassemblé plus de 77 000 participants; et le programme a fourni des subventions pour l'accès à une activité d'indépendant et des conseils aux entreprises à près de 38 000 bénéficiaires. Dans le domaine de l'inclusion sociale, le programme prévoyait des parcours intégrés, des mesures de réinsertion pour les personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale et des mesures de soutien aux familles, avec 5 685 participants. En décembre 2022, l'UE avait investi plus de 13 millions d'EUR, et près de 4 700 chômeurs avaient bénéficié de mesures d'inclusion active.

Projet de formation à l'inclusion et à l'employabilité «INFOREMIASS IV»

Budget total: 437 000 EUR (*financement de l'UE: 401 000 EUR*)

Années de mise en œuvre: 2016-2017

En 2017, le service de l'emploi des îles Canaries, en collaboration avec les conseils des îles Canaries et d'autres organismes publics, a mis au point le projet [INFOREMIASS IV](#), qui promeut l'expérience professionnelle des jeunes inscrits dans le système national de garantie pour la jeunesse ainsi que des personnes de plus de 45 ans. Le projet INFOREMIASS IV est mis en œuvre depuis 2013 par l'Institut de soins sociaux et de santé du Cabildo de Tenerife. Il encourage la formation pour parvenir à l'employabilité des groupes particulièrement vulnérables et met l'accent sur les jeunes chômeurs sans formation ni expérience.



Soutien envisagé dans le cadre des programmes 2021-2027

Le FSE+ prévoit d'investir plus de 446 millions d'EUR dans les îles Canaries, dont une dotation supplémentaire de plus de 165 millions d'EUR pour les régions ultrapériphériques. Il vise à aider plus de 36 000 chômeurs, dont des chômeurs de longue durée, et à soutenir plus de 9 000 participants issus de groupes vulnérables d'ici à 2029. Le FSE+ fournira plus de 80 millions d'EUR pour des mesures visant à promouvoir l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté. Plus de 104 millions d'EUR seront investis dans l'amélioration de l'accès à l'emploi et dans des mesures d'activation.

Autres fonds ou initiatives pertinents de l'UE

Horizon 2020 a financé le projet ATHENA, qui visait à lever les obstacles au recrutement, au maintien et à la progression de carrière des chercheuses dans huit organismes de recherche en Europe.

4. Notes complémentaires

En ce qui concerne les fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020, la date de fin d'éligibilité de la période de programmation était le 31 décembre 2023.

S'agissant des fonds de la politique de cohésion pour la période 2021-2027, la date de fin d'éligibilité de la période de programmation est fixée au 31 décembre 2029.

Pour REACT-EU, la date de fin d'éligibilité était le 31 décembre 2023.

Les tableaux contenant les indicateurs de chaque fiche d'information utilisent Eurostat comme source de données. Les indicateurs de contexte présentés dans les tableaux peuvent être consultés à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/eurostat/web/regions/database>, sous «Données détaillées».